LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 54—No 4 ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 21 AVRIL 1966 PRIX 10C

29 confessions religieuses vont élaborer les programmes religieux du Centenaire

OTTAWA — Les représentants de 29 confessions religieuses se réuniront au Château Laurier les 26 et 27 avril en vue d'élaborer un programme national de services religieux pour l'année du Centenaire de la Confédération.

Au cours de ces deux journées, la Conférence interconfessionnelle canadienne étudiera les mesures à prendre en vue de favoriser une plus grande compréhension et de promouvoir le respect et la fraternité chez les chefs et les fidèles des diverses confessions lors de la célébration du Centenaire en 1967.

Etablie à la faveur d'une subvention de la Commission du Centenaire, la Conférence nourrit l'espoir de créer un climat de compréhension que les confessions religieuses pourront conserver longtemps après l'année du Centenaire. Elle exerce son action sous les auspices de Leurs Excellences le gouverneur général et Mme Vanier.

Le révérend Jack O'Brien, qui a conçu le pavillon interconfessionnel de l'Expo '67, a été prié de présenter une causerie de 40 minutes sur ce sujet dans la matinée de la deuxième journée de la réunion.

M. Lavy M. Becker, de Montréal, président du conseil d'administration de la Conférence, fera le point avant l'ajournement de la réunion de deux jours, à 4 h. de l'après-midi.

M. Becker représente le Congrès juif canadien au conseil d'administration composé de 19 membres. Dix autres membres représentent les confessions suivantes: Anglicans, Baptistes, Juifs, Luthériens, Mennonites, Orthodoxes, Presbytériens, Catholiques et Eglise-Unie. Les neuf autres membres représentent la population en général. La Conférence compte atteindre 95 pour cent de la population par l'entremise de 29 confessions, qui ont convenu de collaborer, dans l'esprit de l'oecuménisme, à la célébration des fêtes du Centenaire de la Confédération, selon M. Becker, ancien rabbin et maintenant homme d'affaires et chef de file de la collectivité juive de Montréal.

Mme Josie D. Quart, sénateur, de Sillery, Qué., dans l'esprit du mouvement oecuménique, a accepté de devenir membre du conseil d'administration de la Conférence interconfessionnelle canadienne.

Tout mouvement qui "ouvre la porte à la compréhension entre les groupes de diverses confessions religieuses ne peut mener qu'à une jonction des cheminements", a-t-elle précisé. Mme Quart, une catholique, a accordé son appui total à la Conférence. Née à Québec et parfaite bilingue, elle représente officiellement les femmes du Canada au conseil d'administration de la Conférence.

C'est avec un précieux acquis dans les domaines de la religion, du bien-être, des oeuvres bénévoles et de la politique que Mme Quart assume ses nouvelles fonctions. Elle a été membre de la délégation canadienne aux Nations unies en 1957; membre de la Conférence interparlementaire canado-américaine et de la Conférence parlementaire du Commonwealth en 1961; et représentant du Canada à la Commission des Nations unies sur le statut des femmes de 1958 à 1960. Plus récemment, elle faisait partie du comité spécial de la gérontologie du Sénat, qui a présenté son rapport au Parlement le mois dernier.

Au cours des prochaines semaines, la Conférence espère, selon M. Becker, président du conseil d'administration, compléter les nominations des 19 membres éventuels du conseil d'administration en nommant un représentant des Maritimes, un représentant de l'Ouest, un représentant de langue française et un représentant de langue anglaise de la jeunesse; un religieux ou un laïc du Québec; et un rabbin qui représentera la collectivité juive de Toronto.

La mission sacerdotale bien remplie doit satisfaire à quatre conditions

MONTREAL — Le cardinal Paul-Emile Léger a incité les prêtres à s'astreindre eux aussi à l'éducation permanente, comme tout professionnel, à brûler leurs vieux manuels de théologie, à organiser des journées d'études et à se tenir au fait de l'état actuel de la pensée de l'Eglise, s'ils veulent demeurer capables de remplir leur mission.

L'archevêque de Montréal a parlé pendant une heure et demie à un groupe de 150 prêtres engagés dans l'action catholique, comme directeurs ou aumôniers, sur le plan provincial comme sur le plan national, dans le cadre d'une rencontre sacerdotale de trois jours à la Maison Marie Reine-des-Coeurs, des Pères Montfortains.

Le thème général de la rencontre était "le prophétisme et les médiations humaines du salut". Le cardinal avait été invité à traiter plus particulièrement de la fonction prophétique propre du prêtre dans l'Eglise.

Dans la première partie de son exposé, le cardinal Léger a souligné que la fonction propre du prêtre est d'enseigner, d'annoncer l'Evangile, à titre de collaborateur de l'Evêque.

Quatre exigences

La seconde partie de sa causerie a porté sur le droit pour les prêtres à critiquer même la vie de l'Eglise, mais il a indiqué à quelles conditions l'exercice de ce droit peut être profitable à l'Eglise et conforme à l'esprit évangélique.

Pour que le prêtre accomplisse sa mission, il doit satisfaire à quatre conditions: rester confiant malgré les changements actuels qui font perdre pied non seulement à une foule de fidèles, mais à de nombreux prêtres, "particulièrement ceux de ma génération", a dit le cardinal; discerner les valeurs authentiques, les réalités permanentes comme l'Evangile lui-même, au lieu de ne s'en tenir qu'aux discussions interminables sur les problèmes "périphériques"; être le guide de la foi des autres, c'est-à-dire être soi-même profondément convaincu et vivre intensément selon les exigences de sa foi et contribuer positivement au bien de l'Eglise; enfin donner un enseignement réel, ce qui exige la connaissance profonde et le respect absolu des personnes à qui le prêtre s'adresse dans son enseignement.

La vraie critique

Se basant sur un texte célèbre de Pie XII, le cardinal a rappelé qu'une opinion publique saine qui s'exerce par la critique constructive est bonne pour la vie de l'Eglise. Il a précisé à quelles conditions.

Avant de faire une critique publique d'un élément de la vie de l'Eglise, un prêtre devrait se poser des questions afin de savoir si sa critique part bien d'un amour réel de l'Eglise, s'il a la compétence voulue pour que sa critique soit utile, pour savoir si la démarche est opportune, si une discussion entre théologiens ou une rencontre avec ses supérieurs hiérarchiques ne serait pas plus utile, et enfin si elle porte bien "dans sa formulation et dans son ton la marque de l'amour de l'Eglise et les caractéristiques d'une démarche chrétienne", caractéristiques qui sont, a-t-il dit, le respect de l'Eglise et le respect des autres personnes.

Si dit-il, les changements liturgiques qui ne touchent que les rubriques font perdre à plusieurs la sécurité qu'ils avaient autrefois quand la messe était en latin et se célébrait dos au peuple, combien plus troublants peuvent être les changements qui doivent se produire dans les mentalités, à la suite du concile Vatican II.

Un modèle

Pour exhorter les prêtres à la confiance, le cardinal a donné en exemple celui qui s'est trouvé au coeur du grand bouleversement qui se produit actuellement dans l'Eglise, et qui en a été l'une des causes immédiates: aux prêtres qui s'inquiètent, a dit le cardinal, "je voudrais rappeler la figure souriante et optimiste de Jean XXIII qui fut pour nous tous, engagés dans une ère de profonds changements, un modèle de confiance sereine".

Pour être un guide sûr de la foi des autres, il faut que le prêtre établisse la sienne sur des bases solides; il faut qu'elle soit éclairée.

Le prêtre doit se tenir au fait de l'évolution de l'Eglise, et, qui plus est, il est de son devoir de montrer aux fidèles que l'évolution actuelle est nécessaire, et qu'il est conforme à la doctrine immuable de l'Eglise que l'on s'interroge sans cesse; il faut faire comprendre aux chrétiens qu'il est normal qu'aujourd'hui telle vérité soit perçue autrement qu'il y a quelques décennies.

C'est à ce moment-là que le cardinal a incité les prêtres à étudier constamment.

Il faut, dit-il, que chaque prêtre se bâtisse lui-même son apologétique personnelle ("pas celle du Grand Séminaire!" s'est-il exclamé). Après une courte pause et dans un demi sourire, il a déclaré que "la bibliothèque d'un prêtre devrait passer au feu au moins tous les dix ans".

Rencontrant les célèbres comédiens de Montréal, après une représentation de "La Danse de la Mort" de Strindberg au Manitoba Theatre Centre, le reporter de ce journal eut le plaisir de les entendre dire combien ils étaient enchantés de l'accueil chaleureux et compréhensif que leur ont réservé chaque soir depuis le 9 avril les auditoires enthousiastes et nombreux, où se trouvaient chaque fois plusieurs de leurs compatriotes de langue française. Peut-on espérer qu'un tel échange au niveau dramatique et culturel, entre Winnipeg et Montréal, apportera une meilleure compréhension entre les deux groupes principaux du pays et qu'une atmosphère de bonne entente réelle en résultera? On sait que M. Gascon et Mlle Pelletier, du Théâtre du Nouveau Monde, ont joué "Mère Courage" en français à Montréal, sous la direction de M. John Hirsch, directeur artistique du Manitoba Theatre Centre, et que c'est à l'invitation de ce dernier qu'ils ont accepté de venir présenter "The Dance of Death" en anglais, sous la direction de M. Jean Gascon. La photo ci-dessus illustre un des moments tragiques de cette pièce qui sera encore présentée chaque soir au M.T.C. jusqu'à samedi prochain 23 avril. Avis aux retardataires.



Lise Préfontaine



Marcel Gagnon



Paulette Carrière

Le Collège St-Joseph d'Otterburne présente cette année "Les dix petits nègres" d'Agatha Christie. Il y aura trois représentations ouvertes au public: les 22 et 24 avril, à l'auditorium du collège d'Otterburne, et le 28 avril, au théâtre "Across the Street", 160, rue Portage est, à Winnipeg. Les trois jeunes talents ci-dessus remplissent les principaux rôles. La distribution comprend aussi Maurice Fortier, Gérald Turenne, Robert Bérard, René Asselin, Gilbert Ayotte, Pierre Beaudoin et Bernadette Roy. Venez encourager nos jeunes d'Otterburne et de St-Pierre. (Photos: Studio Lyceum)

Six programmes français au Festival dramatique des écoles du Manitoba

Quelque 500 étudiants prennent part cette année au 5e festival dramatique des écoles secondaires du Manitoba, qui a commencé lundi dernier 18 avril au studio "Across the Street", 160 avenue Portage Est, à Winnipeg, sous le patronage actif de l'école de théâtre du Manitoba Theatre Centre. Trente-trois différentes représentations seront offertes durant ce Festival par des étudiants de 29 écoles au cours de 38 séances du 18 avril au 7 mai. L'an passé, il y avait eu présentation de 21 pièces par 18 écoles pour un total de 30 séances.

Cette année, le Festival est trilingue: 26 pièces anglaises, 6 pièces françaises et 1 pièce hébraïque. Pour la 1ère fois dans l'histoire de cet important festival, 4 des programmes présentés sont constitués d'oeuvres originales écrites par les étudiants eux-mêmes. Chaque soir les adjudicateurs suivants donneront résultats et conseils: Edward Gilbert, directeur artistique du MTC, Robert Sherrin, directeur du centre d'éducation du MTC, et Roberta Dolby, principal instructeur de l'école de théâtre du MTC.

Voici la liste des 6 programmes français de ce Festival de la jeunesse étudiante du Manitoba: 22 et 26 avril, scènes, en français, tirées de "Les Etoiles" d'Alphonse Daudet, "Ma douce Annette" de François Coppée, "La Parure" de Guy de Maupassant, et "Cyrano de Bergerac" d'Edmond Rostand. Les acteurs: étudiants anglophones de l'école secondaire River East de Winnipeg.

25 avril: "Alphonse Mijote", comédie présentée par des élèves de l'Institut Collégial St-Norbert.

28 avril: "Les dix Petits Nègres", comédie-suspense en 3 actes d'Agatha Christie, par les collégiens de St-Joseph d'Otterburne et des étudiants de St-Pierre-Jolys.

29 avril: "Mon pauvre Albert", comédie de E. J. Sorson, par les élèves de l'Institut Collégial St-Joseph de St-Boniface.

2 mai: "L'Homme du Gaz", comédie en 3 actes de Jean Le Tellier, par le Cercle du Théâtre de l'Institut Collégial Provencher de St-Boniface.

6 mai: "Douze hommes en colère", version française par André Obey du drame de Reginald Rose ("Twelve Angry Men"), par les élèves du Juniorat de St-Boniface.

Le grand public est cordialement invité à ce Festival. On peut réserver à l'avance des billets en téléphonant au MTC's Theatre School. Chaque représentation commence à 8 h. p.m. Les représentations ont lieu du 18 au 23, et du 25 au 30 avril, ainsi que du 2 au 7 mai inclusivement.

Historien manitobain

M. Russell Doern, professeur d'histoire et d'anglais à l'Institut collégial de Transcona, vient d'être choisi pour écrire l'histoire de la Manitoba Teachers' Society. Son volume sera lancé pour souligner en 1969 le 50e anniversaire de cette association.

Membre du comité du Centenaire d'East Kildonan, M. Doern est aussi responsable du sous-comité qui étudie présentement des écrits sur l'histoire de cette ville.

* * *

Invitation

Collège St-Joseph,
Otterburne, Man.,
le 18 avril 1966.

M. le Curé,
M. le Vicaire,
Révérend Père Supérieur,
Chers anciens et chers amis,

Le Supérieur et le personnel du Collège St-Joseph d'Otterburne sont heureux de vous inviter personnellement à leur soirée annuelle.

La troupe "Les Benjamins du Théâtre" fondée l'an dernier a monté cette année à votre intention une pièce policière d'Agatha Christie. "Les dix petits nègres".

Nous ne pouvons malheureusement pas donner de synopsis de cette intrigue car nous détruirions par le fait même un élément nécessaire à l'intérêt.

Votre présence serait appréciée comme un signe d'encouragement pour tous les efforts accomplis dans le but d'améliorer l'expression française et notre culture. Les jeunes ont tellement besoin de se sentir appuyés pour progresser plus rapidement.

Nous vous attendons donc le dimanche 24 avril. Le lever du rideau a lieu à 8 heures précises.

Bienvenue à tous, et merci d'avance de votre aimable encouragement.

Sincèrement,
F. MARION, C.S.V.

Conférence interprovinciale des ministres de l'Education

Les ministres de l'Education des dix provinces du Canada ont décidé de convoquer, les 8, 9 et 10 septembre à Montréal, une conférence interprovinciale sur l'éducation et le développement des ressources humaines.

Depuis quelque temps les ministres de l'Education étudient la possibilité de prendre des mesures concrètes pour établir des liens plus étroits entre notre système d'enseignement et l'ensemble du régime économique du Canada.

La conférence qui se tiendra en septembre aura pour but d'explorer le rôle de l'éducation dans le développement des ressources humaines et traitera en particulier des besoins de main-d'oeuvre en fonction de l'économie du pays. Cette conférence groupera, en plus des ministres de l'Education des dix provinces, des hauts fonctionnaires de tous les ministères intéressés, des éducateurs, des représentants de conseils d'orientation économique provinciaux, ainsi que ceux du monde de l'industrie et du travail.

La conférence amorcera les études nécessaires en vue d'assurer le développement de tous les aspects des ressources humaines tels que mis en lumière dans le deuxième rapport annuel du Conseil d'orientation économique du Canada. A cette fin, les ministres de l'Education des dix provinces du Canada ont l'intention d'inviter les représentants des conseils d'orientation économique des provinces ainsi que celui du Canada.

La conférence permettra aux éducateurs, aux industriels et au monde du travail d'établir des liens plus étroits entre eux, en vue d'une meilleure utilisation des ressources humaines; ils étudieront en particulier nos ressources humaines en relation avec les besoins du développement économique et la possibilité de nouvelles recherches en éducation.

Le but de la prochaine conférence n'est en aucune façon la création d'un Bureau interprovincial de l'éducation.

LE CLUB DES 200

Deuxième liste

Son Exc. Mgr Antoine Hacault, St-Boniface	$26.00
Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, St-Boniface	25.00
M. Léo Loiselle, St-Boniface	25.00
Hon. Roger Teillet, St-Boniface	25.00
M. Jules-A. Couture, St-Boniface	25.00
Hon. juge Louis Deniset, St-Boniface	25.00
Dr J. Boucher, St-Jean-Baptiste	25.00
Magasin général Vrignon, Woodridge	25.00
Dr Clément Lavoie, St-Boniface	25.00
M. Gildas Molgat, Ste-Rose-du-Lac	25.00
Union Nationale Métisse, St-Boniface	25.00
District Scolaire Consolidé de St-Claude no 788	25.00

Les fonctionnaires francophones félicitent Pearson de son attitude

OTTAWA — L'association des fonctionnaires fédéraux d'expression française qualifie de "sincère et de courageuse" la prise de position qu'exprime la déclaration faite par le premier ministre, M. Lester B. Pearson, concernant le bilinguisme dans la fonction publique fédérale.

"La déclaration du premier ministre, affirme l'Association dans un communiqué de presse, doit être vue comme une prise de position sincère et courageuse. Elle constitue la première politique d'envergure, depuis la Confédération, en vue d'instaurer un bilinguisme vivant dans la fonction publique fédérale".

L'Association note, les décrivant comme étant "très importantes" les propositions suivantes contenues dans la déclaration du premier ministre:

A) L'établissement d'un secrétariat spécial permanent du bilinguisme relevant de l'autorité directe du premier ministre;

B) L'intention d'entrer en contact avec les provinces de l'Ontario et du Québec afin d'établir une école secondaire française dans la région d'Ottawa;

C) La reconnaissance du principe de la rémunération supérieure pour certaines catégories d'emplois requérant la connaissance du français et de l'anglais.

"Ces recommandations, déclare l'AFFEF, permettent d'espérer que la langue française prendra sa place enfin au gouvernement fédéral et donne un espoir aux minorités françaises des provinces anglophones".

Le communiqué de l'Association ajoute: "Pour le fonctionnaire de langue française, la grande question se pose quant à savoir si ce programme de bilinguisme sera le grand départ lui permettant d'accéder à un rôle de fonctionnaire à part entière".

L'AFFEF groupe quelque 700 fonctionnaires fédéraux d'expression française et estime représenter au-delà de 40,000 fonctionnaires francophones à l'emploi du gouvernement fédéral et de ses diverses agences à travers le Canada.

Le français n'est "qu'une autre langue étrangère"?

EDMONTON — Le président de la Fédération de la fonction publique d'Edmonton a déclaré que la position adoptée par le gouvernement fédéral à l'égard du bilinguisme est "absolument stupide".

M. Don McCannel a noté que les fonctionnaires d'Alberta utilisent l'ukrainien, l'italien et le chinois beaucoup plus que le français.

Le gouvernement fédéral a annoncé qu'à compter de 1967 le bilinguisme, c'est-à-dire la connaissance du français et de l'anglais sera considéré comme un élément d'avancement dans la fonction publique.

"Ceci signifie que des hommes ayant 20 ans de service sont à la fin de leur carrière. Il est idiot de nous forcer à apprendre cette langue. Ce n'est qu'une autre langue étrangère ici."

Un général canadien est nommé à la tête de l'AMF en Europe

PARIS — Le général Lyman Lemnitzer, commandant suprême des forces alliées en Europe, a annoncé qu'il avait désigné le major général G.-A. Turcot, de l'armée canadienne, comme commandant de la force mobile du commandement allié en Europe (AMF).

Le général Turcot, qui prendra ses fonctions en septembre ou octobre 1966, succède au major général M. Fitzalan-Howard, de l'armée britannique, qui devient chef d'état-major du commandement sud-anglais.

Le major général G.-A. Turcot assure actuellement le commandement de la région est du Canada, à Halifax, Nouvelle-Ecosse.

La force mobile de l'OTAN est destinée à intervenir à la première alerte dans n'importe quel point, de l'extrême-nord de la Norvège aux confins de la Turquie, pour enrayer tout éventuel conflit "local".

Son quartier général est à Seckenheim, près de Mannheim (Allemagne), c'est-à-dire au centre de la zone géographique couverte par le traité Atlantique-Nord.

Cette force est composée d'éléments terrestres équivalents à une forte brigade (5,000 hommes), qui peuvent être parachutés ou aéroportés, et de six escadrilles de chasseurs-bombardiers. Elle est dotée d'un armement conventionnel et nucléaire.

La force mobile d'intervention alliée (Allied Mobile Force) est composée d'unités nationales de six pays, Allemagne fédérale, Belgique, Canada, Italie, Royaume-Uni et Etats-Unis qui, en temps d'opérations, sont intégrées. La France n'y participe pas.

SANTIAGO DU CHILI — Le Chili va ouvrir de nouvelles négociations avec le Canada au sujet de sa dette extérieure.

Le ministre chilien des Finances, M. Sergio Molina, a été autorisé par un décret à signer un accord avec le ministre canadien des Finances, approuvant le compromis intervenu entre les deux pays.

La dette chilienne à l'égard du Canada s'élève à $2,144,000.

Adaptation pour la France du cours canadien de préparation au mariage

OTTAWA (CCC) — Le Centre catholique de l'Université St-Paul d'Ottawa a annoncé que sa dernière édition canadienne du Cours de préparation au mariage sera adaptée en France et en Italie.

Le Centre vient en effet de conclure une entente avec les Oblats de Marie Immaculée d'Italie en vue d'une édition populaire adaptée à l'Italie. L'Association DIAMIC (Dialogue Amicaux), de France, dont est membre **l'Association du mariage chrétien**, négocie présentement une entente avec le Centre catholique pour une adaptation pour la France de la dernière édition canadienne du cours de préparation au mariage.

DIAMIC est un mouvement dynamique dont les buts sont de s'occuper de "toutes activités" concernant la préparation des jeunes à leur vie conjugale, aussi bien au plan culturel que moral et spirituel. Le mouvement français chrétien de préparation au mariage se prépare donc à franchir une étape importante.

En outre, cette contribution d'une équipe canadienne à un mouvement français indique d'intéressantes possibilités d'échange et de collaboration entre la France et le Canada.

Un peu partout dans le monde, on tend à reconnaître la nécessité des cours de préparation au mariage. L'édition canadienne publiée par le Centre catholique d'Ottawa a déjà, à elle seule, servi de base à une adaptation en dix-neuf éditions nationales différentes imprimées en dix langues. Plus de 400,000 fiancés de vingt-huit pays en dehors du Canada et des Etats-Unis ont été atteints par ces différentes éditions depuis 1944. Plus de 80 autres pays utilisent le même texte de façon plus ou moins extensive.

L'Argentine, le Vietnam et le Ceylan sont parmi les pays qui ont entrepris une traduction et une adaptation de ce même texte.

Ce bref panorama ne forme cependant pas un tableau complet. Beaucoup d'autres initiatives dans le même sens, et qu'il serait intéressant et utile de compter, ajoutent à l'ampleur universelle du mouvement. Sans compter que dans chaque pays où ce travail est commencé, le mouvement tend rapidement à s'amplifier et à donner naissance, du même coup, à une foule d'activités connexes dont les répercussions sur l'avenir de la famille sont indiscutables.

Chapitre général des sulpiciens en juillet

MONTREAL (CCC) — Un Chapitre général de la Compagnie de Saint-Sulpice se tiendra à Issy, en France, en juillet prochain. Sept sulpiciens canadiens y représenteront la province du Canada, soit le supérieur provincial, M. Jean-Paul Laurence, et six autres prêtres élus par leurs confrères.

Les délégués élus sont MM. Ivanhoe Poirier, supérieur du Grand séminaire de Montréal; Edouard Gagnon, supérieur du Grand séminaire de St-Boniface, Man.; Jean Piché, supérieur du Séminaire de philosophie de Montréal; Alfred Morin, supérieur du Grand séminaire de Bogota, en Colombie; Fernand Lecavalier, supérieur du Collège André-Grasset, et Alcide Laplante, supérieur du Grand séminaire de Fukuoka, au Japon.

PAYS BILINGUE

OTTAWA — Selon le ministre des Mines et des Relevés techniques, M. Jean-Luc Pépin, le Canada pourrait être considéré comme un pays bilingue si 20 pour cent de sa population pouvaient parler les deux langues, français et anglais.

M. Pépin croit qu'il est absolument nécessaire que les fonctionnaires soient bilingues dans les régions bilingues, de même que les hommes d'Eglise, les professeurs d'universités et les hommes d'affaires de Montréal.



Les membres de l'Alliance Française de Regina ont fait bon accueil à la troupe québécoise "Les Jeunes Comédiens" à l'occasion de leur visite à Regina le 2 avril. Quelque 250 spectateurs ont assisté à la représentation de cinq "Leçons d'amour de M. Molière", que jouaient Sophie Clément, Nicole Leblanc (toutes deux dans la scène illustrée ci-dessus), Frédéric Dewancker, André Richard, Louisette Dussault et Robert Duparc, dans la salle Darke. La tournée de la troupe dans l'Ouest canadien est sous le patronage du Conseil des Arts du Canada, du ministère des Affaires culturelles de Québec, la Commission du Centenaire et, en Saskatchewan, de la Commission provinciale du Centenaire. Après la représentation à Regina, il y eut réception en l'honneur des "Jeunes Comédiens" à la salle de conférence du Centre Wascana. A cette réception organisée par M. A. K. Gillmore, directeur général du Centre Wascana, Mme Gillmore et les membres de l'exécutif de l'Alliance Française, on remarquait tout particulièrement la présence de M. Heald, procureur général de la Saskatchewan, et Mme Heald, M. T. H. McLeod, doyen des Arts et Sciences à l'Université de Saskatchewan, et Mme McLeod, M. le Dr et Mme Jack, M. le juge Allyre Sirois, Mme Leyton Brown et le R. P. P. W. Nash, S.J., recteur du Collège Campion.

Isolement ou épanouissement?

Il semble de plus en plus qu'un problème nouveau, en démocratie canadienne, fait naitre tout simplement une nouvelle commission royale. C'est ainsi que le gouvernement fédéral a tellement multiplié le nombre de telles commissions, ces dernières années, qu'on ne sait vraiment plus où on en est quant au bilinguisme et au biculturalisme, quant au système bancaire, quant au trafic ferroviaire, quant à l'industrie aérienne, quant à la sécurité nationale, etc. D'autant plus que certaines commissions semblent prendre un malin plaisir à prolonger leurs enquêtes et études et à retarder la publication de leurs conclusions et recommandations. Et puis, avouons-le, trop souvent le gouvernement ne semble pas très intéressé à connaitre ces recommandations et, une fois en leur possession, il retarde aisément son action à leur égard ou n'accepte que celles qui lui plaisent, tel moment venu.

L'exemple donné par le fédéral est imité de bon coeur au plan provincial. Au Manitoba, par exemple, on a connu nous aussi une pléthore de commissions royales, dont les deux plus importantes furent certainement la Commission MacFarlane et la Commission Michener. La première avait courageusement et unanimement recommandé de vastes et profondes transformations du système scolaire provincial. Le gouvernement s'empressa vitement d'assurer la réalisation de certaines de ces recommandations, comme celle qui préconisait la création de grandes divisions scolaires. Ici, grâce à une commission des délimitations territoriales des divisions projetées, présidée par l'hon. juge Alfred-M. Monnin, la population franco-manitobaine put tout de même se sentir quelque peu à l'aise dans le système nouveau, octroyant la formation des divisions St-Boniface, Rivière-Rouge, Rivière-Seine, Cheval-Blanc et Montagne, et quelques miettes sous forme de "quartiers" dans d'autres divisions où vivent d'assez importants groupes de langue française, comme à Ste-Rose-du-Lac, Laurier, Dunrea.

Toutefois, une très importante recommandation de la Commission MacFarlane fut pratiquement mise de côté, celle qui préconisait une certaine aide publique aux écoles paroissiales et privées. Ce problème n'a donc pas été réglé par le gouvernement, malgré de bonnes intentions, malgré les interventions énergiques de députés de langue française et aussi de quelques autres législateurs sincères. Par la suite, une aide indirecte fut offerte sous forme de "services partagés" dont certaines écoles paroissiales font sérieusement et sincèrement l'essai, sans pour autant cesser de réclamer pleine justice au sein de l'Association Manitobaine pour l'Egalité en Education.

Plus tard on a eu la commission Michener qui, de son côté, a préconisé une réorganisation radicale de l'administration municipale, scolaire, hospitalière, du double point de vue territorial et financier. Qu'acceptera-t-on ou que rejettera-t-on? Secret de polichinelle, pour le moment. Mais il est question, selon le bill 105 qui va bientôt subir l'étape de la seconde lecture à la session actuelle de la législature, de donner suite en général au rapport Michener par la création d'une nouvelle commission qui devra définir ces nouvelles limites territoriales de gouvernement local et assurer par un nouveau système de taxation et d'octrois leur bon fonctionnement. Entre-temps toute une série d'organisations provinciales ont étudié le rapport Michener et lancé à coup de grande publicité leurs réactions et propositions. On connait à ce point de vue la pensée des Associations de Commissaires d'école, d'instituteurs, de fermiers-unis, des maires et municipalités, etc.

Que va faire la population franco-manitobaine? Devant l'annonce prochaine de cette nouvelle commission, il lui est impossible de se reposer sur ses lauriers ou, ce qui est plus grave, d'imiter l'autruche pour ne pas voir les implications possibles pour l'avenir du groupe, tant en milieu urbain que rural. Donc il faut que les Franco-manitobains se remettent à l'étude et à l'action pour essayer, non seulement de sauvegarder le plus possible leurs "possessions" dans le domaine municipal, scolaire, hospitalier, sanitaire, mais aussi de prévoir et d'accepter les adaptations et changements nécessaires ou inéluctables.

A ce propos, il faut d'abord que nos associations d'instituteurs et de commissaires, que nos conseillers municipaux et directeurs d'hôpitaux, que nos professionnels (médecins et avocats) et hommes politiques s'entendent pour entreprendre des études fructueuses en commun, sous l'égide ou conjointement avec l'Association d'Education, afin que l'heure venue on puisse présenter un front uni dans nos représentations ou suggestions ou demandes. Et puis, il faudrait absolument que le gouvernement nomme au moins un des nôtres au sein de la commission projetée, et que ce commissaire soit un porte-parole fort et éclairé.

Donc mettons-nous tout de suite au travail, sans complexe d'infériorité ni défaitisme, sans émotion sentimentale ni acrimonie, avec la décision de rester fidèles au passé dans ce qu'il garde de bon et de préparer l'avenir de façon énergique. Il le faut si nous voulons vraiment garder notre place sur la carte municipale du Manitoba et ne pas assister, impuissants, à la disparition des municipalités rurales de Montcalm, Taché, de Salaberry, La Broquerie, Lorne et Grey; ou constater, trop tard, que nos villages incorporés, tels que Ste-Anne-des-Chênes, Notre-Dame-de-Lourdes, St-Pierre-Jolys, etc., ne sont plus que des satellites de centres plus dynamiques; ou continuer à voir diminuer l'influence proprement française de St-Boniface en voie d'agrandissement et de plus en plus soumise aux réalités métropolitaines du Grand-Winnipeg.

Il le faut aussi, si nous ne voulons pas être pris demain dans l'engrenage d'un système de comtés, genre Alberta, où les réalités scolaires sont mises sur un pied d'égalité avec celles de la voirie. A ce propros, disons avec fierté que nous avons su tirer plutôt bon parti de nos cinq divisions, et que nous avons fait de réels progrès dans la consolidation de nos petits districts scolaires. Mais la marche du progrès, tel que l'entendent tant de nos concitoyens manitobains, va-t-elle nous imposer contre nous-mêmes une situation de fait toute différente, sans que nous ayons essayé de prévoir et de réaliser ce qu'il nous est possible de faire par nous-mêmes? Le problème est de taille, mais il faut lui faire face résolument, dans une action commune susceptible d'offrir la vraie solution: celle qui nous permettrait, à l'avenir comme dans le passé, de tirer encore parti des miettes légales qui nous sont permises au double point de vue langue et religion. A l'oeuvre donc, commissaires, instituteurs, parents! Qui sait? L'occasion nous est peut-être enfin offerte de prévoir les conditions qui nous permettraient de posséder nos propres surintendants de cours spécialisés, le cours "Français" tenant la tête de la liste en ce domaine, d'organiser nos propres jardins d'enfants de langue française, de tirer parti de tous les octrois provinciaux pour le bien de la gent écolière, d'assurer une meilleure préparation pédagogique à nos instituteurs...

Enfin, il importe plus que jamais de prendre conscience du problème hospitalier dans nos milieux surtout ruraux. Les hôpitaux de Ste-Rose-du-Lac, Notre-Dame-de-Lourdes, St-Claude, St-Pierre-Jolys, Ste-Anne-des-Chênes, ont déjà assuré un excellent service à notre population, comme d'ailleurs nos médecins et nos gardes-malades. Devant les transformations qui s'annoncent radicales, en ce domaine de la santé, il faut aussi préparer un plan d'action énergique et profondément pensé.

Encore une fois, le travail ne manque pas. Ne perdons pas notre temps en discussions futiles, mais bien plutôt entendons-nous pour repenser nos conditions de vie française dans un Manitoba renouvelé, genre 20e siècle. Tous ont besoin des lumières de tous. C'est particulièrement vrai de votre rédacteur qui, une fois de plus, fait appel à vos lumineuses suggestions pour pouvoir interpréter publiquement la vraie pensée de tout le groupe franco-manitobain au cours des mois à venir.

M. le docteur Jean-J. Trudel, un acteur des tout débuts du Cercle Molière et un de ses anciens présidents, refera son apparition sur les tréteaux lorsqu'il jouera le rôle du docteur Gibb dans l'adaptation française de la pièce en trois actes de Thornton Wilder que le Cercle Molière présentera à l'Académie St-Joseph de St-Boniface, les 4, 5 et 6 mai. On le voit sur ce cliché avec Arthur Aubin qui interprétera le rôle de George Gibb.

Faut-il reconnaître le français en Ontario?

TORONTO — Le Premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, a déclaré qu'il ne serait pas pratique que le français soit une langue officielle en Ontario parce que, dans plusieurs régions de la province, on ne parle pas et on ne se sert pas du français".

Le Premier ministre a affirmé que l'attitude actuelle du gouvernement serait peut-être la meilleure solution au problème, c'est-à-dire de se servir du français là où la population le justifie. M. Robarts a précisé que le gouvernement tentait toujours de trouver des moyens pour que les Franco-ontariens puissent se servir de leur langue maternelle et la développer.

Le Premier ministre répondait ainsi à la proposition du parti libéral fédéral du Québec, à savoir que le français ait un statut officiel en Ontario et au Nouveau-Brunswick.

Le chef du parti libéral ontarien, M. Andrew Thompson, a adopté quelque peu la même attitude. Il s'est dit en faveur de l'emploi du français dans les écoles et dans les services du gouvernement là où la population le justifie.

Des trois partis politiques à la Législature, seul le Nouveau parti s'est prononcé en faveur du français comme une langue officielle en Ontario.

Lorsqu'on a demandé au leader du NPD, M. Donald McDonald, ce qu'il pensait de la résolution du parti libéral du Québec, il en référa à une résolution introduite à la Législature provinciale, l'an dernier, par le député néo-démocrate de Woodbine, M. Kenneth Bryden.

Cette résolution demande que l'anglais et le français soient reconnus comme étant les langues officielles à la Législature et devant les tribunaux de la province, et que le gouvernement prenne des démarches immédiates pour mettre en vigueur cette politique. Malheureusement, les membres de la Législature n'ont pas eu l'occasion de discuter cette résolution.

M. Bryden a dit que bien que le Canada était reconnu comme un pays bilingue, il n'est bilingue qu'au Québec et au Parlement fédéral. "Je crois que les Canadiens anglais devraient faire un effort pour apprendre le français afin de le comprendre.

"J'ai présenté cette résolution afin de rendre le Canada vraiment bilingue, a-t-il dit. Je comprends toutefois que cette résolution est loin d'être suffisante. Il faudra mettre en vigueur des programmes pour que le français soit enseigné dès les premières années de notre système scolaire".

Selon M. Bryden, la reconnaissance du français comme une langue officielle en Ontario pourrait faire bénéficier immédiatement les quelque 425,000 citoyens de la province dont la langue maternelle est le français.

Les journaux

Des trois quotidiens de la Ville-Reine, deux se sont prononcés en faveur de la résolution adoptée à Québec. Le troisième, le Telegram, s'est prononcé contre.

Le Globe and Mail a dit que la proposition québécoise ne pouvait pas être réalisée du jour au lendemain, parce qu'il n'y avait pas assez de personnes qualifiées pour rendre les services nécessaires dans les deux langues. "Toutefois, c'est un but vers lequel nous devrions travailler".

L'éditorialiste de ce journal a fait une suggestion intéressante: "Il n'y a aucune raison qui empêcherait l'établissement immédiat de tribunaux français à Toronto et dans des régions telles que Ottawa et l'Est de l'Ontario. Il faudrait aussi faire en sorte que des Canadiens français accusés dans d'autres régions que celles mentionnées ci-haut puissent y être conduits afin de subir un procès dans leur langue maternelle".

Le Toronto Star, pour sa part, a dit dans un éditorial que les demandes du parti libéral fédéral québécois étaient certainement "raisonnables".

"Cette résolution signifie que les Franco-ontariens auraient le droit de se servir de leur langue à la Législature, devant les tribunaux et au gouvernement. Les documents du gouvernement seraient en français et en anglais. Les Franco-ontariens auraient un système scolaire semblable à celui dont jouit la minorité anglaise au Québec. Ces demandes sont très raisonnables si l'on considère le nombre de Canadiens français en Ontario".

Le Telegram s'en prend à la demande des libéraux québécois, à savoir que le fédéral fasse en sorte que les Canadiens français aient leurs propres facilités scolaires dans toutes les provinces. "Ce serait là s'arroger les pouvoirs des provinces", dit le Telegram.

Des enquêtes

Deux brèves enquêtes parmi les citoyens de la Ville-Reine, l'une par le Telegram, et l'autre par le poste local de télévision de Radio-Canada, ont démontré que les Torontois ne sont pas en faveur de la langue française comme langue officielle en Ontario.

L'enquête du Telegram a révélé que six d'entre 18 personnes questionnées sur le sujet se sont dites opposées au français comme langue officielle. La plupart ont cru toutefois que le français devrait être la première langue là où la population le justifiait.

L'enquête du poste de télévision anglais CBLT a révélé que seulement un quart des personnes questionnées étaient en faveur de la proposition québécoise. Ceux qui se sont dits contre ont déclaré que l'Ontario était une province anglaise et que le français n'était pas assez répandu pour être une langue officielle. L'un d'entre eux a dit que nous vivions dans un pays britannique. Voyant que l'expression n'était peut-être pas juste, il s'est corrigé en disant que le Canada était un pays anglais.

Enfin, un adolescent a suggéré que l'italien soit une langue officielle en Ontario au lieu du français. "Il y a beaucoup plus d'Italiens à Toronto que de Français", a-t-il dit.

Fêtes religieuses et laïques se font concurrence

GNIEZNO — Les autorités polonaises ont essayé de noyer les cérémonies religieuses qui marquent les 1,000 ans de chrétienté en Pologne sous un flot de slogans politiques, de drapeaux, de défilés, de spectacles et de discours communistes.

Environ 4,000 fidèles ont assisté à une messe dans l'historique cathédrale de St-Adalbert, cérémonie présidée par le primat de Pologne, le cardinal Stefan Wyszynski, le 15 avril.

Dans un square public tout proche, quelque 5,000 personnes s'étaient rassemblées pour assister à la représentation en plein air d'un film sur la bataille qui a permis à Varsovie de se libérer du joug allemand en 1944. Le spectacle avait été précédé d'un défilé auquel prenaient part une foule de marcheurs qui portaient des affiches rapportant les succès économiques du pays.

Entre-temps, la ville de 50,000 habitants se prépare à un double événement le lendemain, dont la simultanéité fait craindre pour le bon ordre.

En effet, les autorités religieuses prévoyaient pour le 16 avril une grande procession dans les rues de la ville, tandis que les responsables des fêtes laïques avaient préparé pour le même moment un défilé monstre auquel assisteraient les plus hauts dignitaires communistes du pays dont le président Gomulka. Des tanks, des pièces d'artillerie et de nombreux soldats seraient du défilé qui se clôturait de 24 coups de canons.

Gniezno a été choisi comme endroit de célébration du millénaire parce que c'est là qu'est née la Pologne au moment du baptême du roi Miaszko 1er.

En feuilletant le journal

Je me souviens...

par J.-R. Doiron

Il y a 50 ans (1916)

Dans "Le Coin des Dames" sous la rubrique "De la mode", on lisait: Le chapeau de paille se porte plus précocement cette année. Dès le mois de février, les formes lourdes de fourrure, de velours et de feutre furent remplacées par celles de satin et de taffetas et maintenant le chapeau en paille fait son apparition, car n'est-il pas de mise d'assortir sa toilette au cadre où on la revêt! Avec le soleil les choses légères! (Sicut era... en 1916, tout comme en 1966.)

Sur une population de 2,200 (en 1915), la petite ville de Le Pas avait fourni 600 hommes au service militaire allié. (Si Toronto ou Winnipeg en avait fait autant, nous n'aurions pas eu besoin de conscription en 1917. Près du tiers d'une population, c'est à peine croyable!)

Le Cercle local de la nouvelle Association d'Education à St-Charles, Man., était composé du R. P. J. Therrien, O.M.I., curé, directeur, et de MM. Alfred Caron, président, Charles Menu, vice-président, Damase LaFlèche, secrétaire, et Charles Caron, trésorier.

L'inondation en 1916: La rivière Rouge montait toujours. L'eau avait envahi les caves des hôpitaux King Edward et King George. Winnipeg était menacé d'une inondation aussi terrible que celle de 1882; il n'en manquait que six pieds. L'eau couvrait déjà une partie de St. James, St-Boniface et du nord-ouest de Winnipeg. Des cours de bestiaux en allant vers l'est jusqu'à Transcona, des milles carrés de prairie étaient couvertes d'eau. Une même situation existait dans le Greater Winnipeg Water District. Les villages d'Emerson, Deloraine, Carman, Morden et Rosenfeld étaient aussi victimes des eaux. La plupart des trains ne fonctionnaient pas dans le sud de la province. Les eaux du lac Wascana à Regina continuaient de monter. Plus de 500 personnes avaient déjà été obligées de quitter leurs demeures.

Il y a 40 ans (1926)

Merveille des merveilles! Le gouvernement canadien annonçait des réductions de taxes de $25,000,000. L'hon. M. Robb, ministre des finances, dans son exposé budgétaire, annonçait sept changements importants affectant les contribuables du Canada: 1) Il augmentait les exemptions personnelles à $3,000 pour les gens mariés et à $1,500 pour les célibataires; 2) Réduction sensible sur les droits de douane, surtout ceux des automobiles; 3) Abolition du timbre sur les reçus (Pour ceux qui ne comprendraient pas ce changement, rappelons qu'alors il fallait un timbre sur les reçus pour que ceux-ci soient légaux); 4) Les lettres envoyées au Canada ou aux Etats-Unis n'exigeraient que 2 cents de timbre; 5) Changements aux droits de douane des produits en provenance des Antilles; 6) Le tarif de préférence britannique ne vaudrait que pour les importations faites directement; 7) Les dividendes des compagnies devenaient taxables pour ceux qui les recevaient.

Le cardinal Dougherty, archevêque de Philadelphie, en parlant des Normands, déclarait: Ils avaient découvert l'Amérique bien avant Christophe Colomb, et ils n'y sont pas restés, c'est que, malins, ils avaient prévu la prohibition des boissons alcooliques.

Un prêtre missionnaire relatait dans La Liberté une visite qu'il fit aux chantiers de la "Carter Halls Aldinger Co." pour y faire du ministère pascal. Il dut monter son autel dans la "pool room" de l'endroit, et il entendit les confessions assis sur une boite de pommes. C'était les débuts de Pine Falls alors qu'on construisait le moulin à papier.

Il y a 30 ans (1936)

Les lauréats à l'école des garçons de St-Pierre-Jolys, Man., étaient: 8e année A, Lucien Curé et Marcel Rajotte; 8e année B, Marcel Côté; 7e année, Pierre Gagné et Marcel Tétreault; 6e année, Jean Lahaie, Lucien Fréchette et Jules Perreault; 5e année A, Roland Péloquin, Emilien Préfontaine et Germain Lavergne; 5e année B, Albert Gagné, Wilfrid Lambert et Lucien Gagné; 4e année, André Turenne, Marcel Tessier et Léon Joubert; 3e année, Paul Turenne, Albert Tessier et Rémi Grégoire; 2e année, Norbert Préfontaine, Gilles Mulaire et Olivier Joubert; 1ère année, Victor Lambert, Jean Rougeau et Robert Turenne; cours préparatoire, René Ruest, Marcel Préfontaine et Jean-Paul Caya.

Les finales dans la ligue des quilles des Chevaliers de Colomb étaient disputées entre les équipes Provencher et Taché, toutes deux formées de membres du Conseil Provencher de Winnipeg.

Un intéressant combat de boxe avait lieu à l'amphithéâtre de Winnipeg entre Charlie Bélanger, le favori de la région de Winnipeg, et Ernie Westob, de Viking, Alberta, boxeur de renommée internationale.

Il y a 20 ans (1946)

"Ce pays est encore le Dominion du Canada et, dans la mesure où je suis concerné, le 1er juillet restera la fête du Dominion". Ces paroles prononcées par l'hon. George Drew devant un congrès de jeunes Progressistes-conservateurs tenu à Toronto faisalent suite à la résolution passée aux Communes à l'effet que le 1er juillet serait la fête du Canada. Une résolution adoptée lors de ce congrès déclarait "qu'il fallait garder l'Union Jack comme drapeau national canadien", car "tout changement constituerait une brèche dans l'Empire".

Les Etats-Unis dépensaient environ $1,000,000 par jour pour améliorer la bombe atomique. Le perfectionnement de la première bombe lancée sur le Japon avait coûté la somme de deux milliards de dollars.

Les contribuables du district de Roblin, Man., rejetaient par un vote de 553 contre 472 le projet d'une grande unité scolaire pour cette région.

Alors que Son Exc. Mgr N.-A. Labrie prenait possession de son siège épiscopal du golfe St-Laurent, Son Exc. Mgr John C. Cody, jusqu'alors évêque de Victoria, C.-B., devenait le coadjuteur de Son Exc. Mgr J. T. Kidd, évêque de London, Ont.

Il y a 10 ans (1956)

On estimait à plus d'un million le nombre d'immigrants venus au Canada de 1945 à 1953. De ce nombre, 67 pour cent venaient de pays non-britanniques.

Une partie de cartes bien réussie avait été organisée au profit de la paroisse du Précieux-Sang de St-Boniface par Mme F. Léger, capitaine, aidée de Mlles C. Dupas, Rita Aubin, Marie Gladu, L. Desaulniers, Claire Aubin, Pearl Ouellette, M. Janoski, Laura Nault et Louise Frédette.

Vu l'état de santé et l'âge avancé de Mgr Basile Ladyka, exarque apostolique de Winnipeg, le Saint-Siège nommait Son Exc. Mgr Maxime Hermaniuk, jusque-là évêque-coadjuteur, administrateur apostolique de l'Exarcat de Winnipeg.

Les élèves du Collège Mathieu de Gravelbourg fêtaient le 25e anniversaire du diocèse de Gravelbourg en présentant à leur évêque, Son Exc. Mgr Aimé Decosse, une soirée dramatique et musicale. Ils interprétèrent le drame historique intitulé "Le Chevalier du Pape". Les acteurs étaient Emile Carrière, Maurice Denis, Paul Juneau, Georges Beauregard, Edouard Parent, Louis Lepage, Maurice Bauche, Rhéal Allard, Antoine Gaborieau, Georges Martine, Raymond Langlois, Aurèle Bleau, Louis Piché, Guy Doll, Jacques Fafard, Henri Léost, Joseph Boulianne, Guy Duperrault et Alphée Poulin. La pièce avait été dirigée par le R. P. Henri Desrochers, O.M.I. (décédé récemment).

OTTAWA — Le temps des sucres est arrivé! A la cabane ou chez votre marchand préféré, on vous offre tous les produits de l'érable en abondance. Sirop, sucre, beurre et tire d'érable sont les préférés de toute la famille.

La section des consommateurs du Ministère de l'Agriculture du Canada offre gratuitement aux ménagères canadiennes, un feuillet des plus intéressants, intitulé "Sirop, sucre, beurre et tire d'érable". Pour vous le procurer, vous n'avez qu'à écrire à la Division de l'information, ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa. N'oubliez pas de mentionner la publication no 1096.

Les petits font entendre leurs sincères opinions

On a beaucoup parlé et discuté récemment de la centralisation des écoles, des commissions scolaires et des municipalités. Selon certaines personnes, ces changements n'apporteraient que des avantages, "tout allant pour le mieux dans le meilleur des mondes".

Les problèmes des régions urbaines ne sont certainement pas ceux des régions rurales. Le but de cet article est justement d'exprimer des opinions sur les effets que cette centralisation aurait dans les petites villes et les villages.

Les projets du gouvernement consistent à fermer les écoles des petites villes et petits villages et de les consolider dans de plus grands centres scolaires, où, prévoit-on, un standard d'éducation beaucoup plus élevé pourra être donné. En général, tout ceci est ridicule. Les édifices scolaires seront peut-être plus beaux, les laboratoires plus modernes, et il y aura peut-être un plus grand choix d'élèves pour les activités athlétiques, mais que sera l'éducation de base que chaque élève recevra? Que les instituteurs soient employés dans de grandes ou de petites écoles, tous doivent s'adapter au nouveau curriculum et tous doivent enseigner le même curriculum, alors où est le grand avantage tant vanté? Comme avantage on pourrait citer la possibilité d'offrir une plus grande variété de sujets. Y en a-t-il vraiment d'autres? Un grand nombre de changements ont été introduits dernièrement dans le programme des études. Pourquoi ce nouveau programme ne pourrait-il pas s'enseigner aussi efficacement dans de petites écoles? Est-ce parce qu'un instituteur aurait deux années plutôt qu'une? Où sont les statistiques pour le prouver? On a souvent vu des cas où les élèves d'écoles de deux années par classe réussissaient beaucoup mieux que ceux d'écoles d'une année par classe.

Si les gens de ces régions rurales désirent la consolidation, très bien. Sinon, le gouvernement n'a aucun droit de les forcer d'accepter cette consolidation. Un gouvernement qui imposerait "par législation osée" une telle action serait coupable d'injustice flagrante. Aucun pouvoir civil au monde ne peut assumer la priorité sur les droits naturels et sacrés de la famille; la famille et la communauté ont le privilège sacré d'envoyer leurs enfants à l'école de leur choix.

Il y a aussi une méthode de forcer la fermeture d'une école ... on peut le faire en diminuant les octrois à une petite école, et en augmentant ceux donnés à une grande. Après un certain temps, ces petits districts scolaires n'ont plus d'autre choix que de fermer leurs portes, car financièrement ils ont le dos au mur. De telles actions seraient encore une grave injustice de la part d'un gouvernement responsable. Un représentant du Département d'Education a dit l'année dernière, qu'afin d'attirer les habitants des petits districts scolaires vers la consolidation, le gouvernement pourrait donner des bénéfices spéciaux aux élèves, par exemple un verre de lait le midi. Quel appât! Pourquoi le gouvernement donne-t-il des octrois de 60% aux écoles secondaires et aux grandes écoles élémentaires, et de 40% seulement aux petites écoles élémentaires? Ceci est-il vraiment juste? Pourquoi le gouvernement a-t-il refusé des octrois à des écoles ne faisant pas partie d'une division? Les habitants de cette région ne payaient-ils pas leurs taxes comme les autres? Pourquoi le gouvernement refuse-t-il de donner les pleins octrois aux écoles paroissiales? Et pourtant, comme un ministre l'a si bien dit, le gouvernement veut donner à chaque garçon et à chaque fille au Manitoba une chance égale de s'instruire. Où est la vérité dans tout ceci.

Et maintenant, passons aux problèmes du transport ... Des milliers de jeunes enfants sont transportés sur des distances considérables tous les jours. Est-ce bien plaisant? Certains doivent quitter leur foyer à huit heures du matin pour n'y revenir qu'à cinq heures de l'après-midi ... quelle journée pour des enfants de six, sept et huit ans! Il serait très opportun que les personnes qui font les lois de cette province se soumettent à une telle routine pendant deux ou trois semaines et qu'ensuite elles donnent leur opinion. La plupart des membres du gouvernement demeurent dans des villes ou de grands villages où ce problème n'est pas aussi sérieux que dans le reste du Manitoba rural.

Au nom de la décence humaine et de la justice humaine, toutes les écoles, grandes ou petites, devraient être traitées également; qu'on permette aux contribuables eux-mêmes de décider s'ils veulent la consolidation, oui ou non; et s'ils veulent garder leurs écoles, le gouvernement a l'obligation de leur donner pleins octrois et de voir à ce que de meilleures facilités soit construites, afin que ces écoles se comparent favorablement avec les accommodations des plus grandes écoles. Enlevez l'école d'un petit ou d'un grand village et, M. le Gouvernement, vous avez enlevé la vie même de la communauté. Les faits démontrent qu'une petite ville ou un village sans école devient rapidement un village ou une ville fantôme. Une telle action en détruirait véritablement l'essence (l'âme) même. Plutôt que de voir les choses "en grand", nous devrions les regarder d'un oeil pratique. Il semble que c'est toujours "le petit" qui doit disparaître pour céder la place au "grand frère".

Si le gouvernement a tellement à coeur de donner un standard élevé d'éducation à la gent étudiante du Manitoba, qu'il nous soit permis de suggérer avec force qu'il commence par enlever toute cette crasse, cette pornographie, étalée sur les étagères des librairies, dans les cinémas, etc. Le gouvernement serait alors en meilleure position pour affirmer qu'il désire ce qu'il y a de mieux pour chaque garçon et chaque fille de cette province. C'est un déshonneur de voir avec quelle facilité cette malpropreté est mise à la disposition de nos jeunes ... que fait-on pour arrêter un tel état de choses?

Ce n'est qu'en mettant Jésus-Christ dans notre société que les choses s'amélioreront. Serait-il si inconvenant de placer un Crucifix, un portrait de Jésus-Christ et un de la Sainte Vierge dans nos écoles et nos bureaux publics? Nous prenons plaisir à installer des portraits de fondateurs et d'autres personnalités éminentes; avons-nous honte de Celui qui nous a créés et qui est notre Sauveur?

Un autre sujet qui est très discuté de nos jours, c'est la centralisation de toutes les commissions scolaires. Ceci est, évidemment, le premier pas vers la centralisation des écoles. On cherche à faire croire à un bon nombre de commissaires de districts, qu'en formant une commission de division tout ira bien, et sera plus économique et plus pratique, offrant ainsi un standard d'éducation supérieur à nos enfants. Si les divers districts scolaires approuvent ce projet, ils peuvent être presque certains de dire adieu à leur école. Même si chaque district scolaire avait un représentant à la commission de la division, quel bien pourrait-il faire et pour combien de temps? L'influence qu'ont maintenant les parents en matière scolaire deviendrait pratiquement, sinon complètement nulle.

Nous le répétons une fois de plus, si la population rurale du Manitoba veut la centralisation des districts scolaires, très bien ... sinon, le gouvernement n'a aucun droit de la lui imposer. Lors d'une récente assemblée des commissaires d'une division, un des orateurs invités a dit que les commissaires feraient mieux d'accepter volontairement la formation d'une commission de division, car s'ils ne le faisaient pas, celle-ci leur serait imposée quand même... belle démocratie!

On peut dire la même chose des discussions au sujet de la centralisation projetée des municipalités. Là où des municipalités individuelles fonctionnent effectivement, une grande commission municipale assumerait l'administration d'une douzaine ou plus de petites municipalités. Les mêmes dangers que ceux mentionnés à propos de la commission de division seraient la menace ici; quel poids pourraient avoir l'opinion ou les plaintes d'un individu? Il ne serait qu'un numéro anonyme. Cette grande commission municipale prendrait-elle à coeur les problèmes de chaque petit village? ... ou serait-ce encore la mort à petit feu pour "le petit"? Cette grande municipalité respecterait-elle les droits des petites villes en matière d'éducation, ou les forcerait-elle (directement ou indirectement) à fermer boutique?

Une discussion franche et loyale de ces sujets est d'importance primordiale, et toute fausse impression laissée par les orateurs qui appuient ces changements constituerait un crime très dégradant.

Raynald-E. LAVACK,
Président,
The Lighthouse
("Le Phare"),
Otterburne, Manitoba.

Si vous ambitionnez de devenir de vrais riches, aimez les vraies richesses. — Saint Grégoire le Grand.

• • •

Le Chrétien est un homme qui habite en Dieu, et en qui Dieu habite. — Père C. Matura, O.F.M.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited

Tirage

Certifié

Administration, Brunelle Léveillé; rédaction, Roméo Bédard; publicité, Joseph-E. De Gagné.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 775-8443)**

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man **(Tél.: 774-3415)**

Canada: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Autres pays: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe. Ministère des Postes, Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire.

La Veillée A l'Hôtel de Ville

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Le lundi soir 18 avril dernier eut lieu la réunion régulière des comités permanents de la ville de St-Boniface.

La ville de St-Vital a accepté de faire annoncer le pavage de la rue Carrière, à l'ouest du chemin Ste-Marie. Le comité recommanda de l'annoncer aussi, même s'il est trop tard pour l'inclure dans les travaux prévus pour cette année.

L'administrateur des parcs demanda la permission d'embaucher 30 hommes pour le grand nettoyage du printemps dans les parcs, terrains de jeux, ainsi que pour préparer les piscines pour la saison d'été.

Le trésorier et l'avocat de la ville rapportèrent qu'ils ont examiné la question de l'évaluation et des exemptions accordées pour la propriété des Missionnaires Oblates. L'évaluation est $614,400. Les exemptions pour la partie servant d'école, ainsi que pour la chapelle se chiffrent à $165,870. Ils dirent aussi que toutes les exemptions permises par la Charte de la Ville ont été accordées.

Après avoir étudié le rapport du surintendant du Bien-être social, le comité du personnel autorisa le surintendant à visiter l'Ecole de Sociologie à l'Université de Manitoba dans le but d'interviewer 4 ou 5 des étudiants qui seront parmi les diplômés de l'année, et de soumettre un rapport au comité.

M. Arthur Mauro, avocat, se présenta devant le comité de législation, avec plusieurs représentants des grands magasins de Winnipeg, tels que Eaton, La Baie, Simpson Sears, etc., et s'opposa au règlement qui gouvernerait les heures de fermeture des magasins dans le Grand-Winnipeg. Ces marchands désirent qu'il y ait liberté absolue dans ce domaine. Le comité recommanda d'attendre la réception d'une soumission écrite sur ce sujet.

La Manitoba Urban Association avise que sa réunion de mi-saison aura lieu à Carman, le mercredi 18 mai. Les représentants de la ville à cette réunion seront les échevins McGurran et Softley.

Il fut recommandé que la lettre soumise par M. Jack Bourke, président de la Greater Winnipeg Minor Hockey Association, s'informant si la ville mettrait toutes ses arènes à la disposition des équipes et joueurs de l'Association en 1967, soit remise à la Commission des Parcs de St-Boniface.

Un propriétaire de chiens qui déménage en Europe demande à la ville de lui rembourser la partie non expirée de la licence pour son chien. Il semble qu'il n'est pas d'usage de rembourser la partie non expirée des licences de chiens. Heureux chien qui jouira d'une double citoyenneté et d'une double taxe!

Le calme semble revenu à l'hôtel de ville où l'on a discontinué les réunions quotidiennes pour la protection contre l'inondation, et le Centre d'Accueil au gymnase Notre-Dame est maintenant fermé. Il restera le nettoyage, une fois le danger définitivement passé!

A lundi prochain.

Elections à Québec annoncées pour le 5 juin

QUEBEC — La position du Québec à l'intérieur de la Confédération, plus particulièrement face à Ottawa, sera sûrement le thème central des prochaines élections provinciales annoncées pour le 5 juin par le premier ministre Jean Lesage.

En révélant la date de ce scrutin général, M. Lesage a, en effet, déclaré qu'il voulait un mandat clair et net pour négocier avec plus de force le prochain arrangement fiscal avec le gouvernement central. Des négociations intensives doivent avoir lieu, à cet effet, à partir de l'été et au cours de l'automne. La partie s'y annonce serrée.

De son côté, l'Union nationale, principal adversaire du gouvernement Lesage, a souvent accusé celui-ci de ne pas aller assez loin dans le domaine de l'autonomie fiscale. Et, cette élection, à toutes fins pratiques, a lieu à quelques mois seulement du centenaire de la Confédération. L'Union nationale voudrait, notamment, récupérer 100 pour cent des droits successoraux dont Ottawa touche encore 25 pour cent.

Elections provinciales tenues le 30 mai

CHARLOTTETOWN, I.-P.-E. — Le premier ministre de l'Ile-du-Prince-Edouard, M. Walter R. Shaw, a annoncé samedi dernier la tenue d'une élection générale et a fixé le jour du scrutin au lundi 30 mai.

La dernière élection générale dans l'Ile-du-Prince-Edouard remonte à 1962. M. Shaw avait été reporté au pouvoir en obtenant 17 des 30 sièges de l'Assemblée législative; les libéraux retournaient donc dans l'opposition avec 13 députés. . .

Selon la nouvelle loi électorale, 32 sièges seront en jeu.

Décès

MLLE M. PELISSE

A l'hôpital général St-Boniface, le samedi 26 mars, est décédée à l'âge de 51 ans, Mlle Marguerite Pelisse, de 521, rue Deniset, St-Boniface.

Native de France, Mlle Pelisse a vécu à St-Boniface depuis 1923. Durant les 20 dernières années, elle fut au service de Canada Packers Ltd.

Lui survivent son père, M. Joseph Pelisse, et un frère, Marcel, tous deux de St-Boniface.

La messe de Requiem fut célébrée en l'église Ste-Famille, rue Archibald, le mardi 29 mars. L'inhumation se fit au cimetière Green Acres.

• • •

M. J. BILODEAU

Le samedi 26 mars est décédé à l'hôpital Victoria M. Joseph Bilodeau, de 71, rue Gauvin. Il était âgé de 74 ans.

Né à Manchester, N.H., E.-U., il vint au Manitoba en 1918 où il travailla au service du National Canadien jusqu'en 1952.

Le service funèbre fut célébré en l'église du Précieux-Sang le mercredi 30 mars et l'inhumation eut lieu au cimetière de St-Boniface.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Albina, deux fils, Rodolphe et Ferdinand; deux filles, Mmes A. Brétecher (Regina) et G. Brétecher (Rose); cinq frères; deux soeurs; quinze petits-enfants et dix arrière-petits-enfants.

• • •

MME W. FONTAINE

A sa résidence, le mercredi 13 avril, est décédée Mme Wilfrid Fontaine, de 488, rue De la Morénie, St-Boniface. Elle était âgée de 71 ans.

Native du Québec, Mme Fontaine (Anna Lamothe) vint à St-Boniface en 1906 et y résida depuis lors.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, une soeur, Mlle Albina Lamothe.

Le service funèbre fut célébré en la cathédrale de St-Boniface le samedi 16 avril et l'inhumation eut lieu au cimetière de la paroisse.

• • •

MME J. BEAULIEU

Le jeudi 7 avril est décédée à sa résidence, 989, Autumnwood Drive, Parc Windsor, Mme Jim Beaulieu, âgée de 59 ans.

Très dévouée aux oeuvres paroissiales, Mme Beaulieu était membre de la Ligue des Femmes Catholiques.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, un fils, Denis, et une soeur, Mme P. Shannon (Eileen), de Californie.

La messe de Requiem fut chantée en l'église Ste-Bernadette le mardi 12 avril et l'enterrement se fit au cimetière Green Acres.

— Dépositaires —

"La Liberté et le Patriote" est en vente à St-Boniface aux endroits suivants:

Epicerie Carrière — 248, avenue de la Cathédrale
Gabe's Variety Store — 406, rue Taché
La Cantine — Hôpital général St-Boniface
Librairie Lumen — 133, avenue Provencher
McCullough Drug — angle Marion et Taché
Park Florists — 412, rue Taché
Pharmacie Paquin — 157, avenue Provencher
Pharmacie St-Boniface — 354, avenue Marion
Provencher Sundries — 182, avenue Provencher

PRIX: 10c le numéro.

Les autorités métropolitaines et civiques avaient placé aux endroits stratégiques de grands panneaux bilingues pour guider les réfugiés vers le Centre d'Accueil logé dans le gymnase Notre-Dame. Dans la photo ci-dessus, de gauche à droite, MM. Jack Paerce et Bernard R. Wolfe, deux des grands responsables de l'accueil des réfugiés dans la région métropolitaine en tant que directeur et conseiller, respectivement, des Parcs et de la Protection, ainsi que MM. Joseph G. Van Belleghem, ex-maire, et Joseph-P. Guay, maire de St-Boniface, qui a dirigé avec dynamisme la lutte contre l'inondation dans la ville-cathédrale. Tous quatre admirent le panneau qui se trouve sur le boulevard Provencher, à l'angle de la rue St-Jean-Baptiste, tout près du Centre d'Accueil dont on vient de fermer les portes. Puissent les nombreuses victimes de l'inondation retrouver leurs villages et leurs demeures aussi "proprement" accueillants que ce Centre d'Accueil!
(Photo Winnipeg Metro)

Lancement officiel à St-Boniface de la vie d'une héroïne manitobaine

Samedi soir prochain de 8 h. à 10 h., dans l'auditorium de l'Académie St-Joseph, rue Cathédrale, il y aura lancement officiel au Manitoba du livre écrit par le R. P. Eric M. Penhas de Pouzet, O.S.M., sur Anne Birs des Marteaux, la "petite Thérèse canadienne" morte en janvier 1927 à Le Pas. M. Damien Giordani, consul de France, présidera la cérémonie. L'auteur, qui prêche actuellement des retraites aux religieuses de St-Boniface, expliquera lui-même le sens profond de son livre, intitulé "Ta nuit resplendira", et en vente Chez Lumen, boulevard Provencher.

Au cours d'une interview, l'auteur a révélé à la fois sa proche vie et . . . celle de son héroïne qui, en plein 20e siècle a démontré qu'il reste encore possible de dépasser l'épanouissement proprement humain et technologique que valent l'exploration spatiale, le progrès électronique, l'essor scientifique, pour parvenir au vrai dépassement, à la vraie vie qui est l'union de la contemplation divine et de l'action apostolique et s'achève en sainteté, la totale réussite dès ici-bas.

Né à Paris le 15 janvier 1909, Eric M. Penhas de Pouzet fut baptisé à St-Thomas, là même où un an auparavant Simone de Beauvoir devenait fille de Dieu. Issu de noblesse féodale et de haute bourgeoisie, ce fils de la France républicaine reste fier de ses ancêtres qui furent des hommes de guerre médiévaux, des moines de la Renaissance, des héros des guerres napoléoniennes. Diplômés de St-Cyr, capitaine d'Infanterie de Marine, il était ordonné prêtre à Paris le 29 juin 1933. Il fut alors nommé vicaire à Ste-Marie de Fontenelles, à Nanterre, en banlieu parisienne. Nanterre, patrie de sainte Geneviève, est hélas aujourd'hui le bidonville trop célèbre où pullulent les pauvres nord-africains. Lieu privilégié pour un jeune prêtre avide de sainteté par l'apostolat, cependant, car il eut alors la chance de posséder un curé exceptionnel, Jacques de Guilhem, maintenant évêque de Laval, en France.

Le jeune prêtre s'adonne donc à son dur ministère. Tout de même il cherche encore sa vraie voie . . . où la guerre '39-'45 va retarder son entrée. Car dès mai 1940 il est fait prisonnier, et il ne pourra s'évader grâce à un truc personnel et à la collaboration d'un médecin ami qu'au mois d'octobre 1942. Ce temps de captivité et les terribles effets des bombardements alliés sur les villes de Lübeck, Brême, Hanovre, dans la région même de l'offlag où il était captif, ont soumis son organisme à trop de souffrances physiques et morales. Dès son retour en France il doit se soumette à une année totale de repos. Ensuite on le revoit à Paris où, en plus de son ministère, il est actif dans les mouvements de résistance . . . jusqu'à la libération de sa ville natale.

En 1945 il se réengage dans l'armée française pour la guerre d'Extrême-Orient, d'où il revient pour accomplir des missions spéciales auprès des forces d'occupation françaises en Autriche et à Berlin. En conversation privée, que de souvenirs il peut raconter! Ne fut-il pas le premier prêtre à reprendre contact avec le fameux cardinal Innitzer de Vienne? Ne dénicha-t-il pas en Autrcihe des Alsaciens qui après deux cents ans d'exil restaient profondément attachés à la France? Et puis, grâce à une autorisation spéciale d'un général russe, n'eut-il pas le loisir de visiter à Berlin la chancellerie du IIIe Reich où Hitler était mort un an auparavant, et de se rendre en Bavière jusqu'au fameux Nid d'Aigle où le Führer manigança tant de ses futurs mauvais coups?

C'est en 1946 qu'il démissionne définitivement de l'armée. Il est alors nommé aumônier d'un lycée dans la ville de Paris. Mais, l'année suivante, il croit avoir enfin trouvé sa voie et entre, en décembre 1947, au Carmel qui lui procurera les richesses de la vie contemplative, l'activité la plus intense à ses yeux. De 1947 à 1949 on le retrouve donc dans les couvents de Lille et de Ste-Anne de Rodrigue près du Mans. De 1949 à 1953 il est envoyé au carmel de Badgad, au Moyen-Orient. Durant toutes ces années il unit à la perfection vie contemplative et vie apostolique, celle-ci prenant surtout la forme de prédication dans une multitude de pays. Car ce "moine" a terriblement voyagé, à l'exemple de saint Bernard. On peut même dire que peu de pays d'Europe, d'Amérique et d'Orient ne l'ont pas abrité un jour.

Le R. P. Eric M. Penhas de Pouzet, O.S.M.

Hélas! Les effets nocifs de la guerre se manifestent de nouveau. Sa santé chancelante, surtout le fait qu'il passe parfois des mois entiers sans dormir, l'oblige à quitter le cloître avant sa profession solenelle, en 1953. C'est donc un nouveau repos nécessaire, en France, mais dès juillet 1955 il reprend la route dans l'espoir d'entrer de nouveau au Carmel, cette fois aux Etats-Unis. De fait, en cours de route il s'arrête à Montréal et c'est ainsi que de 1955 à 1958 on va le rencontrer à Montréal et à Gaspé, où il fait tour à tour du ministère paroissial, de la prédication, de l'enseignement aux grands séminaristes, complétant le tout par un stage comme aumônier de religieuses.

C'est au cours de ce premier séjour au Canada qu'il entreprit un long voyage jusqu'à Victoria et Vancouver, avec arrêt à Winnipeg, Le Pas, Flin Flon, Churchill. Or à Montréal il avait rencontré un jour la soeur d'Anne Birs des Marteaux qui l'avait incité à écrire la vie de cette missionnaire laïque du Keewatin. A Le Pas donc, le père de Pouzet questionne Mgr Lajeunesse, héritier du témoignage de son oncle, Mgr Ovide Charlebois, sur Mlle des Marteaux. Il s'initie au pays, à l'atmosphère du nord, lisant dans ses loisirs les carnets spirituels de l'héroïne et questionnant les témoins de sa vie, qu'ils soient prêtres, religieuses, laïques. Pendant ces mois de juillet et août 1956, le père de Pouzet fait ainsi la grande découverte d'une âme exceptionnelle qui toute sa vie s'est ouverte toute grande à la dimension divine, qui a réussi l'aventure par excellence de la sainteté, qui a tendu délibérément vers Dieu tous ses talents humains d'artiste très intelligente et très fine.

Dès son retour à Montréal, le père Pouzet commence à écrire son livre "Ta nuit resplendira". Mgr Lajeunesse, qui eut la chance d'en lire les premières pages manuscrites, s'écria un jour: "Mais, mon Père, vous avez vraiment saisi la personnalité de l'héroïne!" L'écrivain ne devait cependant terminer son oeuvre qu'après d'autres aventures spirituelles. Car, ne l'oublions pas, son séjour au Canada n'était qu'une étape vers le Carmel . . . aux Etats-Unis. Un jour donc, soit en octobre 1958, il se remet en route vers Little Rock, Arkansas, avec le désir d'entrer dans un couvent de la province carmélitaine d'Oklahoma. Il est d'abord accepté comme tertiaire, mais le provincial lui dit plus tard: "Restez avec nous. Vous êtes apte à la vie du Carmel." Cependant, le médecin neurologue ne l'entend pas ainsi, car le Père de Pouzet passe vraiment trop de nuit épuisantes sans sommeil. En tout cas, durant son séjour au Carmel américain, le père eut la chance d'exercer son ministère au Texas, en Louisiane, au Nouveau-Mexique, et même de faire un tour des Carmels d'Espagne en 1960. Il pria alors avec ferveur dans les endroits sanctifiés par Thérèse d'Avila et Jean de la Croix.

En 1961 il doit cependant quitter à regret, et définitivement, sa vocation de Carmélite. Il entrera le 2 février 1962 chez les Servites de Marie à Montréal, cet Ordre lui semblant si près du Carmel du point de vue conventuel, mais après un grand voyage chez des parents d'Europe (en Scandinavie, au Portugal, en Italie, en Suisse, etc., car sa noble famille compte des ramifications multiples!) et une tournée de prédication en Amérique du Sud (Venezuela, Colombie, Panama, etc.).

Depuis 1962 le Père de Pouzet prêche surtout. Sa prédication s'adresse aux religieuses, aux prêtres, aux laïcs. A tous il ensegine sa conviction que la sainteté est la seule aventure digne de nous. Disons qu'en plus de ses sermons, ses articles dans les journaux, ses causeries à la radio et à la télévision, ses conférences un peu partout répètent ce message. Et c'est justement une illustration vécue de cette grande vérité que constitue "Ta nuit resplendira", qui sera lancé officiellement à St-Boniface samedi soir prochain 23 avril. (L'auteur prépare aussi d'autres oeuvres présentement: L'épopée de foi des Gaspésiens; Philippe de Florentin, etc.). Venez rencontrer le Père Pouzet à l'Académie St-Joseph. Achetez son livre Chez Lumen. Lisez-le . . .

L'Université de Victoria engage le professeur Jean-Paul Vinay

M. Jean-Paul Vinay, linguiste de renom, vient d'être nommé professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Victoria, annonce le président de cette université, M. Malcolm Taylor.

Dès septembre, le professeur Vinay, actuellement directeur du département de linguistique à l'Université de Montréal, poursuivra ses recherches et enseignera la linguistique et l'histoire de la langue dans les départements correspondants de l'Université de Victoria. Il approfondira de plus, dans le département de psychologie, le domaine de la psycholinguistique, science qui traite des processus mentaux associés à l'évolution et à l'emploi des différents systèmes de langue.

Parmi les très nombreuses publications de M. Vinay, mentionnons "Teaching French", un manuel dont se servent les étudiants de maintes écoles et universités dans tout le Canada. C'est aussi pour ses émissions sur le réseau national de Radio-Canada ainsi que pour les programmes de télévision dont il est à la fois l'auteur et l'animateur que M. Vinay est bien connu.

Né à Paris, Monsieur Vinay est agrégé de l'Université de Paris. En 1937 il a reçu de l'Université de Londres un diplôme de maitrise en phonétique et en philosophie comparée. Il a été professeur dans plusieurs institutions, parmi lesquelles l'University College (London), l'Université de Grenoble et l'Institut de Phonétique de Paris. Depuis 1946 il est membre de la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal; il y occupe aussi le poste de Vice-Doyen de la Faculté des Lettres.

Membre fondateur de l'Association canadienne de linguistique, le professeur Vinay en a été le président de 1960 à 1964.

Sainte-Marie

Confirmation

La confirmation des enfants aura lieu le lundi 16 mai à l'église Ste-Marie.

Retraite

La date de la retraite paroissiale a été remise au 22 mai.

Annonce

Commençant au mois de septembre, la 8e année sera enseignée à l'école paroissiale.

Bienvenue

Bienvenue à MM. et Mmes L. Dupuis et M. Fillion, nouveaux paroissiens.

Les bonnes paroles sont un rayon de miel, douces à l'âme et salutaires au corps.
LIVRE DES PROVERBES.







Le magistrat Henri Lacerte, de St-Boniface, commençait sa 43e année en fonction à la Cour Juvénile et Familiale lundi dernier. A cette occasion, un groupe d'amis et d'admirateurs ont voulu "fêter" le doyen de tous les magistrats du Canada, soulignant par discours et cadeaux son immense travail, sa compétence lucide et son influence humaine durant toutes ces années au service de la jeunesse et de la famille. Dans la photo ci-dessus l'on voit, entourant le magistrat Lacerte (assis), de gauche à droite, Me Harry Walsh, avocat de Winnipeg, Mlle Jean Yates, secrétaire de la Cour Juvénile et Familiale, MM. William O. Roussel et Frank Muller, chef et assistant-chef de la police de St-Boniface, et Me E. J. Thomas. (Photo Free Press)

"De notre mieux"



Les brevets de capacité

Le but des brevets de capacité est d'encourager la lutte des jeunes contre leurs défauts et de développer ainsi leur caractère et leur endurance physique.

Ces brevets constituent un excellent moyen de compléter le travail des étoiles et de poursuivre l'éducation des louveteaux.

Dès que le petit loup a obtenu sa première étoile, Akéla peut lui permettre de préparer et passer jusqu'à trois brevets. Quand il aura obtenu sa deuxième étoile, il pourra passer autant de brevets qu'il désirera: mais toujours dans le but de se développer. Le mieux est d'en préparer quelques-uns dans chaque groupe.

Les brevets de capacité sont divisés en cinq groupes: 1) Religion (insignes blanches), catéchisme, histoire sainte, servant de messe, ami des missions; 2) Intelligence (insignes bleues), collectionneur, troubadour, observateur, ami des livres; 3) Habileté manuelle (insignes jaunes), artiste, bricoleur, tisserand, jardinier, ami des animaux; 4) Service d'autrui (insignes rouges), aide-secouriste, travaux ménagers, guide, cycliste; 5) Santé (insignes vertes), équipier, gymnaste, nageur, patineur.

Quand le Louveteau aura rempli toutes les conditions requises, Akéla lui remettra l'insigne devant toute la Meute et recevra son engagement spécial. Le Louveteau fera de son mieux pour bien tenir cet engagement; de sorte qu'il n'y ait jamais un Louveteau portant une insigne dont il ne serait pas digne.

Attention! Attention!

Vous êtes cordialement invités à une soirée sociale au profit des Scouts catholiques de St-Boniface le vendredi 22 avril, à 8 h. p.m., au Cercle Ouvrier St-Joseph.

Et quoi de plus agréable que de partager notre gaieté, nos souvenirs avec parents et amis! Alors, n'oublions pas le vendredi 22 avril.

Scouts et Louveteaux
du diocèse de St-Boniface.

M. Adolphe Robert, titulaire du Prix Champlain

Le jury du Prix Champlain 1965 vient de faire connaitre son verdict. Il a recommandé unanimement que ce Prix Littéraire de cinq cents dollars destiné à un écrivain canadien-français ou franco-américain hors du Québec soit décerné à M. Adolphe Robert, de Manchester, New Hampshire, pour son ouvrage tout récent: "Souvenirs et portraits", un volume de 290 pages paru à Manchester en 1965. Le Conseil de la vie française, donateur du Prix, a accepté la décision du jury et proclame M. Robert titulaire de cette récompense littéraire. M. Robert en devient le dixième lauréat et il est le troisième Franco-américain à le recevoir.

Le lauréat est né à Joliette, mais il s'est installé en Nouvelle-Angleterre après ses études classiques. Il a fait d'abord du journalisme. Il est devenu ensuite secrétaire et président de l'importante Société mutuelle d'Assurances l'Association Canado-Américaine dont le siège social est à Manchester, N.H., mais qui compte des milliers de membres dans le Québec. Il est l'un des chefs les plus estimés du groupe franco-américain. La France l'a promu Officier de la Légion d'Honneur. Il a reçu des doctorats en Lettres des Universités Laval et de Montréal, ainsi que le Grand Prix de la Société historique franco-américaine. Outre ses écrits comme journaliste et comme rédacteur actuellement du bulletin "Le Canado-Américain", il a publié huit volumes dont le Mémorial des Actes de l'Association Canado-Américaine.

M. Robert demeure à Manchester. Il est président émérite de l'Association Canado-Américaine. Le Prix lui sera remis le 25 avril prochain à Manchester même au cours d'un diner soulignant son élévation à la chevalerie de St-Grégoire-le-Grand et celle de Mgr Adrien Verrette à la prélature romaine.

Un Canadien français aux Affaires indiennes

OTTAWA -- L'honorable Arthur Laing, ministre du Nord canadien et des Ressources nationales et Surintendant général des Affaires indiennes, a annoncé la nomination de M. Jean-Marie Thibault par la Commission du service civil au poste de conseiller des Services administratifs et financiers, de la Direction générale des affaires indiennes.

Les nouvelles fonctions de M. Thibault seront de conseiller le sous-ministre adjoint (Affaires indiennes) sur toutes les questions relatives aux prévisions des dépenses de la Direction, sur la présentation de rapports financiers, le contrôle budgétaire et l'administration financière. Il avait jusqu'ici exercé les fonctions de surveillant des Services financiers à la Direction des services d'expansion, depuis son entrée à la Direction générale des affaires indiennes, en janvier 1965.

Né à Ottawa, M. Thibault a obtenu le baccalauréat ès arts à l'Université d'Ottawa, en 1946. Il obtenait par la suite la maîtrise en commerce à l'Ecole des Hautes études commerciales, à Montréal, et la maitrise en administration des affaires, de l'Université Columbia, de New York. En 1952, il était admis à l'Institut des comptables agréés de la province de Québec.

Entré au service de **l'Aluminium Company of Canada,** en 1952, M. Thibault a travaillé dans les bureaux de la société à Arvida et à Montréal (Qué.), ainsi qu'à Kitimat (C.-B.). Six ans plus tard, il entrait à la Division de l'impôt, du ministère du Revenu national, à titre de cotiseur des sociétés, puis il passait plus tard à la Section de l'organisation, à l'Administration centrale.

M. Thibault est marié et père de deux enfants.

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

DIMANCHE
7.55—O Canada
8.00—Nouvelles
8.02—Bonjour dimanche
9.00—Le jour du Seigneur
9.15—Concert du dimanche
10.00—Pour nos malades
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.10—Variétés
11.30—Voix célèbres
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Carnet mondain, Avis de décès
12.18—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nations au micro
6 h., 6 h. 30 ou 7 h. — La soirée du hockey selon l'endroit où la partie est jouée.
6.00—Vie croissante
6.20—Horaire
6.25—Nouvelles
6.30—Musique de scène
7.00—Concert populaire
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.10—Tour des capitales
9.30—Détente musicale
10.00—Match intercités
10.30—L'heure exquise
11.30—Nouvelles,
2.00—Fémina
2.15—Un homme vous écoute
2.30—Marie Tellier, avocate
2.45—Vies de femmes
3.00—Ranch 1050
3.30—Annonce éclair-messages
3.35—Ranch 1050
4.00—Nouvelles, Pleins feux sur les succès
4.30—Capsule d'optimisme
4.35—Pleins feux
5.00—Radio-Journal
5.25—Chronique sportive
5.30—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles, Tous les garçons, les filles
6.30—Chronique sportive, Tous les garçons
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles, Carnet mondain
7.15—Détente musicale
9.00—Trente minutes d'informations
11.30—Classiques pour tous
12.00—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture

Du lundi au vendredi inclusivement
6.25—Ouverture, O Canada
6.30—Radio-Journal
7.00—Nouvelles
6.44—Réveille-matin
6.54—Chronique sport.
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.35—Réveille-matin
7.45—Chronique sport.
7.48—Réveille-matin
7.55—Nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement
8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.10—De la cave au grenier
9.55—Rendez-vous chez Eaton
10.00—Nouvelles, Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles
12.15—Chronique sportive
12.19—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Est-ce ainsi que les hommes vivent

LUNDI
4.35—A ciel ouvert
7.30—Interview ou intermède
8.00—Le marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—Revue des arts et des lettres
9.30—Musique d'aujourd'hui
10.30—Concours national de Radio-Canada
11.00—A ciel ouvert

MARDI
4.35—Un chansonnier et sa muse
7.30—Interview ou intermède
8.00—Marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—Place publique
9.30—Les affaires de l'Etat
10.00—Concert symphonique
11.00—Musique de danse

MERCREDI
4.35—Toute la gamme
7.30—Veillée a la chandelle
8.00—Le marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—De mémoire de femme
9.30—Concert du mercredi
11.00—Toute la gamme

JEUDI
4.35—Pourquoi pas
7.30—Orchestre symphonique
8.30—Capital et travail
9.30—Nations au micro allemands
10.30—A la rencontre des illustres
11.00—De par le monde

VENDREDI
3.25—Echos de St-Pierre
4.30—Pourquoi pas
7.30—Interview ou intermède
7.45—Nouvelles de France
7.50—Interview ou intermède
8.00—Marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—Orchestre de chambre
9.30—Concert léger
10.00—Le temps des refrains
10.30—Musique de scènes
11.00—Pourquoi pas

SAMEDI
7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—Matinée musicale
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Nouvelles, Tante Lucille
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Bob Morane
11.30—Divertissement
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Rendez-vous
12.30—Union des électeurs
12.45—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.05—Prévisions
1.10—Condition des routes
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Carrousel
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Capsule d'optimisme
4.35—Quand on file en auto
5.00—Radio-Journal
5.15—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Tous les garçons, les filles
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Détente musicale
7.30—La parole est d'or
8.00—Cabaret du soir qui penche
8.30—Au clavier
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Cabaret du soir qui penche
11.00—Musique de danse
12.00—Nouvelles

Décès de M. l'abbé L.-J. St-Jacques

Le mercredi 13 avril, à l'hôpital Misericordia, est décédé à l'âge de 68 ans, M. l'abbé Louis-Gaston St-Jacques, de 191, rue Austin, Winnipeg.

M. l'abbé St-Jacques est né à Ottawa et fit ses études théologiques au séminaire St-Augustin de Toronto. Son ordination eut lieu à la basilique d'Ottawa, le 20 décembre 1924. Il arriva dans le diocèse de Winnipeg en 1925 et fut envoyé à la mission d'Oak Lake. De 1928 à 1942, il fut professeur d'histoire au Collège St-Paul. Il passa ensuite trois ans comme chapelain affecté à l'A.R.C. au Canada, puis fut le premier prêtre résidant à la paroisse Notre-Dame du Perpétuel-Secours à Charleswood jusqu'en 1946. De cette date à 1948, il étudia à la faculté du Service social à l'Université de Montréal et obtint sa maîtrise. Il devint travailleur social à l'école de métiers St-Joseph en 1948, puis nommé directeur du Bureau catholique de Bien-être, poste qu'il occupa jusqu'en 1961, alors qu'il devint travailleur social à la résidence St-Joseph pour vieillards.

Le défunt laisse dans le deuil deux soeurs, Mmes Flore Gagnon, d'Ottawa, et T. Charlton, de Californie.

Les prières furent récitées dimanche soir, à 8 h. 30, en l'église de l'Immaculée Conception où le service solennel fut chanté lundi matin, à 10 h. 30. L'inhumation se fit au cimetière Ste-Maire.

La mort de M. l'abbé St-Jacques laisse un grand vide non seulement dans le coeur de ses confrères du clergé, mais dans ceux d'un très grand nombre de personnes qui ont bénéficié du zèle de ce prêtre véritable, qui s'est dévoué sans compter à toutes les oeuvres sociales à tous les niveaux de la société.

Fête patronale de la L.F.C., le 26 avril

Le mardi 26 avril est la fête de Notre-Dame du Bon Conseil, patronne de la Ligue des Femmes Catholiques. En ce beau jour, nous aimerions offrir à Marie quelque chose de spéciale en son honneur.

Une messe sera célébrée en la basilique de St-Boniface le soir, à 8 h., où membres et amies pourront participer activement. Celle-ci terminée, nous descendrons ensuite à la salle Jubinville pour une courte réunion durant laquelle on recevra les nouveaux membres. Le tout se terminera par un léger goûter.

Mme Alphonse Savard, présidente du comité de recrutement, serait heureuse de recevoir les noms de nouvelles recrues intéressées à se joindre à la Ligue. En effet, nous sentons grandir un besoin de plus en plus pressant de membres dévoués devant un apostolat fructueux à remplir.

Nous aimerions ici mentionner les bénéfices spirituels pour tout membre de la Ligue: participation au mérite des messes offertes par la Ligue; mérites à gagner en récitant les prières de la Ligue; grâces que l'on peut s'attirer en participant aux bonnes oeuvres de la Ligue; satisfaction d'avoir participé à l'apostolat des laïques.

Les nouvelles recrues doivent signer une demande d'admission avant d'être reçues officiellement.

Pour plus d'informations, entrer en communication avec Mme Savard: 233-1316.

Le comité de presse
et publicité.



CITÉ DE SAINT-BONIFACE
AVIS

Des demandes en écrit seront reçues par le Greffier jusqu'à midi, le jeudi 28 avril 1966, pour les positions suivantes:

TROIS (3) POMPIERS AU DEPARTEMENT DE FEU

Salaire initial: $300.00 par mois — augmentations réglementaires.
Entrée en fonction: le plus tôt possible
Temps de probation: 6 mois.
Limites d'âge: de 21 à 25 ans.
Education: au moins le grade X.
Les candidats devront soumettre expérience — s'il y a lieu — et subir un examen médical.

Ceux qui ont déjà par le passé fait une demande pour un emploi de ce genre devront soumettre une nouvelle demande.

Pour plus amples détails, formules de demande, et interview, s'adresser à M. Emery E. PROULX, Chef des Pompiers, au Poste no 1 du Département de Feu.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 18 avril 1966.



Le Cercle Molière présente

"NOTRE PETITE VILLE"
pièce en trois actes de
THORNTON WILDER,
adaptation française de JEAN MAUCLAIR,
les 4, 5, 6 mai à 8h. 30 p.m.,
à l'Académie Saint-Joseph
Les billets sont en vente
CHEZ HUOT et à la **LIBRAIRIE LUMEN**
Prix: $1.50 ***(Etudiants: $1.00)***

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez 774-2541, poste 249, ou écrivez aux Services de publicité, Société Radio-Canada, 541, avenue Portage, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Un nouveau téléroman à Radio-Caanda, en septembre

L'auteur de "Filles d'Eve", Louis Morisset, vient de signer un accord avec la Société Radio-Canada en vue de présenter dès septembre prochain, aux téléspectateurs du réseau français, un nouveau feuilleton intitulé "Rue des Pignons". Créé dans un poste privé de radio, "Rue des Pignons" sera adapté pour la télévision par son auteur qui a déclaré, en bref: "'Rue des Pignons' aura pour cadre un quartier populaire de l'est de Montréal et pour héros des personnages modestes, des gens comme on peut en rencontrer tous les jours dans la rue. Ils parleront un langage simple, compréhensible pour tout le monde; et chaque fois que ce sera possible, je les mettrai dans des situations amusantes. Sans être un téléroman comique, 'Rue des Pignons' sera une série où l'humour aura sa large part".

"Rue des Pignons" mettra en vedette, notamment, Juliette Béliveau dans le rôle d'une ancienne "belle", connue dans tout le quartier sous le nom de Bijou Bousquet. On reverra à ses côtés Réjean Lefrançois, le Florent des "Belles histoires", ainsi que Marie-José Longchamps, la timide Jeannine de "De 9 à 5". C'est Louis Bédard qui réalisera "Rue des Pignons" et il nous assure que: "Les premiers épisodes du nouveau téléroman seront présentés en noir et blanc, mais les suivants seront en couleur, probablement vers la fin d'octobre".

D'Iberville, une coproduction en couleur pour la télévision

Au cours du mois de mai, Pierre Gauvreau et Rolland Guay, réalisateurs à Radio-Canada, entreprendront le tournage d'une nouvelle série d'émissions dramatiques en couleur pour la télévision.

Il s'agit d'une dramatisation de la vie de Pierre Lemoyne, sieur d'Iberville, depuis le début de sa carrière, en 1682, jusqu'à l'établissement de la colonie de la Louisiane, en 1704.

Cette série intitulée "D'Iberville", coproduction de l'O.R.T.F. (France), de la R.T.B. (Belgique), de la S.S.R. (Suisse) et de Radio-Canada, comportera 39 émissions qui seront télévisées par Radio-Canada à compter de l'automne de 1967. Cette tranche de l'histoire de l'Amérique du Nord sera également présentée par Télé-Luxembourg et Télé-Monte-Carlo.

Plus de 75 comédiens participeront à cette série conçue par Radio-Canada.

Le nationalisme est-il condamnable?

M. le Rédacteur,

Au cours d'une émission télévisée, à l'occasion de l'ouverture du salon du livre à Montréal, on demandait à un prêtre ce qu'il fallait penser de la condamnation par le Pape du nationalisme, il y a un peu plus d'un an. En effet, dans son radiomessage de Noël 1964, S. S. Paul VI a voulu indiquer les principaux obstacles à la fraternité humaine; et c'est ainsi qu'il a parlé du nationalisme.

Le Souverain Pontife disait que le nationalisme "divise les peuples et les oppose les uns aux autres. (...) On pouvait le croire défait, au moins virtuellement, ajoutait-il, après la tragique expérience de la dernière guerre; voici qu'il se relève. Nous demandons instamment aux gouvernements et aux peuples d'être vigilants et de mettre un frein à cet instinct facile de prestige et d'émulation".

Cette affirmation exige quelques précisions, car le Pape n'a pas eu l'intention de condamner tout nationalisme, mais seulement celui qui, selon ses propres paroles, "dresse entre les peuples les barrières d'idéologies contraires, de psychologies fermées, d'intérêts exclusifs, de prétentions à se suffire à soi-même".

En effet, quand il est bien compris, le nationalisme ou le patriotisme sont bien loin d'être condamnables. Même s'il revêt un caractère d'universalité, le christianisme ne s'oppose pas à la diversité vivante des nations. C'est saint Pie X qui osait déclarer: "Si le catholicisme était ennemi de la patrie, il ne serait pas une religion divine". Sans doute, les catholiques d'un pays sont d'abord citoyens de la grande famille de Dieu et de son royaume, mais ils ne cessent pas pour autant d'être citoyens aussi de leur patrie terrestre.

L'affection que l'on porte à la patrie ou à la nation est tout à fait légitime. S. S. Pie XII disait, en 1953, que "les vraies convictions religieuses et l'amour de la patrie s'insèrent au plus profond de l'âme humaine, pénètrent ses fibres intimes et comptent parmi ses biens les plus précieux. Bien loin de s'opposer ou même de se gêner mutuellement, ces deux sentiments tirent d'un appui réciproque une vigueur insoupçonnée".

La doctrine de l'Eglise la plus authentique greffe même l'amour de la patrie au quatrième commandement de Dieu, qui demande d'honorer son père et sa mère. Ainsi, la piété filiale s'étend normalement des parents à toute la parenté, et elle s'élargit pour s'appliquer à toutes les choses de la nation ou de la patrie.

Cependant, toutes les choses humaines sont précaires, et les meilleures sont sujettes au pire. C'est pourquoi le nationalisme ou le patriotisme ne peuvent relever de la vertu chrétienne, que s'ils ne font pas obstacle à l'amour et à la justice envers les autres peuples: "L'amour de la patrie, affirmait S. S. Pie XII, en 1952, ne signifie jamais mépris des autres nations, défiance ou inimitié envers elles".

Le nationalisme qui refuse la communauté humaine est une erreur. Chez l'homme qui aime sa nation, il faut aussi retrouver le sens de la communauté des hommes, le besoin du dialogue et de la communion étendu à toutes les autres nations. Autrement, le nationalisme est dégénéré et il peut même devenir dangereux. La nation n'est pas un absolu: il n'y a de Dieu que Dieu; si l'on fait de la nation une idole, elle risque de devenir monstrueuse, tyrannique aux siens, redoutable aux autres nations. Un tel comportement, même s'il devient le fait d'un groupe, est le résultat d'un complexe d'agressivité propre surtout à l'adolescence.

Le nationalisme a donc besoin d'être purifié par le sens de l'universel; selon la devise du P. Teilhard de Chardin, "tout ce qui monte converge". Les frontières de la nation ne doivent pas être des murs protecteurs d'un égoïsme collectif, mais la membrane protectrice de cellules différenciées qui permet d'innombrables osmoses. L'amour de la nation ne doit pas signifier le mépris envers les autres nations, comme si le désir naturel de voir sa nation prospère et estimée devait entrainer l'aversion à l'égard des autres nations.

Au contraire, il faut multiplier les dialogues et les échanges entre les cultures, les milieux, les nations, comme entre les individus. Sans doute, la vision de la communauté humaine ne peut empêcher toutes les tensions nationales, mais elle rend plus fort pour les dominer, parce que l'esprit voit plus clair et plus juste à la lumière de la vérité, au lieu d'être enlisé dans l'intérêt égoïste ou d'être perdu dans la chimère.

L'amour de la nation ne peut être authentique que s'il est capable de sacrifice, comme tout amour d'ailleurs. Pour atteindre le sain épanouissement du nationalisme, une force supérieure vient aux croyants de la reconnaissance de Dieu, qui dépasse non seulement l'homme, mais aussi les nations et l'humanité entière. Cependant, c'est vers Dieu que tous ensemble nous devons converger, quelles que soient notre langue, notre culture, notre nation.

La solution d'un nationalisme authentique et équilibré ne peut se trouver dans la précipitation, la violence et la haine, mais dans la maturation, la paix et l'amour. Vouloir brûler les étapes est toujours un comportement infantile. C'est pourquoi, selon la pressante exhortation de S. S. Paul VI, il faut "mettre un frein à cet instinct facile de prestige et d'émulation", pour développer "une collaboration franche et réciproque".

Ovila MELANÇON, C.S.C.,
aumônier, Maison de la Providence,
Ste-Adèle-en-Haut, Qué.

Prenez garde qu'il ne se trouve quelqu'un pour vous réduire en esclavage par le vain leurre de la "philosophie", selon une tradition tout humaine, selon les éléments du monde, et non selon le Christ. (Col 3, 8)

Nouveaux programmes pour la Catéchèse au Secondaire

Communiqué de la Commission Catéchistique, diocèse de St-Boniface, le 4 avril 1966

1. Adoption d'un nouveau programme pour la Catéchèse au Secondaire.

La Commission catéchistique du diocèse de St-Boniface, présidée par Mgr Maurice Baudoux, approuvait le 2 mars dernier le tome I de la série "Dans les Chantiers du Père", par le Père M. Côté, C.S.C., de Montréal, pour l'enseignement en 10e, 11e et 12e années en septembre prochain et le tome II pour les 11e et 12e années en 1967-68. Furent aussi approuvés comme livres de référence pour le Maître enseignant le programme actuel d'Histoire de l'Eglise en 9e année, les deux tomes du Père Delorimier, C.S.C., intitulés "L'Eglise en Marche".

Cette décision fut prise sur recommandation d'un Comité spécial de prêtres et d'éducateurs du Secondaire qui se sont réunis plusieurs fois pour étudier et discuter la valeur de ces programmes après expérimentation dans quelques classes.

2. Descriptions de la série "Dans les Chantiers du Père".

a) Une approche vitale des sacrements et de la morale chrétienne.

Cette série en deux tomes entend parcourir en deux années les sacrements et la morale chrétienne. Cependant l'auteur a élaboré son programme d'une façon toute différente de ce que nous avons connu jusqu'à présent. Au lieu de réserver l'étude complète des sacrements pour une année et celle de la morale pour une autre année, il a lié intimement sacrements et morale pour les présenter ensemble sur deux ans. Plusieurs raisons militent en faveur de cette intégration des sacrements et de la morale, la plus évidente étant celle d'ordre pédagogique basée sur le souci d'éveiller et de maintenir l'intérêt des jeunes.

Parcourir à la suite chacun des sept sacrements, ou bien aborder l'un après l'autre les dix commandements n'a rien de tellement "prenant" pour des jeunes avides de discuter leurs aspirations, leurs activités, leurs difficultés, leur "monde". Ce genre d'étude des sacrements et des commandements que nous connaissons si bien engendre facilement la monotonie et invite à une analyse coupée de la vie. Cette façon de parcourir les sacrements et la morale relève plutôt d'une étude SUR les sacrements et SUR la morale alors qu'au catéchisme nous voulons d'abord et avant tout considérer la VIE sacramentelle et la VIE chrétienne basée sur la morale évangélique. D'ailleurs, dans la réalité même de la vie, les sacrements sont étroitement liés à la morale chrétienne et vice versa. N'est-ce pas en effet notre baptême qui doit orienter toute notre vie comme une vocation, nous appelant à reproduire en nous l'image du Fils de Dieu, son amour pour le Père et pour tous les hommes, et à construire avec lui le Royaume de Dieu? Voulant "réussir" leur vie, éclairer leurs aspirations, vaincre leurs difficiultés, les jeunes pourront découvrir que celles-ci s'inscrivent dans la ligne de leur baptême et que Dieu s'intéresse à toute leur vie. Loin de les brimer, la morale chrétienne apparaitra comme le perfectionnement de tout leur être renouvelé par le baptême. On comprendra mieux comment les sacrements marquent le chrétien et influencent sa vie selon le plan de Dieu sur chacun dans la construction du Royaume.

b) Développement de thèmes.

Une autre caractéristique de ce programme touche le développement de chaque sujet abordé. Encore ici l'auteur invite à se départir d'une approche trop scolaire. Il divise chacun de ses deux tomes en une série de thèmes au lieu d'une suite de chapitres. Son objectif n'est pas une étude complète, exhaustive de chaque sujet, comme le semblaient vouloir nos chapitres de manuels de catéchisme. L'auteur entrevoit plutôt la Catéchèse comme **essentiellement une initiation à la vie chrétienne.** "Or, la vie, sauf pour des adultes intellectuels, explique-t-il, est orientée bien souvent par quelques grandes idées simples". Ses thèmes se présenteront donc comme des orientations fondamentales de vie basées sur des données essentielles et simples de notre foi et visant plutôt à renouveler **l'esprit chrétien** des jeunes qu'à faire assimiler une multitude de détails, enrichissants peut-être, mais déconcertants pour des jeunes si peu capables de synthèse. "Avant l'âge adulte, écrit le Père Côté, la Catéchèse ne nous parait pas devoir dépasser le stade d'une initiation aux données fondamentales de la Révélation et de la vie; initiation inlassablement reprise et approfondie selon l'âge des destinataires". A l'adolescence, ne convient-il donc pas de donner une initiation chrétienne permettant aux jeunes chrétiens de se situer de nouveau devant leur christianisme en intégrant les forces nouvelles qu'ils ressentent profondément mais confusément en eux, ainsi que leurs découvertes du monde qui aussi leur posent des difficultés? La Catéchèse voudra alors les aider à travers ces thèmes à se diriger progressivement de la foi de leur enfance vers une foi adulte.

c) Guide du Maître et matériaux pour l'élève:

On le prévoit, l'enseignement de ces thèmes demandera une pédagogie adaptée. Préoccupé d'orienter la vie des jeunes et de promouvoir un esprit chrétien, l'auteur offre un Guide du Maître aidant le Catéchiste à faire appel continuellement à l'activité personnelle de chacun. Chacun doit découvrir pour lui-même, chacun doit s'impliquer lui-même. D'où la grande place accordée aux méthodes actives: recherches communes ou en équipe, discussions, commentaires et exposés alternant de sorte que l'on pourrait dire que l'activité des jeunes est aussi importante que l'exposé du Catéchiste.

En plus des indications claires et simples dans le Guide pour le Catéchiste, chaque élève aura une collection de feuillets (fiches) pour le guider dans ses recherches, discussions et réflexions. Chacun aura de plus un certain nombre de feuilles d'activité. C'est dire qu'en fait de matériaux, le Maître aura tout ce qu'il faut pour préparer et conduire ses leçons selon une pédagogie active propre à rejoindre l'objectif désiré, avec la grâce de Dieu. Mais plus important que les livres au programme, il faut compter sur la qualité du Maître chrétien.

3. Formation nécessaire.

La Commission catéchistique a adopté ce nouveau programme à condition que chaque Catéchiste qui sera appelé à l'enseigner puisse être initié à son contenu, son esprit et sa méthode. Il a été souligné qu'il ne faudrait pas que ce changement dans le programme ne soit qu'un changement de livre. S'il est vrai à tous les niveaux d'enseignement que le maitre est plus important que le volume utilisé, combien plus vrai cela est-il auprès des adolescents où la qualité du Maître devient nécessaire.

Il ne faudrait pas cependant conclure que ce nouveau programme est plus difficile que celui que nous avons présentement. Au contraire, il est de beaucoup plus simple. Mais il est nécessaire que le Maître puisse "entrer" dans tout ce qu'il contient de nouveau.

4. Prêtres et Catéchistes collaborent dans la mise en oeuvre de ce programme.

Le Comité de prêtres et d'éducateurs de Secondaire qui a étudié et recommandé ce programme est maintenant responsable de sa mise en oeuvre dans les écoles.

Pour les Catéchistes, une réunion est prévue dans chacune des divisions scolaires pour le mois de mai. On pourra alors se familiariser avec les manuels que l'on aura en main et, après une leçon de démonstration, on pourra discuter librement de ses implications.

De plus, deux réunions de formation auront lieu dans chaque division scolaire au tout début de l'année scolaire.

Enfin, pour permettre à un nombre appréciable d'Educateurs d'entrer dans ce programme avec plus de savoir-faire, des cours du soir seront offerts durant la semaine du 25 au 29 juillet au Collège de St-Boniface.

Pour les prêtres, c'est dans une réunion de région, que l'on appelle "vicariat forain", qu'ils se familiariseront avec ce programme et discuteront de leur rôle proprement sacerdotal dans l'éducation chrétienne des jeunes. Ils se réuniront aussi avec les Educateurs pour l'initiation au programme au mois de mai.

Voici les noms de ceux qui forment le Comité diocésain de la Catéchèse du Secondaire. Ils se partagent la responsabilité selon chacune des divisions scolaires.

St-Boniface: M. l'abbé Lucien Roy, Soeur Henri-de-Marie, S.N.J.M., M. Antoine Gaboriau.

Rivière-Seine: M. l'abbé Julien Lévesque, M. René Deleurme, Mlle Céline Houde.

Rivière-Rouge: M. l'abbé Marcel Dacquay, le R. P. Gérard Clavet, C.S.V., Soeur Antoine-de-la-Providence, S.N.J.M.

Montagne: M. l'abbé Réginald Prescott, Soeur Blandine, C.R.-C.P., Soeur Raymond-de-Jésus, S.N.J.M.

Cheval-Blanc: le R. P. Bernard Pinette, O.M.I., Soeur St-Marc, M.O.

Note: L'Institut Collégial de Powerview pourra se joindre à la Division de la Seine pour ce qui regarde le Catéchisme. De même, toutes les écoles secondaires dans le diocèse de Winnipeg où le catéchisme s'enseigne en français pourront se réunir à la division du Cheval-Blanc.

5. Collaboration entre Catéchistes, entre Prêtres et Principaux.

L'adoption du même programme en 10e, 11e et 12e années favorisera cet échange et cette collaboration tant désirés entre les Catéchistes d'une même école dans leurs efforts pour rejoindre les jeunes d'une façon adaptée et efficace.

Il est à souhaiter que dans chaque école s'établisse cette entraide qui existe déjà pour l'enseignement des matières profanes. Pour y arriver, il faudrait, comme pour les autres matières, que dans chaque école, un Educateur soit nommé responsable de la Catéchèse et puisse voir à tout ce qui pourrait aider les maîtres et favoriser la qualité de la Catéchèse donnée aux jeunes. Il faudrait pour cela prévoir la formation d'un tel responsable, et qu'au moins il puisse suivre les cours du soir donnés cet été sur la Catéchèse du Secondaire.

De plus, ne faudrait-il pas que prêtre et principal d'école dressent un programme de collaboration pour tout ce qui a trait à la Catéchèse et à l'éducation chrétienne des jeunes à l'école? Il est à souhaiter que le changement de programme favorise une réorganisation ou une organisation de la Catéchèse afin que chacun puisse remplir le rôle qui lui revient.

6. Le programme d'Histoire de l'Eglise en 9e année.

En adoptant comme livres de référence les volumes du Père Delorimier intitulés "L'Eglise en Marche", la Commission catéchistique diocésaine veut répondre au besoin qu'ont les Catéchistes de matériaux les aidant plus immédiatement à préparer des leçons adaptées aux jeunes.

Les deux volumes du Maître de "l'Eglise en Marche" offrent des développements de leçon qui sont presque déjà des leçons préparées. Il sera donc plus facile d'enseigner le programme d'Histoire de l'Eglise.

De plus, les deux volumes de "L'Eglise en Marche" destinés à l'élève (mais que seul le Maître aura en main) permettront au Catéchiste de choisir des Activités pour l'élève. Il sera facile de préparer ce qui est nécessaire pour que les élèves puissent faire ces activités. Aussi, certaines questions et réponses qui jalonnent les livres de l'élève permettront de résumer les connaissances plus importantes et aideront les élèves à cerner et retenir les faits et idées majeurs du programme.

A une réunion générale des Catéchistes enseignant l'Histoire de l'Eglise, au mois de mai à St-Boniface, tous pourront se familiariser avec ces livres qu'ils auront alors en main et discuter de leur usage dans leur Catéchèse.

7. Programmes anglais de Catéchèse au Secondaire.

On peut s'attendre aussi à des améliorations dans les programmes de Catéchèse destinés aux jeunes de langue anglaise. La question est à l'étude et il faudra attendre qu'une décision soit prise par le secteur anglais de la Commission catéchistique diocésaine.

8. Période de transition dans la Catéchèse des jeunes.

Plus que tout autre secteur de la Catéchèse, celui de la Catéchèse des jeunes est en évolution. Un plus grand nombre de matériaux commence à paraître chez les Editeurs, mais ce sont tous des essais, résultats d'une recherche. S'il y a adoption de nouveaux programmes au Secondaire, il faut donc les considérer comme des programmes transitoires. Il y a urgence de changer sans qu'il faille attendre indéfiniment pour des programmes éprouvés par des années d'expérience. Il ne faut donc pas s'attendre dans cette période de transition à ce que les nouveaux programmes dureront un grand nombre d'années, comme par exemple cela a été le cas pour la collection "Témoins du Christ".

Il est à espérer que ces changements au programme rencontreront les besoins des jeunes et l'attente des Catéchistes. Puissions-nous tous collaborer pour arriver à une Catéchèse plus adaptée et ainsi contribuer pour notre part à renouveler l'esprit et la vie chrétienne selon la ligne tracée par le Concile Vatican II.

Robert LANE, ptre,
secrétaire de la Commission catéchistique et directeur de l'Office catéchistique,
diocèse de St-Boniface.

Prélude de Centenaire

O mon si beau pays, ton grand anniversaire
Déjà, du bout du doigt, doucement, se prépare.
Avec tous ses projets et sa grande fanfare.
Je cueillerai pour toi, dans ton vaste jardin,
Je prendrai pour fougère cette gerbe de blé,
Je prendrai cette mousse pour doubler mon écrin
Lavallière d'étoiles pour toi, j'y poserai.

Et laisse-moi crever ces immenses nuages
Pour déborder tes coffres de céleste rosée.
Des symphonies d'oiseaux j'aurai bien les ramages
Quand le choeur d'univers, pour toi viendra chanter.
Tu m'as donné la vie, ma langue, ma richesse,
Et pour nimber ton front je voudrais aujourd'hui
Te rendre "au centuple" ton aimable tendresse.
Et je mourrais pour toi, mon merveilleux pays.

Manie TOBIE.

Au poste CBWFT

JEUDI 21 AVRIL

3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—Les Croquignoles
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Roquet, belles oreilles
7.00—Aujourd'hui
8.00—La Kermesse
8.30—A communiquer
9.00—Long métrage: "L'Engrenage"
11.00—Cinéma: "A toi de faire, mignonne"

VENDREDI 22 AVRIL

3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—Nos frères, les hommes
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Les Cadets de la forêt
7.00—Aujourd'hui
8.00—Du côté de Québec
8.30—Cinéma international: "Rien que nous deux"
10.15—Les Couche-tard
10.45—Micheline
11.00—Cinéma: "Adua et ses compagnes"

SAMEDI 23 AVRIL

2.30—La Souris verte
3.00—Pépinot
3.30—Le Curling
4.30—Langue vivante
4.45—Don Quichotte
5.15—Cent millions de jeunes
5.45—Tour de terre
6.15—Téléjournal
6.30—A communiquer
7.00—Aujourd'hui
8.00—La Poule aux oeufs d'or
8.30—Long métrage: "Série noire"
10.00—Votre choix
10.30—Paris-musique
10.45—Cinéma: "La Ciociarra"

DIMANCHE 24 AVRIL

2.30—Grand Prix
3.00—Magazine international des jeunes
3.30—L'Univers des sports
4.30—Les Travaux et les jours
5.00—Signes du temps
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Expo 67
7.00—Walt Disney présente
8.00—Music-hall
9.00—Canada 99
10.00—Conférence de presse
10.30—La Grande Guerre
11.00—D'hier à demain

LUNDI 25 AVRIL

3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—Atome et galaxies
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Le Courrier du Roy
7.00—Jeunesse oblige
8.00—Les Belles Histoires des pays d'en-haut
8.30—Face à la musique
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—Entre ciel et terre
10.30—A communiquer
11.00—Cinéma: "Lady Godiva"

MARDI 26 AVRIL

3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—Bobino
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Robinson Crusoé
7.00—Aujourd'hui
8.00—Septième-Nord
8.30—Route 66
9.30—De 9 à 5
10.00—Caméra 66
10.30—Cinéma: "L'Affaire d'une nuit"

MERCREDI 27 AVRIL

3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—La Vie qui bat
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Thierry la Fronde
7.00—Aujourd'hui
8.00—Le Bonheur des autres
8.30—Long métrage: A communiquer
10.15—Série dramatique
11.15—Les Affaires de l'Etat
11.30—Les Incorruptibles

FILMS au poste CBWFT

SERVICE DE PRESSE
Office Catholique national des Techniques de diffusion

Jeudi 21 avril

11 h. — **A toi de faire, mignonne:** Fr. 1963. Comédie policière de B. Borderie avec Eddie Constantine et Gaia Germani. — Un agent du F.B.I. est chargé de retrouver un savant qui vient d'être kidnappé. — Mené bon train. Bagarres bien réglées. Nombreux gags. Interprètes de talent. — Liberté de conduite. Scènes osées. Adultes, des réserves.

Vendredi 22 avril

8 h. 30 — **Rien que nous deux:** It. 1957. Comédie dramatique de R. Rossellini avec Léa Massari et Enrico Pagani. — Les joies et les difficultés d'un mariage entre deux étudiants d'Université. — Thème humain mais fort mince. Nombreuses notations justes. — Optimisme. Clergé ridiculisé. Adultes.

11 h. — **Adua et ses compagnes:** It. 1960. Drame social d'A. Pietrangeli avec Simone Signoret et Emmanuelle Riva. — Quatre prostituées réunissent leurs économies pour ouvrir un restaurant. — Réalisation soignée. Intérêt soutenu. Interprétation solide. — Conclusion pessimiste. Scènes suggestives. Adultes, des réserves.

Samedi 23 avril

10 h. 45 — **La Ciociara:** It. 1960. Drame de V. De Sica avec Sophia Loren et Eleonora Brown. — Pendant la guerre, une femme gagne son village natal avec sa fillette. — Mise en scène vigoureuse. Souci de vérité. Interprétation saisissante. — Condamnation de la guerre. Scènes et langage osés. Adultes, des réserves.

Mardi 26 avril

10 h. — **L'affaire d'une nuit:** Fr. 1960. Comédie dramatique de H. Verneuil avec Pascale Petit et Roger Hanin. — Devant s'absenter, un homme confie sa femme à un ancien camarade. — Thème usé. Réalisation soignée mais conventionnelle. Bons interprètes. — Personnages amoraux. Adultère présenté avec sympathie. Déconseillé.

TRIBUNE LIBRE

Le 11 avril 1966.

Monsieur le rédacteur,

On dit Fannystelle, St-Pierre et quand St-Boniface? Disons plutôt que ce fut d'abord St-Emile à St-Vital.

Depuis septembre 1965, l'enseignement du français a été enlevé du programme d'étude de notre école paroissiale (paroisse bilingue).

Serait-il possible d'exiger du gouvernement plus de reconnaissance du français comme langue d'enseignement alors que notre Commission scolaire St-Emile, quoique faisant partie active de l'A.M.E.E., ne reconnait pas nos droits de parents lorsqu'il s'agit de notre langue?

Imaginez l'étonnement des parents lorsqu'à la fin d'avril 1965 la Commission scolaire paroissiale décida d'enlever le français du programme d'étude afin de rehausser le niveau académique de l'école. De 57 familles dont les enfants fréquentaient l'école St-Emile, 37, sans compter les 4 membres de la Commission scolaire, exprimaient par écrit leur désir de garder le français.

Le Comité soussigné, après études, enquêtes, assemblées, discussions, etc., soumit trois solutions, mais celles-ci furent toutes refusées par la Commission scolaire sous prétexte qu'elle avait étudié ce supposé problème du français depuis deux ans et que ce n'était "pas possible", disait-on, paroles même du conseiller moral de cette commission. (Notons que 5 sur 6 des membres de cette Commission sont de langue française.)

Il est difficile de comprendre comment une Commission scolaire paroissiale, qui avait récemment fait la grève et reçu de la publicité dans les journaux, à la télévision, etc., peut si vite oublier le support financier reçu des Canadiens français du Québec et d'ailleurs, tous croyant qu'ils venaient en aide à une cause bien française.

Que devons-nous faire maintenant? Nous voulons des suggestions.

Le Cercle local de l'A.E.C.F.M. de St-Emile,
par son Comité exécutif.

Le Français au Manitoba

A la suite de l'abolition du système des écoles publiques confessionnelles, protestantes ou catholiques, que le gouvernement libéral de Greenway venait de perpétrer, deux causes célèbres furent portées jusqu'au Conseil privé.

Deux causes célèbres

D'après le premier jugement du Conseil privé, le seul droit que les catholiques romains possédaient avant l'entrée du Manitoba dans la Confédération en 1870, en vertu de la loi et de la coutume, "était le droit ou le privilège d'établir et de maintenir pour l'usage des membres de leur église, des écoles qui leur plaisaient". L'école publique neutre devait être considérée plutôt comme une addition à l'ordre de chose existant, qu'une substitution préjudiciable à un groupe quelconque. Interprétation assez étrange de "la coutume" établie avant 1870. Cette décision accordait au gouvernement manitobain l'autorité voulue pour modifier l'ancienne loi scolaire en faveur de la loi de 1890.

Les catholiques alors s'adressèrent au gouverneur en Conseil, (requête signée par 4,237 personnes) lui demandant le redressement de leurs griefs, comme le permettait l'Acte du Manitoba.

Avant d'agir, le gouvernement fédéral voulut connaître définitivement son pouvoir rémédiateur. Il demanda à la Cour suprême du Canada de définir ses attributions en cette matière pour que ses démarches soient conformes à la constitution du pays.

Cette première décision fut défavorable. Le gouvernement fédéral en appela alors au Conseil privé. Celui-ci renversa la décision de la cour canadienne et accorda au gouvernement fédéral plein pouvoir de remédier aux griefs de la minorité catholique du Manitoba en adoptant une loi réparatrice. Ce jugement précisait que les droits acquis en 1871 étaient valides et faisaient maintenant partie de l'Acte du Manitoba.

Refus du Manitoba de bouger

Après plusieurs interventions de la part du fédéral, le gouvernement refusa catégoriquement de bouger. Finalement le gouvernement central, avec beaucoup d'honnêteté, prépara une loi réparatrice. Cette dernière resta en panne, après la deuxième lecture, dû à l'expiration légale du gouvernement au pouvoir. Il est à remarquer que tous les députés de la province de Québec, sauf 2 ou 3, s'étaient engagés solennellement, par écrit, à voter en faveur d'une législation réparatrice.

Le compromis Laurier-Greenway

M. Laurier, devenu premier ministre du Canada, transigea avec M. Greenway, premier ministre du Manitoba, un compromis où la minorité catholique n'eut rien à dire et où la décision du Conseil privé fut presque complètement ignorée.

Ce compromis, en résumé, après avoir rempli certaines conditions: 1) permettait une demi-heure d'enseignement religieux par jour, à partir de 3 h. 30 de l'après-midi; 2) autorisait l'emploi d'un instituteur catholique; 3) défendait la ségrégation des élèves d'après les dénominations religieuses; 4) là où les élèves de toute (dans une) école parlant le français ou toute autre langue que l'anglais, comme langue maternelle, l'enseignement de tels élèves sera donné en français ou telle autre langue et en anglais d'après le système bilingue. Ce qui veut dire l'enseignement de l'anglais au moyen du français durant les premières années. Pour le reste, l'anglais était la langue d'enseignement.

Première tentative de séparatisme au Manitoba

Deux faits sautent aux yeux en examinant la façon d'agir des deux gouvernements. En adoptant l'Acte de l'Amérique du Nord de 1871, le Parlement de Londres ratifiait par le fait même l'Acte du Manitoba. Maintenant, si l'Acte de l'Amérique du Nord de 1867 (la Confédération) ne peut être modifié que par le gouvernement impérial, la même situation devrait prévaloir dans les deux cas. En conséquence le Manitoba n'avait pas l'autorité voulue pour modifier les clauses relatives au français et à l'école confessionnelle.

De plus, le gouvernement Greenway, en refusant d'acquiescer à la décision du Conseil privé, signée par la reine Victoria, rejetait par ce fait l'autorité royale, le propriétaire des terres de Rupert avant 1870. Ce fut donc, dans l'Ouest, la première tentative de séparatisme.

De son côté, le gouvernement fédéral n'avait pas le pouvoir d'intervenir dans le cas présent, sinon pour rétablir tous les droits de la minorité lésée. Il ne pouvait pas les réduire où les éliminer par compromis. L'Acte du Manitoba et l'Acte de l'Amérique du Nord conféraient au gouvernement fédéral le rôle de protecteur des droits officiels de la minorité, anglaise ou française, catholique ou protestante.

La loi Thornton de 1916

Le compromis Laurier-Greenway resta en vigueur jusqu'en 1916, alors que le gouvernement Norris adopta la loi Thornton. Celle-ci prohibait l'usage comme langue d'enseignement de toute autre langue que l'anglais. La loi défendait également, au niveau élémentaire, d'enseigner toute autre langue que la langue anglaise. La porte était donc fermée très hermétiquement.

Cette loi, elle aussi, était ultra vires, puisque la province n'avait pas l'autorité requise pour abolir l'usage du français comme langue officielle au Manitoba. Aux élections fédérales, le gouvernement d'Ottawa publie encore en français et en anglais — pour se conformer aux prescriptions de l'Acte du Manitoba — tous les avis et les proclamations s'y rapportant.

L'Association d'éducation

L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba fut fondée en 1916, à la suite de cette loi arbitraire. A force de sacrifices énormes et grâce à l'héroïsme du personnel enseignant elle a réussi à maintenir l'enseignement partiel du français chez les nôtres. Ce programme mieux connu sous le nom du Programme de français de l'Association ou French Option, depuis trois ans, a été assumé, après revision, par le ministère de l'Instruction publique, sous le nom de Français 1 à 12. Il fait donc partie du programme officiel et les manuels français sont, par ce fait, fournis gratuitement conformément aux lois actuelles.

Pourquoi deux poids et deux mesures au Canada?

Il reste qu'au Canada, en dehors du Québec, il existe pour tous les francophones deux poids et deux mesures.

Par comparaison, la minorité anglophone du Québec possède, comme il est juste, tous les droits et les privilèges requis pour que les citoyens de langue anglaise puissent atteindre leur plein épanouissement culturel à partir de la première année scolaire jusqu'aux plus hautes sphères de l'université, par l'intermédiaire d'institutions scolaires totalement sous leur contrôle et entièrement aux frais de l'Etat.

L'on demande souvent aux Canadiens français précisément ce qu'ils veulent. La réponse est simple et claire. Les minorités francophones des provinces anglaises veulent avoir les mêmes droits et les mêmes privilèges que possède dans Québec la minorité anglophone. Ce qui est valable dans le Québec devrait l'être dans les autres provinces du Canada.

Raymond BERNIER.



M. Roland Couture, directeur gérant du poste CKSB à St-Boniface, adressera la parole à la 2e réunion annuelle de l'Association des Gérants des Caisses Populaires. A cette occasion, tous les officiers des Caisses Populaires, ainsi que leurs dames, sont invités à un banquet qui précédera cette assemblée. Après lecture des rapports des nombreuses activités de l'année terminée, on élaborera un programme pour celle qui commence. Tous les gérants ont reçu des billets pour le banquet qui commencera à 6 h. 30 p.m., le jeudi 28 avril, dans la salle de la Credit Union League, 191, avenue Provencher, St-Boniface. Le secrétaire est confiant que tous seront présents à cette importante réunion.

En badinant

L'inondation a quelque peu dérangé les activités de la Boite à Bidou, mais après quelques ajustements, tout est revenu dans l'ordre.

La semaine dernière la Boite a pu tenir sa rencontre hebdomadaire. Comme d'habitude, la salle était remplie. Pierre Laforce, le conférencier invité, est un jeune universitaire ardent, un travailleur acharné, doté en plus d'un dynamisme captivant dont la source d'inspiration est solidement chrétienne. Il a abordé son sujet d'un pied ferme.

Un monde à rénover

J'ai écouté attentivement les conférenciers qui m'ont précédé. De toute évidence, deux courants d'idées s'affrontent.

Les uns veulent bâtir la cité nouvelle en se servant des techniques révolutionnaires. Pour eux, seule la révolution, sanglante si nécessaire, peut apporter rapidement les changements que le monde attend avec impatience. On leurre le peuple d'un tas de promesses qui n'aboutissent à rien, disent-ils. Pendant ce temps-là, les problèmes croupissent dans l'attente. L'esprit de routine cloue les dirigeants dans l'inactivité et l'indécision. Quand l'on veut reprendre le temps perdu, l'on ne sait trop de quel côté tourner la tête ou sur quel pied danser.

En somme, pour rénover la société actuelle, ils avouent qu'il faudrait chambarder complètement toutes les vieilleries d'hier et se servir de nouvelles recettes plus appropriées à la mentalité du temps. Il est urgent de dispenser aux quatre vents toutes ces gênantes superstitions religieuses et toutes ces traditions moyenâgeuses, qui ont maintenu les Canadiens français dans cette zone d'infériorité sans issue.

L'action efficace est maintenant à l'ordre du jour, car le réveil a sonné pour de bon. La révolution est seule capable de structurer un Canada français, fier de sa force et de ses réalisations.

Vers un dynamisme chrétien

Je suis tout à fait convaincu que seul un christianisme vraiment compris et vécu peut déclencher ce dynamisme à haut rendement capable d'édifier un monde nouveau, dédié d'abord à servir la communauté humaine, tout en respectant la liberté et les droits de chacun. J'appartiens donc à la deuxième catégorie.

Je vous pose la question bien sincèrement. Quel est le jeune homme ou la jeune fille qui ne se sentirait pas comme saisi par cet appel grandiose: que la terre d'aujourd'hui a un besoin pressant de bâtisseurs généreux, prêts à se lancer avec enthousiasme à rendre ce monde plus habitable, plus beau, où il s'y trouvera plus d'aisance, plus de bonheur, moins de pauvreté et moins de souffrance?

Si des jeunes se laissent enthousiasmer par le souffle révolutionnaire, qui en somme libère la matière mais enchaine l'homme, pourquoi ne se laisseraient-ils pas, à plus forte raison, fasciner par l'appel du Créateur? N'a-t-il pas, en effet, ordonné à chacun d'achever la création en y organisant avec habileté la vie politique, la vie économique, l'éducation, les loisirs, les sciences, le savoir humain pour mettre le progrès au service de ses semblables?

En travaillant à réaliser ce programme d'action, les jeunes les premiers, trouveraient tout le dynamisme requis pour décupler leur rendement et bâtir dans la joie, aussi rapidement que possible, la belle cité que les hommes recherchent avec tant d'acharnement.

Une tâche captivante

N'est-ce pas là le plan divin? Existe-t-il une tâche plus noble, plus inspiratrice que celle d'administrer tous les biens de la terre que le Père a confiés à ses enfants en vue de les faire fructifier à l'avantage d'autrui? L'amour du prochain, la grande charte du christianisme, n'exige-t-il pas d'aider celui qui est proche de soi, selon ses moyens et ses talents?

Si tous les croyants mettaient l'épaule à la roue, le monde serait vite transformé. Un fait reste évident. Si les chrétiens ne veulent pas s'imposer la tâche de construire un monde meilleur conforme au plan divin: celui de l'amour, les révolutionnaires le construiront, eux, à leur façon et selon leur conception matérialiste, avec toutes les restrictions que ce régime entraine.

Notre rôle à nous, les jeunes, ce n'est pas de détruire à pleine hache, mais de bâtir haut et grand, dans la joie et la générosité. Voilà mon choix. Libre à vous maintenant de faire le vôtre.

BRISE DES PLAINES



C'est M. Gilles Guyot, acteur bien connu de St-Boniface, qui dirigera la pièce que le Cercle Molière présentera à l'Institut Collégial St-Joseph les 4, 5 et 6 mai. M. Guyot n'en est pas à ses premières armes dans le domaine de la direction dramatique. Il a dirigé la troupe lorsqu'elle présenta la "Cuisine des Anges" au festival régional de 1958, "Azouk" à l'automne de la même année, et "Chambre à louer" au festival national d'art dramatique en 1961.

Guérir le cancer par vaccination

DETROIT — Des chercheurs de l'Université d'Etat Wayne ont fait savoir qu'ils avaient peut-être découvert une façon de guérir le cancer par vaccination.

Voici quelques résultats obtenus au cours des quatre dernières années:

— Deux cancéreux, considérés comme des cas perdus, ont été complètement guéris de leurs tumeurs;

— Chez huit autres malades les cancers n'ont plus progressé ou avec une lenteur beaucoup moins inquiétante;

— Deux autres cancéreux vivraient encore malgré des cancers très avancés grâce, semble-t-il, au traitement découvert.

Les huit autres patients sur 20 malades traités n'ont manifesté aucune amélioration, a précisé le Dr Paul L. Wolf, professeur de pathologie à l'université et directeur du laboratoire de pathologie à l'Institut de recherche sur le cancer de Détroit.

Selon le médecin, les cancers étaient probablement trop avancés chez ces malades pour permettre à leurs organismes de développer des anti-corps, capables de lutter contre le cancer.

Le vaccin créé par le groupe de chercheurs de l'Université Wayne aidera au corps à produire ces anti-corps.

Les chercheurs ont combiné des cellules cancéreuses prélevées chez les malades avec certaines substances chimiques extraites de cellules de lapins. Le produit obtenu par cette combinaison est ensuite injecté dans l'organisme du malade.

Le corps reconnait alors ce produit comme étranger et produit aussitôt des anti-corps pour le repousser. Au cours de cette lutte, explique le Dr Wolf, les anti-corps attaquent également la tumeur.

Des succès ont été évidents dans le traitement de cancers de la peau, du foie et du sein. Le Dr Wolf a suggéré une mise à l'épreuve à une plus haute échelle.

Le groupe de Détroit manquerait du personnel nécessaire pour aboutir à des résultats rapides; aussi, a indiqué le Dr Wolf, fait-il parvenir toutes ses découvertes aux divers chercheurs sur le cancer aux Etats-Unis pour au plus tôt arriver à des conclusions certaines.

Soirée d'adieu, au Cercle Ouvrier St-Joseph, en l'honneur de M. et Mme Paul Lavallée

Le samedi soir 16 avril avait lieu, au Cercle Ouvrier St-Joseph de St-Boniface, sous les auspices du Cercle, une soirée d'adieu en l'honneur de M. et Mme Paul Lavallée et leur famille, qui quittent le Manitoba pour aller vivre à Montréal.

M. Roland Couture, maître de cérémonies, souhaita la bienvenue à plus de cent cinquante personnes, parents, amis, membres du cercle qui avaient tenu à rendre ce dernier témoignage d'estime et d'appréciation à cette famille dévouée.

M. Etienne Couture, président du Cercle Ouvrier St-Joseph, rappela à tous le dévouement de M. Lavallée et sa collaboration dans tout le travail qui s'est accompli au Cercle, surtout depuis 1939 alors que débutèrent les quilles. Il signala aussi les services rendus par M. et Mme Lavallée depuis de nombreuses années à la communauté en général et à la paroisse.

M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, curé de la Basilique St-Boniface, eut lui aussi des mots de félicitations et de remerciements pour M. et Mme Lavallée, signalant leur travail fidèle pour toutes les oeuvres paroissiales et surtout leur bel esprit.

M. l'abbé Louis Laurencelle, aumônier du Cercle Ouvrier St-Joseph, prit ensuite la parole et après avoir exprimé la gratitude du Cercle, engagea les jeunes à suivre l'exemple que cette famille avait donné, afin de stimuler la vitalité et les activités du Cercle.

Les cinq enfants de M. et Mme Lavallée furent présentés à l'assemblée. Ce sont: Claude, qui recevra son baccalauréat ès arts du Collège de St-Boniface cette année et entrera sous peu chez les Jésuites, Paulette, Yvonne, Marc et Monique.

M. Paul Lavallée, dans ses quelques mots de remerciements, fit remarquer que c'était lui et sa famille qui devaient des remerciements à tous ceux qu'ils avaient rencontrés soit au Cercle, à la paroisse ou dans ses autres activités. Il dit tout le plaisir qu'ils avaient connu à collaborer avec les citoyens de St-Boniface, tant de langue française que de langue anglaise. C'est avec regret qu'ils quittent St-Boniface, mais ils en garderont toujours un souvenir affectueux.

Parmi les nombreux parents présents, signalons Mme Moïse Lavallée, mère de M. Paul Lavallée.

Une bourse fut présentée aux élus de la fête au nom de tous.

La Centrale des Caisses Populaires a tenu sa 15e assemblée annuelle

Par suite de la 15e assemblée annuelle de la Centrale des Caisses Populaires du Manitoba, qui eut lieu le 24 mars dernier à St-Boniface, les membres des différents comités pour l'année 1966-67 sont:

Direction: MM. Guy de Margerie, président, Gaston Bohémier, vice-président, Joseph Demarcke, Maurice Gauthier, Joseph Beaulieu, Denis Maynard et J.-Adrien Leclerc, directeurs; René-E. Toupin, secrétaire-trésorier-gérant.

Crédit: MM. Léo-R. Mercier, président, R. Sabourin, vice-président, G. Forest, A. Dufault et O. Beaudette; R.-E. Toupin, secrétaire.

Surveillance: MM. A. Barnabé, président, P.-E. Désilets, vice-président, G. Dupuis et R. Trudeau; R. Therrien, secrétaire.

Le programme de cette réunion a suivi le cours habituel: prière des coopérateurs, mot de bienvenue du président, lecture de l'avis de convocation, remise des lettres de créance au secrétaire, appel des Caisses Sociétaires, lecture du procès-verbal de la 14e assemblée annuelle . . .

Le rapport du bureau de direction révèle que le conseil de la Coopération et les directeurs de la Centrale ont approfondi les deux questions de "fonds de sécurité" et "rapport de la Commission Porter", et communiqué aux membres le fruit de leurs études au cours de réunions régionales. On poursuit aussi l'étude de la question d'une amalgamation possible entre le Conseil de la Coopération du Manitoba et la Centrale. Déjà le CCM a jugé bon d'embaucher la Centrale pour faire son travail de propagande et d'éducation auprès des membres, et la Centrale a accepté à titre d'essai pour un an à compter du 1er décembre 1965. Le sous-comité d'étude de l'administration étudie le problème des finances en général, des placements, du taux d'intérêt, de la marche du bureau. Le sous-comité de finance a pour sa part fait travailler le surplus d'argent lorsqu'il n'était pas requis sous forme de prêts aux membres.

Tout ce travail s'est fait au cours de très nombreuses réunions, bien entendu, mais des fruits précieux en sont la récompense. De plus, l'Association des Gérants s'est jointe aux membres de la Centrale; il y eut déménagement des bureaux, de la rue Langevin au boulevard Provencher, "surtout pour nous rapprocher des services dont nous avons besoin, soit la banque, soit le bureau de poste"; M. René Mulaire démissionne comme directeur; M. Maurice Therrien a remplacé M. Dufault au comité de surveillance. Enfin, la direction invite l'assemblée à ratifier sa recommandation pour l'année 1965 d'un boni de 4½ % sur les parts.

Selon le comité de crédit, il y eut pendant l'année 80 demandes de prêt: 76 furent accordées, 2 en partie, 2 refusées. Montant sortis: $727,000; Montant remis: $569,258.45. La différence entre montant sortis et montant accordés ($1,080,441.52) s'explique du fait que plusieurs des demandes acceptées ont été des consolidations de prêts.

Au 31 décembre 1965, la Centrale possédait un actif de $1,059,091.47, soit une augmentation de quelque $125,000 par rapport au 31 décembre 1964.

A noter que les administrateurs de la Centrale ont adopté la motion suivante à leur assemblée du 22 mars dernier: "Que les taux d'intérêt soient maintenant élevés à 6% avec les parts en dépôt à la Centrale en garantie et à 6½ % avec les autres garanties, par exemple: bons, obligations, et autres actifs des Caisses Populaires. Ceci entre en vigueur en date du 23 mars 1966."

La possibilité de lignes de crédit aux Caisses Populaires est maintenant à l'étude.

Assemblées régionales

MM. P. Frossais, J. Chabalier et R. Toupin président depuis quelque temps une série d'assemblées régionales pour les comités des directeurs, de crédit et de surveillance, et pour les gérants des caisses populaires. Les premières réunions ont eu lieu au Précieux-Sang (6 avril), à Ste-Anne-des-Chênes (11 avril) et à Mariapolis (18 avril); on a dû annuler celle qui devait avoir lieu à St-Jean-Baptiste le 15 avril. L'inondation en dérange du monde et des programmes!

Trois autres assemblées régionales sont prévues: à Ste-Rose-du-Lac le 22 avril, à St-Lazare le 25 et à St-Georges le 27. Ces assemblées commenceront à 8 h. et se termineront à 10 h. M. Frossais sera en charge des directeurs et gérants; M. Chabalier, de la commission de crédit; M. Toupin renseignera les membres de comités de surveillance.

Clercs-servants de la cathédrale

Durant la Semaine sainte, les clercs-servants s'efforcèrent de remplir de leur mieux leur première fonction qui est d'assurer un service de l'autel consciencieux et adéquat. Durant cette Semaine sainte, en plus des messes régulières, il y eut plusieurs longs offices qui présentaient une certaine difficulté pour les servants. Sous la direction de M. l'abbé Lambert et de Bernard Guénette, les servants assistaient à des pratiques régulières le matin avant l'office. Bernard se montra très patient et mérite certainement des félicitations pour le beau travail qu'il a fait en nommant les servants.

Le Jeudi saint se passa sans difficultés. Pour la cérémonie du lavement des pieds, douze des servants, la plupart des chefs, représentèrent les douze apôtres. Je profite de cette occasion pour remercier sincèrement M. le curé pour le magnifique cadeau qu'il nous a fait ce soir-là: grand merci.

Toujours sous la direction de Bernard et de M. l'abbé Lambert, les clercs-servants offrirent leurs services à l'office du Vendredi saint, ainsi qu'à la veillée pascale. Nous avons fait de notre mieux.

Patience! Richard J. et moi préparons la mise en page du prochain numéro de notre journal.

Raymond GAUTHIER.

INONDATION MANITOBAINE

Peut-on ainsi MONTER pour gonfler des rivages,
Et, ROUGE de colère, éclatant les glaçons,
Fracassant sur nos bords tes nocturnes tapages,
Les restes de ces neiges accrochées aux buissons.
Aux canaux invisibles, j'entends bien, il me semble
Ce flot continuel que je ne sais trouver.
Et soudain, anxieuse, voilà que mon coeur tremble,
Ma route et mon jardin, en un lac, sont changés.

Dans le désastre immense le cher "Bon Dieu" cherchant,
De mes lèvres "d'enfant" soudain monte la plainte.
En me sauvant des flots, je promets en priant
Même si on me dit que c'est là, vaine crainte.
J'ai laissé à la crue mon champ et mon foyer
Et tout mon petit bien, mon petit baluchon
Et je me demande un peu ce que je vais trouver
Quand sera terminée enfin l'inondation.

Manie TOBIE.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

CKSB s'est efforcé, au cours s dernières semaines, de vous ésenter des reportages régu- rs sur la situation de l'inon- ation et les ravages causés par crue des eaux dans la vallée la Rouge.

Bien qu'en certains endroits sommet de la crue n'atteindra s le niveau de 1950, nous nstatons à regret, en dépit des gues construites et maintenues arrache-pied, que plusieurs aisons et plusieurs bâtiments nt été endommagés par l'eau.

La direction du poste tient à ffrir sa sympathie et ses voeux l'encouragement à tous ceux qui nt été éprouvés encore en 1966. A ceux qui ont collaboré avec nous en nous alimentant des reportages précis, nous redisons un cordial merci.

Amateurs de hockey

Nous continuerons de vous présenter les séries finales de la coupe Stanley entre l'équipe des Canadiens et l'équipe gagnante Chicago-Détroit.

Notre réceptionniste

Mlle Cécile Fredette nous quittait mercredi dernier pour des vacances d'un mois. A son tour elle veut constater les beautés de la douce France. A elle, et à sa soeur, qui l'accompagne dans ce voyage, un congé bien mérité.

Madame Fréchette est venue à la relève et a repris son travail de réceptionniste qu'elle avait quitté il y a quelques années au temps où elle joignait sa destinée à celle de notre technicien de relève.

Marchoton 1966

Etant donné les circonstances, le comité du marchoton a hésité à lancer cet exploit sportif mais à la suite de nombreux appels téléphoniques, de lettres et de demandes verbales, il fut décidé de renouveler cette marche d'endurance le vendredi 29 avril, à minuit. Ce sera donc, dans les annales de CKSB, le quatrième marchoton.

Le départ se fera de La Broquerie. Après avoir été si bien aidé par la Chambre de commerce de St-Malo et si bien accueillis à St-Pierre et l'Isle-de-Chênes, en 1964 et 1965, le comité a hésité quelque peu à changer l'endroit du départ. Il faut cependant penser à ceux qui à leur tour veulent prendre une part plus active à cet événement sportif de premier plan. A ceux qui nous ont apporté un appui soutenu au cours des années passées, nous exprimons notre reconnaissance et nous espérons qu'ils continueront tout de même à nous accorder leur étroite collaboration.

A Ste-Anne, la Chambre de Commerce est à mettre sur pied une grande réception qui débutera par une soupe aux pois à la canadienne. La soirée se prolongera assez tard dans la nuit et les marcheurs seront attendus vers les 2 h. 30 et accueillis au déploiement de toute une gamme de feux d'artifice.

Il y aura durant la nuit deux arrêts officiels, soit au Blé d'Or à Ste-Anne et au restaurant "Deacon-Esso" sur la route transcanadienne.

En terminant, nous tenons à souligner de nouveau que le marchoton est un concours d'endurance organisé sur une base "amateur". Il ne faudrait donc pas que les jeunes sportifs s'épuisent outre-mesure . . . lorsqu'on en a assez . . . et bien que l'on s'arrête.

De plus, ni le poste ni le commanditaire ne sont responsables en cas d'épuisement, d'accident ou de malaise en cours de route.

Avec ceci dit, tous sont les bienvenus, jeunes et moins jeunes, jeunes filles ou garçons . . . aux jambes bien entraînées la valeur n'attend pas toujours le nombre des années!

La Broquerie

Ordination sacerdotale

Une autre belle page de l'histoire locale devra bientôt s'inscrire au chapitre des vocations. Comme on l'a vu dans le dernier numéro de La Liberté et le Patriote, le samedi 30 avril prochain, en l'église de La Broquerie, Son Exc. Mgr Antoine Hacault conférera l'ordination sacerdotale au premier Oblat de la paroisse, le R. P. Louis/Jolicoeur, fils de M. et Madame Adélard Jolicoeur. La cérémonie aura lieu à 4 h. p.m., suivie d'un banquet auquel tous sont cordialement invités.

C'est le bon Dieu qui choisit ses apôtres. On peut dire que la famille de l'heureux élu est particulièrement choyée de la Providence.

Parmi les membres de sa parenté, on retrouve un nombre imposant de prêtres, religieux et religieuses: parmi les prêtres séculiers, son oncle, M. l'abbé Joseph Jolicoeur, de St-Boniface; dans la communauté des Oblats: son oncle, le R. P. Isaïe Désautels, de Kenora, et ses cousins, les R. P. Maurice Désautels, du Juniorat de St-Boniface, et Alphonse Turenne, d'Alberta; chez les Jésuites, son cousin, le R. P. Gérard Jolicoeur, de Sherbrooke; chez les Rédemptoristes, son cousin, le R. P. Alfred Désautels, d'Alberta; chez les Chanoinesses, sa tante, la Rév. Sr Marie-de-la-Ste-Trinité (Julie Jolicoeur), de St-Boniface; chez les Adoratrices du Précieux-Sang, sa tante, la Rév. Sr Thérèse-de-l'Enfant-Jésus (Noëlla Désautels), de St-Boniface; chez les Soeurs des Saints-Noms de Jésus-Marie, une cousine, la Rév. Sr Marie-des-Anges, (Lorraine Larivière), de Ste-Agathe; chez les Soeurs Grises, sa cousine, la Rév. Sr Denise Emond, de La Broquerie; chez les Soeurs Oblates, la Rév. Sr Majella (Agnès Jolicoeur), de la Saskatchewan.

Descendant de familles pionnières, le R. P. Jolicoeur est né à Ste-Anne-des-Chênes et arrivait à La Broquerie avec ses parents à l'âge de un an. Il est maintenant l'aîné des huit survivants d'une belle famille de 13 enfants..

Le Révérend Père fit ses études élémentaires à l'école St-Alexandre, son cours classique au Juniorat et au Collège de St-Boniface. Après un an de noviciat à St-Norbert, il partait pour Rome et après trois ans fut appelé au Chili et en Bolivie, sa mission actuelle.

Après une absence de sept années et demie, sa famille comme ses amis et co-paroissiens seront dans la joie de le revoir sous de si heureux auspices.

Félicitations aux parents comme au nouveau prêtre. Voeux de bonheur et de fructueux apostolat dans son héroïque champ d'action. Puisse-t-il trouver dans la paroisse de nombreux imitateurs.

Espérons que M. Adélard Jolicoeur qui a fait un stage d'un mois à l'hôpital se remette assez tôt pour assister à cette belle fête de l'ordination de son fils.

Malades

Prompt rétablissement aux nombreux malades ou convalescents, tout particulièrement à Mme Henri Boisjoli et MM. Léo Nadeau et Lionel Langelier, hospitalisés.

A Radio-Canada



Alexis se fiance à Arthémise

par Gisèle THEROUX

Combien de fois ne l'avons-nous pas entendu dire d'un ton définitif: "Fini, les femmes! Plus jamais! La paix! Je veux la paix!" Et pourtant, et pourtant, Alexis est devenu amoureux d'une belle fille du Canada. Claude-Henri Grignon le fiance à Arthémise.

Arthémise? C'est la promise. Ronde. Délurée. Sentant bon la joie de vivre et la lavande. Avec des éclats de rire qui secouent la tranquillité d'un sous-bois.

Ce rôle d'Arthémise, dans le téléroman de Claude-Henri Grignon, "Les Belles Histoires des pays d'en haut", sera joué par la jeune comédienne Andrée Boucher.

Tout juste avant son départ pour la Martinique, nous avons rencontré Andrée Boucher; entre deux courses et une malle à remplir, elle a bien voulu nous parler de ce nouveau personnage.

Selon la comédienne, Arthémise apportera une bouffée d'air frais . . . les femmes des "Belles Histoires" ne sont-elles pas très souvent nostalgiques? presque toujours résignées? un peu trop serviles? Arthémise n'a pas de complexe. Elle aime la vie. Possède beaucoup d'humour. Trouve extraordinaire la vie qu'a menée le bel Alexis. Elle va même jusqu'à l'admirer, selon, du moins, les réactions qu'elle manifeste lorsque Alexis, au cours d'un souper, raconte quelques-unes de ses aventures, le soir de leur rencontre.

Qui donc eut cru que le bel Alexis se serait laissé prendre au piège de l'amour? La vie, et Claude-Henri Grignon, nous réservent bien des surprises. Mais qu'est-ce donc qui a plu à Alexis chez Arthémise?

Disons d'abord que Arthémise ne ressemble pas du tout à Donalda. Mais pas du tout. Même si cette dernière est sa cousine. Et qu'elle rencontre Alexis chez elle. Autant Donalda est soumise, autant Arthémise a une personnalité très marquée. Peut-être offre-t-elle quelque ressemblance avec la riche héritière? Non plus. Arthémise est Arthémise. Et cela n'est pas peu dire.

La fiancée d'Alexis est aussi très féminine. Et à bien regarder la comédienne et à l'entendre décrire le personnage qu'elle personnifiera dès la présente saison, lors de la dernière émission de la série, nous sommes portés à croire que le choix d'Alexis est très judicieux.

Déjà dans la tête d'Arthémise, des projets s'échafaudent. Arthémise voudrait bien suivre son mari dans ses excursions, ses chasses, ses aventures. Elle se refuse à être l'épouse qui reste bien sagement à la maison en attendant que le mari revienne. Elle veut vivre avec son mari tous les moments de la vie. Elle veut partager. Ne pas subir. Cela ne se fera pas sans qu'on chuchote. La chose n'est pas courante dans les pays d'en haut.

Mais une femme saine, au tempérament gai, qui est aussi "belle, fidèle et patiente" selon les désirs même d'Alexis, possède tout ce qu'il faut pour être heureuse avec le bel Alexis. Des enfants? Andrée Boucher nous dit qu'ils auront amplement le temps d'élever une nombreuse famille . . . si l'émission continue aussi longtemps qu'elle a duré! Cela dit en riant, bien sûr. Car Andrée Boucher nous avoue avoir beaucoup d'admiration pour Claude-Henri Grignon qu'elle a déjà eu le plaisir de rencontrer.

Dès son retour de la Martinique, Andrée Boucher commencera les répétitions avec l'équipe des "Belles Histoires". Elle commencera de vivre une belle aventure amoureuse, qu'elle vivra avec tout le tempérament d'Arthémise et le talent qu'on lui connaît.

Les téléspectateurs feront la connaissance d'Arthémise, la fiancée d'Alexis, au cours de la dernière émission de la présente saison des "Belles Histoires des pays d'en haut", le lundi à 8 heures du soir.

Ste-Amélie

Çà et là

M. et Mme Albert Delaurier et leurs enfants, de Moose Jaw, Sask., et Mme Alphonsine Corbel, de Ste-Anne, ont visité leurs parents et amis durant la semaine de Pâques.

Le R. P. Gérard Pinette, d'Ontario, était en visite chez ses parents à Ste-Rose et Ste-Amélie durant la semaine du 13 avril.

M. Eugène Pinette, qui fut hospitalisé à Winnipeg, est de retour chez-lui depuis le 12 avril.

M. et Mme Jos. Leperre et leur fille, de St-Boniface, étaient en visite chez leur parenté le dimanche 17 avril.

M. et Mme Adélard Verhaeghe et leur deux fillettes, M. et Mme Paul Bonin et leur famille, le père de cette dernière, M. J. Bonin, de St-Boniface, M. et Mme Maurice Gendron et leur famille, Mlle Lorraine Pinette, Lilianne Pinette et son fiancé, M. R. Vandecarckene, de St-Boniface, M. et Mme J. Verhaeghe et leur fils, maintenant de la Saskatchewan, Hervé et Albert Grandbois et Gérald Pinette, de Winnipeg, sont tous venus dans la localité durant la dernière fin de semaine à l'occasion du mariage de leur nièce ou cousine, Mlle Germaine Verhaeghe, à M. Adélard Bonin, le samedi 16 avril à l'église de Ste-Rose-de-Lima, à Ste-Rose.

Félicitations à ces nouveaux mariés qui résideront à Ste-Rose.

M. et Mme Elsime Soucy et leur fils, Richard, ainsi que leur père et beau-père, M. A. Leclerc, et deux de leurs tantes, de St-Adolphe, étaient en visite chez M. et Mme Ed. Soucy, le dimanche 17 avril.

M. Gilbert L'Heureux, de Winnipeg, a passé la fin de semaine chez ses parents.

M. Marcel Corbel, de Winnipeg, est venu chez ses parents, ainsi que Mlle Fleurange Casavant.

Mlle Thérèse Pinette, de Winnipeg, et M. et Mme Maurice Delaurier, de Dauphin, ont assisté au mariage Verhaeghe-Bonin.

MM. et Mmes Ted Walchuk et Philibert Labelle se sont rendus à Winnipeg durant la semaine de Pâques.

M. et Mme H. Lagarde et leur famille, de St-Boniface, étaient chez M. et Mme J. Peeters pour la semaine de Pâques.

M. Lucien Denis est allé rejoindre MM. Adélard et René Denis à Calgary.

M. et Mme Ed. Denis sont allés rencontrer M. et Mme Yves Callerec et leur famille, à Winnipeg.

Mme Dale Myrha, de Portage, accompagnée de Mme Albert Férec, de Ste-Rose, a rendu visite à M. Amédé Pinette le lundi 11 avril.

Prompt rétablissement au jeune Kenneth Labelle patient à l'hôpital de Ste-Rose depuis le 18 avril.

Félicitations à M. George Mason, de Makinak, gagnant du "Bulletin Bingo" organisé par le club athlétique. Une 2e série est commencée.

Bingo

Un bingo, organisé par le Comité de construction et de réparations, aura lieu le 24 avril, au sous-sol de l'église.

Félicitations pour la belle participation aux offices de la Semiane Sainte et de Pâques.

Haywood

Çà et là

Les dames de la Ligue des Femmes Catholiques organisent un bazar qui commencera à 2 h. p.m., le dimanche 24 avril. Les amis de la paroisse sont cordialement invités à y assister.

Le dimanche 17 avril eut lieu une belle partie de bingo. Le gros prix ne fut pas gagné.

M. Gérald Fay, de l'Armée canadienne, est venu chez son père pour la fête de Pâques.

Mme Henri Robidoux, de St-Boniface, accompagnée de ses enfants, visitait son père, M. Auguste Fay.

M. et Mme Robert Vigier et leurs enfants visitaient leurs parents à Notre-Dame-de-Lourdes, le dimanche 17 avril.

Laurier

Mariage

Le samedi 16 avril avait lieu en l'église paroissiale le mariage de Mlle Claudette Assailly à M. Henry Einar Inman. Mlles Jeannette Assailly et Irène Verley, et M. George Inman, servaient comme témoins.

Près de 150 convives participèrent à la réception tenue à la salle du village et de nombreux parents et amis vinrent au cours de la veillée présenter leurs voeux aux nouveaux époux. M. et Mme H. Inman résideront à Thompson, Man.

Décès

Le 3 avril, est décédé à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac, une pionnière de Laurier en la personne de Mme Marie-Miranda Tétrault. Née M.-M. Pépin le 21 juin 1878 à St-Urbain, Qué., et venue à Laurier il y a plus de 50 ans, elle y épousait Alfred Tétrault qui la précéda dans la tombe en 1952.

Elle laisse pour la pleurer cinq enfants: Alphonse, de Brandon, Mme Georges Trottier (Florence), de Calgary, Alberta; Mme B. Dion (Blanche), de Saskatoon, Sask.; Mme Y. Dame (Yvonne), d'Estevan, Sask.; et Mme Archie Ogg (Marie), de Brandon; et 35 petits-enfants.

Le service funèbre eut lieu en l'église de Laurier le mercredi 6 avril.

Divers

En visite chez M. et Mme Eugène Clément, M. et Mme Rémi Clément et leurs enfants, de Blue River, C.-B.

M. et Mme Hubert Delaurier sont partis pour un voyage de quelques semaines à Vancouver et New Westminster.

M. et Mme Clément Bouchard accompagnaient M. et Mme Gilles Bouchard pour un voyage de quelques jours à Prince George et Vancouver.

Félicitations à M. Roland Péloquin, gagnant d'un $100 à la foire d'hiver de Brandon.

LE VILLAGE DE ST-CLAUDE

Vous êtes informés par les présentes que les Règlements nos 32/65 et 35/65 du Village de St-Claude, (dont les copies sont classées au Bureau du Village et peuvent être examinées par quiconque s'y intéresse) qui ont reçu une première et deuxième lectures par le Conseil dudit Village, qui ont été soumis au Comité de la Régie municipale du Manitoba, approuvés et autorisés par celui-ci, seront portés au vote des contribuables dudit Village dûment qualifiés à voter sur ces règlements selon l'Acte municipal, aux heures et à l'endroit ci-dessous indiqués.

L'objet du Règlement no 35/65 est de former un district communautaire comprenant le Village de St-Claude et une partie de la municipalité rurale de Dufferin, une partie de la municipalité rurale de Grey et une partie de la municipalité rurale de Norfolk sud, dans le but de pourvoir au maintien et à l'administration d'une patinoire qui sera construite dans le Village de St-Claude.

L'objet du Règlement no 32/65 est d'autoriser ledit Village à emprunter la somme de $12,500.00 dans le but d'aider à la construction de ladite patinoire, par l'émission et la vente d'obligations. Lesdites obligations seront financées sur une période de vingt (20) ans y compris l'intérêt à 5½ pour cent par année, par un taux spécial appliqué à toute propriété imposable dudit Village, et identifié comme zone 4 dans le Règlement no 35/65.

Le jour fixé pour la votation desdits électeurs qualifiés est le sixième jour (6e) de mai 1966 A.D., à partir de neuf (9) heures de la matinée jusqu'à six (6) heures de l'après-midi le même jour.

Le bureau de votation sera à la patinoire dans le Village de St-Claude, dans la province du Manitoba.

Le cinquième (5e) jour de mai 1966 A.D., à deux (2) heures de l'après-midi, le maire dudit Village sera présent au Bureau dudit Village, à St-Claude, Manitoba, afin de nommer, si requis, des personnes intéressées audit règlement, qu'elles y soient favorables ou opposées, pour être témoins du vote audit bureau de votation, et du comptage final des votes par le commis du scrutin. Toutes ces nominations doivent être écrites et signées par le maire.

Le septième (7e) jour de mai 1966 A.D., le clerc dudit Village procédera dans ledit Village au comptage des votes pour et contre lesdits Règlements nos 32/65 et 35/65.

Daté au Village de St-Claude, dans la province du Manitoba, ce 7e jour d'avril 1966 A.D.

Georgette MAGNE,
Clerc du Village de St-Claude.

St-Malo

Décès

M. Adélard Lafantaisie, âgé de 70 ans, est décédé à l'hôpital De Salaberry, à St-Pierre, le mardi 12 avril. Les prières furent récitées en l'église paroissiale, de 3 h. à 10 h. p.m., le vendredi suivant. M. l'abbé David Roy, curé, célébra le service funèbre le samedi 16 avril et l'inhumation eut lieu au cimetière local.

M. Lafantaisie laisse dans le deuil, son épouse, née Mathilda Larivière; une fille, Annette, à la maison; six frères: Joseph, Emilien et Delphis, de St-Malo, Omer et Arsène, de St-Boniface, Philias, d'Edmonton; deux soeurs, Mme Blanche Deblois et Malvina Préteau, de St-Malo, et sa mère, Mme Elisabeth Lafantaisie, de St-Malo.

Powerview

L.F.C.

Le 31 mars avait lieu l'assemblée mensuelle des Dames de la Ligue des Femmes Catholiques de Notre-Dame-du-Laüs. Après le compte rendu des activités des différents comités, l'on procéda à l'élection du nouvel exécutif pour l'année 1966-67: présidente, Mme Frank Thibodeau; 1ère vice-présidente, (en charge du comité spirituel), Mme Gérard Carrière; 2e vice-présidente (comité éducatif), Mme Jean Péreux; 3e vice-présidente (comité social), Mme Laurent Berthelette; secrétaire, Mme Albert Chèvrefils; secrétaire-correspondante, Mme Robert Guay; trésorière, Mme Philippe Bouthillier; activités sociales, Mme Aimé St-Pierre; responsable de la grotte, Mme Aurius Alarie; travail de bureau, Mme Joe Hawranik; cuisine, Mme Arthur Bruce; cantine, Mme René Papineau.

Shower

Le mardi 12 avril, avait lieu dans la salle paroissiale un "shower" d'objets divers en l'honneur de Mlle Della Gervais dont le mariage aura lieu sous peu. Plusieurs amies s'étaient réunies pour offrir à l'invitée d'honneur de nombreux et jolis cadeaux. La soirée se termina par un délicieux goûter.

Vacances

Les collégiens et les pensionnaires de différents couvents jouissent des vacances de Pâques passées dans leurs familles. Trop tôt il faudra reprendre le chemin de l'école.

Fort Garry

Déjeuner-communion

Le 24 avril prochain, à la suite de la messe de 10 h. 15 a.m., il y aura un déjeuner au restaurant Voyageur, rue Pembina.

Cet événement remplacera le thé de recrutement qui a lieu au printemps. Les abonnements à la Ligue des Femmes Catholiques sont dus et on pourra se procurer ou renouveler sa carte de membre.

Mme E. A. Trudell, ancienne présidente provinciale, sera l'invitée d'honneur. Les billets pour le déjeuner sont d'un dollar chacun.

Assemblée annuelle

Mme W. G. Jones assume la présidence des Dames de Ste-Anne et de la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse St-Vital de Fort Garry.

Mme C. Vermeulen, sortant de charge, recevait l'épingle traditionnelle du directeur spirituel, Mgr M. Cournoyer, curé.

Les montants perçus durant l'année ont atteint la somme de $4,412. Les membres de la Ligue se chiffrent à 131.

Les rapports intéressants montrent que les dames ont prêté leur concours à la Croix-Rouge, la Marche des dix sous, les Campagnes de bienfaisance contre le cancer et les maladies du coeur. Plusieurs familles nécessiteuses ont reçu de l'aide matérielle au besoin. Plus de 25 paniers de denrées ont été distribués à Noël. Des bourses au montant de $175.00 sont offertes aux finissants méritants de l'école St-Maurice.

Voici le nouvel exécutif: présidente, Mme W. G. Jones; présidente sortant de charge, Mme Constant Vermeulen; vice-présidentes, Mmes L. O'Neill, C. Thomas et J. Richardson; trésorière, Mme R. Verville; secrétaire, Mme T. Sinkewich; secrétaire-correspondante, Mme R. Lernout, fils; conseillères, Mmes L. Van Haute, A. Boivin, H. Kleysen, E. Barker, J. Rankin, V. Luce, V. Vouriot, M. Huyghe, J. Travers et J. Downey.



Sous ce ciel menaçant, devant cette "mer" houleuse, ce ne sont pas des pêcheurs sur les bancs de Terre-Neuve que l'on voit sur cette photo, mais bien des volontaires et des militaires travaillant à renforcer les digues qui entourent le village de St-Jean-Baptiste. C'est dimanche matin, en effet, que des vents du nord-est, soufflant à une vélocité de 30 à 40 milles à l'heure, vinrent renouveler le danger d'inondation complète du village, danger qui avait semblé diminuer la veille, lorsque le niveau des eaux avait baissé. Malgré une température de 20 à 25 degrés, les villageois courageux et leurs vaillants auxiliaires des forces armées ont travaillé sans relâche toute la journée et toute la nuit du samedi, trempés jusqu'aux os. En dépit de leurs efforts presque surhumains, on sait qu'une partie de la digue principale a cédé et qu'on a dû se replier vers la voie ferrée et renforcer celle-ci pour éviter le désastre complet à tout le village. Tous les lecteurs, surtout ceux qui ont subi l'expérience de 1950 partagent l'inquiétude des habitants de la vallée de la Rouge, qui subissent la même épreuve une deuxième fois cette année. (Winnipeg Tribune)

Ste-Agathe

Evacuations et voyages

Quoique l'inondation n'ait pas atteint toute la population de Ste-Agathe comme ailleurs dans le sud, elle a occasionné en plus de pénibles travaux, maints embarras et inquiétudes. Plusieurs ont été chassés de leur demeure (ou d'une partie), ont dû trouver refuge ici ou là, chez des parents, amis ou autres personnes charitables. Les familles évacuées sont: Hormidas Alarie, à St-Vital, Léo Beaudry, au village de Ste-Agathe; Marcel Beaudry, à St-Pierre; Gérard Bilodeau, à Dufrost; Julien Brémaud, à La Broquerie; Camille et Lévis Courcelles, à St-Malo; Léopold Chartier, à Giroux; Edouard Dumesnil chez leur fils, Denis, à Winnipeg; Roland Gagnon, à Dufrost; Lucien Lajeunesse, à Winnipeg; Marius Lemoine, au village de Ste-Agathe; Paul Lemoine, à Ste-Anne-des-Chênes; Raymond Lemoine, à Grand Marais; Albert Lecuyer, au village de Ste-Agathe; Aimé Robert, à Transcona; Florent Robert, à Aubigny; Camille Sabourin, à Lorette, Jean-Léon Ouimet, à Aubigny.

Plusieurs paroissiens ont choisi ces temps-ci pour faire des voyages projetés, fuyant ainsi l'inondation. Mme Arthur Péloquin partait pour Vancouver avec sa petite-fille, Alice Pilon, le jeudi 7 avril. Son mari allait les rejoindre une semaine plus tard. M. et Mme Emile Joyal partaient vers la même destination le samedi 16 avril.

Ce même jour, M. et Mme Richard Dorge se dirigeaient vers l'Est en auto pour aller visiter la province de Québec et des parents qui y habitent.

M. et Mme Donat Joyal sont allés passer quelque temps à Lorette et M. et Mme Aimé Delaquis, à Notre-Dame-de-Lourdes.

A l'occasion de Pâques, M. Luc Lemoine, employé de la compagnie de la Baie d'Hudson depuis environ un an et demi, a fait une courte visite à ses parents, M. et Mme Léopold Lemoine. Il était venu en avion, mais son frère, Laurent, leur père, leur frère Léonard, et leur cousin, Raymond Dorge, le reconduisirent en auto le lundi jusqu'à Le Pas où il prit le train pour rejoindre son poste, Pukatawagon, dans le nord manitobain.

M. et Mme Frank Chovalier et leurs deux enfants, de Floride, sont arrivés chez leurs parents, M. et Mme L.-D. Nolette, le lundi soir 11 avril. M. Chovalier, sergent dans l'armée américaine, est en congé avant son grand départ pour le Vietnam fixé au 18 mai. M. et Mme L.-D. Nolette vont accorder l'hospitalité à leur fille, Aline, et à ses enfants, durant l'absence d'un an de son mari.

Fiançailles

M. et Mme Louis Brémaud sont heureux d'annoncer à leurs parents, amis et connaissances, les fiançailles de leur fille, Raymonde, à M. Gabriel Roy, fils de M. et Mme Emile Roy, d'Otterburne. Le joyeux événement eut lieu le jour de Pâques et le mariage est fixé au 14 mai prochain.

Lorette

Thé annuel

La Ligue des Femmes Catholiques de Lorette (section française) a tenu son thé annuel à la salle paroissiale le dimanche 3 avril de 2 h. 30 à 6 h. p.m. Il remporta un réel succès, même au-delà de nos espérances, et une bourse considérable pour nos oeuvres paroissiales.

Ce thé était sous la direction de Mme Edouard Tétrault. Nous la remercions bien sincèrement de son inlassable dévouement. Le tout était bien organisé et ainsi nous avons pu constater son savoir-faire par le grand succès remporté. Nous remercions aussi toutes les dames qui lui ont prêté main-forte.

Merci à ceux qui ont généreusement fourni soit des denrées, de la couture, ou autres objets pour l'attraction des visiteurs. Merci aussi aux personnes qui ont gracieusement accepté de verser le thé et également à ceux ou celles qui sont venus nous encourager par leur présence.

L'assemblée annuelle s'en vient vite et il faudrait que chacun des membres fasse sa large part dans la campagne de recrutement, c'est-à-dire en amenant une voisine, une amie, à la réunion du mois de mai qui promet d'être intéressante. Elles comprendraient ainsi notre mouvement et pourraient ensuite se joindre à nos rangs.

Çà et là

Nous avons eu une très belle veillée pascale. Le chant exécuté par les jeunes de la paroisse, sous la direction de Mme Guy Delionnet, a été très bien réussi. Félicitations à ces jeunes et à la direction. René Tétrault, enfant de M. et Mme Maurice Tétrault, reçut le sacrement de baptême au cours de cette veillée.

MM. Fortier et Gauvreau, P.S.S., et le R. P. J. Brosseau, S.J., vinrent porter main-forte à M. l'abbé H. Perron, curé, pour la Semaine Sainte.

Une vingtaine de religieuses des Srs de St-Joseph ont suivi, pendant les vacances de Pâques, leur retraite annuelle prêchée par le R. P. J. Brosseau, S.J. Elles reçurent aussi la visite de la Très Révérende Mère Générale de St-Hyacinthe, qui est retournée avec Sr St-Eméric, principale de l'école élémentaire. Prompt rétablissement à cette dernière qui est partie pour un repos bien mérité. Elle est remplacée par la Rév. Sr St-Honoré, institutrice dévouée et bien connue à Lorette.

M. l'abbé Yvon Boisvenue demeurera à Lorette pendant quelque temps afin d'aider M. l'abbé Perron. Il retournera à La Broquerie aussitôt que le logis sera prêt.

Le club Anna-Maria présentera, à la salle paroissiale, le dimanche 24 avril, à 8 h. p.m., une soirée de chants, danses et déclamations. Bienvenue à tous.

Plusieurs familles se sont réfugiées à Lorette pour le temps de l'inondation. Merci aux personnes généreuses qui leur ont offert un logis.

Le dimanche 8 mai, Son Exc. Mgr Antoine Hacault viendra administrer la confirmation à la messe de 8 h. 30 a.m. Les parents des confirmants doivent se réunir pour d'autres explications dans la préparation de ces derniers.

Quatre scouts, Alain Desrochers, Albert St-Mars, Claude Desmarais et Louis Bohémier, ont passé deux jours au camp d'été à St-Malo avec leur aumônier, M. l'abbé Perron, qui récompense qu'ils se sont méritée pour avoir bien accompli leur devoir.

Un décret restreint encore la liberté du culte

MOSCOU (CCC) — Un décret du président du Soviet suprême de la République soviétique de Russie (R.S.F.S.R.) apporte de rigoureuses restrictions à la liberté de culte.

Les quêtes à l'intérieur des églises de même qu'à l'extérieur sont strictement interdites.

La diffusion et la distribution de tracts, de lettres, d'informations religieuses et d'autres documents seront sévèrement réprimées.

L'organisation de rassemblements religieux, de processions et d'autres manifestations religieuses pouvant "troubler" l'ordre public est strictement interdite.

L'enseignement de la religion aux mineurs et le refus des citoyens de choisir un travail ou une école d'enseignement motivé par leurs convictions religieuses sont dorénavant sévèrement réprimés, souligne le décret qui modifie l'article 142 du Code pénal, dont le texte très laconique précisait seulement: "La violation de la loi sur la séparation de l'Eglise, de l'Etat et de l'école était passible de six mois de travail rééducatif ou d'une amende de 50 roubles".

Une nouvelle clause est ajoutée à l'article: "En cas de récidive, les coupables sont passibles d'une peine de privation de liberté de 3 ans".

Des sanctions sont également prévues contre les personnes qui, sous prétexte d'activités religieuses, organisent des groupes de travail spéciaux, littéraires et autres, n'ayant pas de lien direct avec la religion. Cette dernière disposition mérite de retenir l'attention: elle semble indiquer qu'il existe des cercles d'écrivains chrétiens.

Ce nouveau décret fait suite à un article paru dans la Pravada, accusant certaines confessions religieuses, parmi lesquelles les baptistes, et d'autres sectes protestantes, d'outrepasser les limites de la tolérance religieuse.

Aubigny

Parties de cartes

Le dimanche 3 avril avait lieu la partie de cartes des dames de la paroisse. L'assistance fut peu nombreuse étant donné le danger imminent des eaux de la rivière Rouge qui réclamait l'aide de plusieurs paroissiens. La veillée se passa dans une atmosphère de forte angoisse.

Les prix des dames furent décernés à: Mmes G. Ritchot, R. Saurette et Joseph Sorin; ceux des hommes à MM. G. Dupuis, Yvon Sorin et M. l'abbé J.-L. Caron.

Le prix d'entrée échut à Mme Jacob Verrier. Les prix de bingo furent gagnés par Mmes L. Saurette, C. Vermette et Alfred Landry, Mlles G. Dupuis, A. Berthelette, G. Landry et D. Roy, MM. Bill Bell et le jeune Robert Saurette.

Le tirage des billets révéla que MM. Stanislas Robert, Henri Robert et Michel Pelland étaient gagnants des $20, $10 et $5 respectivement. Les prix pour le jeu de dé allèrent à MM. Roger Richard et Ovide Robert. Pour le tournoi de Cinq Cents, les vainqueurs furent MM. G. Roy et Ovide Robert. Il y eut ensuite vente aux enchères de divers articles et pâtisseries faits par M. M. Caron.

Les talents de plusieurs artistes se firent ensuite valoir dans un très captivant programme ayant pour maître de cérémonies M. G. Ritchot.

Mlles Léonne Chartier, Gisèle Clément et le jeune Robert Saurette charmèrent leur auditoire dans un solo de chant très bien exécuté.

Un groupe de jeunes interpréta un joli morceau d'accordéon. Des élèves exécutèrent un chant alors que des comédiens mimaient un sketch très amusant. Les demoiselles Béatrice et Suzanne Caron accompagnèrent leur jeune soeur, Aline, qui exécuta une gracieuse danse, le Highland Fling.

Quelques morceaux d'accordéon furent très bien rendus par le quatuor composé de M. l'abbé J.-L. Caron, Mme J.-M. Ritchot et Mlles Béatrice Caron et Claudette Robert.

Pour terminer cette séance musicale, M. l'abbé A. Couture, curé, invita l'assistance à se joindre à lui dans le chant entraînant du "Joyeux Voyageur".

Un succulent goûter mit fin à cette soirée des plus intéressantes.

Grand merci à tous ceux qui ont contribué d'ue façon ou d'une autre à la réalisation de cette divertissante soirée, et surtout à ceux qui founirent les magnifiques prix.

Voyage

M. et Mme Edmond Saurette sont revenus enchantés d'un merveilleux voyage de six semaines. Ils eurent le privilège de visiter le Mexique qu'ils trouvèrent particulièrement primitif et pauvre et la Californie et le Disneyland avec leurs multiples attractions.

Le voyage du retour fut interrompu pendant quatre jours à cause d'une violente tempête. A Grand Forks, D.-N., ils furent contraints de se réfugier dans une école avec 37 autres touristes dont la plupart étaient Manitobains.

Inondation

Les paroissiens s'étaient préparés pour les pires éventualités que pourraient produire les eaux de la Rouge. Toutefois, celles-ci semblent vouloir épargner heureusement les demeures. Ainsi les familles se sentent soulager du poids d'une très déprimante inquiétude. Plusieurs familles ont quitté la paroisse après avoir autant que possible mis leurs biens en sécurité. Quant à votre correspondante, elle recut avec sa famille un très chaleureux accueil chez M. Gérard Roy, de St-Pierre, et chez M. Robert Hamonic, de St-Malo. Que ces très aimantes familles veuillent recevoir l'expression d'une très profonde gratitude. Il fut très réconfortant de se sentir l'objet d'une si bienveillante charité.

Parlementaires canadiens séjournant en France

PARIS — Une délégation de parlementaires canadiens conduite par le président du Conseil privé, M. Guy Favreau, effectue du 13 au 23 avril un voyage en France.

La mission canadienne a d'abord visité la manufacture des Gobelins avant d'être reçue à l'hôtel de ville de Paris.

Après un déjeuner offert par la section française de l'Association inter-parlementaire France-Canada les élus canadiens assistèrent à la séance de l'Assemblée nationale, puis ils furent reçus par M. Neuwirth, questeur du palais Bourbon, avant de se rendre à la Comédie française.

La délégation visita le 14 avril à Venissieux les usines Berliet, le 15 l'usine de Manufrance à Saint-Etienne, le 16 le barrage de Donzère-Mondragon. Le dimanche 17, ils furent reçus à Menton par le député-maire, M. Palmero, et le soir ils furent conviés à dîner par M. Moatti, préfet des Alpes maritimes. Le 18, des promenades avaient été prévues sur la Côte d'Azur.

De retour à Paris le 19, la mission canadienne participa à une séance de travail à l'Assemblée nationale avec ses collègues français avant d'être, en l'Hôtel de Lassay, les invités à déjeuner de M. Jacques Chaban-Delmas.

Le mercredi 20, seconde séance de travail au palais Bourbon, puis visite des usines Renault. Soirée de ballets à l'opéra. Jeudi 21, troisième séance de travail à l'Assemblée nationale, puis réception offerte par M. Maurice Couve de Murville au ministère des Affaires étrangères, et visite de la nouvelle faculté des sciences.

Vendredi 22, visite du Mont Saint-Michel et samedi 23 retour à Paris et . . . à Ottawa.

Prêt fédéral pour logements pour vieillards à Carman

OTTAWA — L'honorable Roger Teillet, ministre des Affaires des anciens combattants, a annoncé que le gouvernement fédéral avait approuvé un prêt d'une valeur de $451,696 en faveur de Carman, au Manitoba, pour aider à y réaliser la construction d'un immeuble du type pension ou foyer de 70 lits pour les personnes âgées.

Ce prêt, qui est consenti aux termes de la Loi nationale sur l'habitation, sera fait à la Boyne Valley Hostel Corporation, patronnée par la Young Citizens' Group de Carman. Il sera remboursable en 50 ans au taux d'intérêt de 5¾ pour cent l'an.

La Loi nationale sur l'habitation prévoit que la SCHL accorde des prêts à des compagnies sans but lucratif qui entreprennent de construire ou d'acheter et de transformer des ensembles de logements à bas loyers pour les louer à des particuliers ou à des familles à faible revenu.

Congrès des Coopératives de l'Arctique canadien

OTTAWA — Depuis la lointaine Inuvik, dans les Territoires du Nord-Ouest, jusqu'à Port-Nouveau-Québec, dans le Nouveau-Québec, des représentants de vingt-deux coopératives esquimaudes et de huit groupements qui sont en voie de se former en coopératives se réunissaient à Povungnituk (Québec) le 18 avril, afin de présenter des rapports sur la situation de leurs associations et d'échanger des idées sur leur activité commerciale et sur leur avenir.

Contrairement au premier congrès des coopératives esquimaudes, organisé aussi par la Division de l'expansion industrielle du ministère du Nord canadien il y a trois ans et tenu à Frobisher Bay, cette réunion comprend des délégués des agglomérations indiennes et métisses qui s'intéressent depuis lors à l'essor des coopératives. Seize jeunes coopératives esquimaudes avaient participé au premier congrès en vue d'échanger des idées et de dresser des plans d'avenir. Dans bien des cas c'était la première fois que se réunissaient des représentants de groupes d'Equimaux très éloignés les uns des autres.

L'hon. Arthur Laing, ministre du Nord canadien, a dit qu'il était "très réconfortant" de constater les progrès que les coopératives avaient réalisés depuis le dernier congrès . . . "Puisque le total des ventes des coopératives de l'Arctique atteint maintenant presque le deuxième million de dollars, la confiance que nous avons accordée au début à ces groupes est bien motivée".

Il a fait remarquer que quelques collectivités indiennes et métisses s'étaient jointes à la famille des coopératives du Grand Nord depuis le congrès de 1963.

"De nouvelles figures et de nouvelles idées, ainsi que l'expérience des anciennes coopératives, fourniront sans aucun doute un apport encore plus important à l'avenir des coopératives", a dit M. Laing.

Le premier congrès a frayé la voie à un changement marqué dans les relations entre les coopératives de l'Arctique canadien et le mouvement coopératif du Canada. Les associations de l'Arctique jouent maintenant un rôle de plus en plus grand dans le programme de la Co-operative Union of Canada, visant à fonder "des coopératives un peu partout". Le Conseil de la Coopération du Québec, qui sera représenté à la réunion, s'est appliqué à venir en aide aux établissements du Nouveau-Québec. Le gouvernement du Québec, par l'entremise de la Direction générale du Nouveau-Québec, déploie aussi une activité très intense afin de soutenir les coopératives du Nouveau-Québec.

Au cours du premier congrès tenu il y a trois ans, les délégués avaient soulevé des questions d'intérêt mutuel pour toutes les coopératives de l'Arctique, tandis que pendant la deuxième on prévoit qu'ils fourniront des réponses à ces questions, grâce à l'expérience acquise après trois ans, et qu'ils donneront une nouvelle impulsion au mouvement coopératif dans tout le Nord canadien.

Ci-après la liste des coopératives qui ont été invitées à prendre part au congrès:

Coopératives organisées

Povungnituk — **à Povungnituk (Nouveau-Québec)**, constituée en mai 1960: production d'oeuvres d'arts graphiques, sculptures et articles d'artisanat, achat de pelleteries, magasin de détail.

Coppermine — **à Coppermine (T. du N.-O.)**, constituée le 16 septembre 1960: tourisme, sculptures et articles d'artisanat.

Resolute Bay — **à Resolute Bay (T. du N.-O.)**, constituée le 18 octobre 1960: magasin de détail. vente de pelleteries, sculptures et articles d'artisanat.

Grise Fiord — **à Grise Fiord (T. du N.-O.)**, constituée le 22 décembre 1960: magasin de détail, vente de pelleteries, sculptures et articles d'artisanat.

Fort Chimo — **à Fort-Chimo (Nouveau-Québec)**, constituée le 30 janvier 1961: pêche à l'omble et au saumon, articles d'artisanat, transport par eau et exploitation forestière.

Ekaloktatiak — **à Cambridge Bay (T. du N.-O.)**, constituée le 21 avril 1961: pêche à l'omble et à la truite.

Holman — **à l'île Holman (T. du N.-O.)**, constituée le 21 avril 1961: articles d'artisanat et production d'oeuvres d'arts graphiques.

Great Whale River — **à Poste-de-la-Baleine (Nouveau-Québec)**, constituée le 25 juillet 1961: vente de sculptures et d'articles d'artisanat. Une autre coopérative exerçant la même activité a été constituée à Poste-de-la-Baleine le 14 septembre 1963.

Ikaluit **à Frobisher Bay (T. du N.-O.)**, constituée le 6 juillet 1961: pêche à l'omble et vente de sculptures.

Sisi **à Frobisher Bay (T. du N.-O.)** constituée le 13 avril 1962: construction de maisons pour ses membres et achat de fournitures en gros.

Issatik — **à Whale Cove (T. du N.-O.)**, constituée le 11 juillet 1962: magasin de détail et vente de pelleteries.

Akalvik — **à Aklavik (T. du N.-O.)**, constituée le 4 février 1963: production et vente de vêtements de fourrure et d'articles en fourrure.

Innuit — **à Inuvik (T. du N.-O.)**, constituée le 12 février 1963: construction de maisons pour ses membres, achat en gros et vente.

George River — **à Port-Nouveau-Québec**, constituée le 14 avril 1959: pêche à l'omble, exploitation forestière, construction d'embarcations, articles d'artisanat, sculptures, magasin de détail.

Kikitaoyak — **à Port Burwell (T. du N.-O.)**, fondée en avril 1959, constituée en société le 28 octobre 1959: pêche à l'omble, articles d'artisanat, chasse au phoque, achat de pelleteries, sculptures, magasin de détail.

West Baffin — **à Cape Dorset (T. du N.-O.)**, organisée en mai 1959, constituée sous son nom modifié le 2 mars 1961: production d'oeuvres d'arts graphiques, sculptures, articles d'artisanat, boulangerie, financement du piégeage, vente de pelleteries, magasin de détail.

Igloolik — **à Igloolik (T. du N.-O.)**, constituée le 25 avril 1963: production et vente de sculptures en stéatite et en ivoire, magasin de détail.

Great Bear — **à Fort Franklin (T. du N.-O.)**, constituée le 15 juillet 1963: production d'articles d'artisanat et pêche.

Payne Bay — **à Bellin (Nouveau-Québec)**, constituée le 20 mai 1964: pêche à l'omble et vente d'articles d'artisanat.

Fort Resolution Co-operative Association — **à Fort Resolution (T. du N.-O.)**, constituée le 26 février 1965: scierie, produits du bois, bois de construction.

Estaredi — **à Rae (T. du N.-O.)**, constituée le 7 février 1966: production et vente d'articles d'artisanat.

Groupements en voie d'organisation

Nouveau-Québec — Marlcourt, Saglouc, Ivujivik et Inoucdjouac.

Territoires du Nord-Ouest — Pelly Bay, Tuktoyaktuk, Repulse Bay et Pond Inlet.

La vie politique au Manitoba

L'air stimulant du printemps semble avoir eu l'effet d'activer le travail de la Chambre. L'intuition d'une élection prochaine pique les députés et les partis politiques à exploiter tous les événements de nature à frapper l'imagination des électeurs et à promouvoir les chances de succès des partis respectifs.

Le débat s'anime

La fermeture de la mine San Antonio, à la fin de juin, avait attiré à l'égard du gouvernement des paroles assez acerbes de la part de l'opposition. Celle-ci réclamait des renseignements supplémentaires au sujet du prêt de $240,000 que le gouvernement a consenti à San Antonio. Au cas où ces informations ne seraient pas fournies, un comité de la législature devrait être nommé afin de connaître les détails qui entourent cette transaction.

M. Laurent Desjardins a accusé le gouvernement de ne pas présenter tous les aspects de cette affaire et particulièrement l'hon. Sterling Lyon, le ministre des Mines et des Ressourcs naturelles; ce qui fit bondir le ministre. Précédemment, le chef de l'opposition libérale, Gildas Molgat, et le ministre des mines avaient pendant deux heures échangé des propos assez vifs au sujet de San Antonio.

Mais, c'est à l'égard du rapport du Juge en Chef George E. Tritschler, concernant les contrats de Grand Rapids, que le débat devint le plus envenimé. Le secrétaire provincial, l'hon. Maitland B. Steinkoft, considérait ce rapport comme absolvant de tout blâme le gouvernement actuel et sa manière d'octroyer les contrats.

M. Molgat revint à la charge en déclarant qu'un des entrepreneur avait réalisé des bénéfices exorbitants et que ce cas exigeait une enquête. Les deux quotidiens de Winnipeg ont fait des mises au point et leurs commentaires ont attiré les foudres du Secrétaire provincial.

Le premier ministre Roblin entra dans la mêlée et accusa les libéraux, avec véhémence, d'irresponsabilité avant et durant l'enquête judiciaire. Aucune des 43 accusations n'a pu être prouvée. Bien plus, le gouvernement a accordé des contrats au montant de $130 millions pour la centrale électrique de Grand Rapids et le projet a coûté $20 millions de moins que l'estimation initiale.

Pour activé l'économie de la province

Le Premier ministre Roblin a proposé trois amendements au "Development Authority Act" en vue de stimuler d'avantage le progrès économique de la province. Il demande la création d'un fonds de croissance économique, d'une agence du potentiel humain et de la jeunesse et une agence pour l'exploitation de la rivière Nelson.

Ces projets sont d'un caractère nouveau et il faudra procéder avec une certaine prudence surtout au début. L'opposition fit remarquer que c'est la législature qui en dernière analyse doit prendre les décisions et qu'il faudrait éviter les dédoublements dans les responsabilités et les empiètements possibles entre les différentes administrations gouvernementales.

Programme industriel

Le Ministre du Commerce et de l'Industrie, l'hon. Gurney Evans, a exposé à la Chambre un programme dont le but est de renforcer le progrès industriel du Manitoba. Ce programme comprend la construction d'un complexe de transport aérien, centré à l'aéroport de Winnipeg; l'établissement d'un parc familial pouvant accomoder de 300 à 500 personnes, pendant 9 à 10 mois de l'année; la construction d'un chemin de fer à la Baie d'Hudson, entièrement à l'intérieur de la province et raccourcissant le trajet d'environ 200 milles; la formation de centres d'exportation au Canada et à l'étranger; la création éventuelle au Manitoba d'une industrie chimique; l'immigration d'une main-d'oeuvre qualifiée avec compensation fédérale et provinciale; la formation de techniciens et d'une main-d'oeuvre spécialisée.

La firme Monoca A. G. St-Mortiz de Suisse

A plusieurs reprises, l'opposition a posé des questions se rapportant à la solidarité financière de la firme Monoca. Les rapports des deux aviseurs financiers, l'un du Canada et l'autre des Etats-Unis, sont favorables. De fait, cette société a déjà transféré à Winnipeg une somme de $500,000 et a donné en garantie un bon de $100,000. Des banquiers canadiens, américains et suisses partagent cette même opinion. Par surplus, Monoca est associée à la Celanese Corporation of America et à la SNIA Viscosa d'Italie, dont les ventes annuelles se chiffrent à $1,220 millions.

Les faits de la semaine

La législature a approuvé, en 5 minutes, samedi dernier, les emprunts se montant à $179 millions, couvrant les besoins financiers du gouvernement et des corporations de l'état. De son côté, le gouvernement a refusé de nommer un comité pour enquêter le crime organisé au Manitoba, mais par contre, a approuvé une résolution enjoignant le procureur général de collaborer avec les autres agences canadiennes en vue d'empêcher ces syndicats de pénétrer dans la province.

La proposition demandant d'établir le salaire minimum à $1.25 de l'heure pour toute la province a également été défaite; il en fut de même quant à la requête de restreindre la vente à domicile de plans funéraires.

Par ailleurs, la Chambre a adopté à l'unanimité la proposition de D. L. Campbell invitant le gouvernement canadien à entrer en pourparlers avec les Etats-Unis afin d'étudier la possibilité d'employer le système métrique dans les deux pays. Egalement à l'unanimité, la législature a accepté la recommandation de Harry Shewman, député de Morris, priant le gouvernement fédéral d'intervenir auprès de la Commission Conjointe Internationale pour que celle-ci étudie l'écoulement des eaux du bassin de la rivière Rouge afin de réduire, à l'avenir, les dangers d'inondation. Il a aussi suggéré que les autorités compétentes prennent les mesures nécessaires afin d'établir des digues permanentes, là où les villages sont menacés par la crue de la Rouge au printemps.

Y. R.



M. DAVID HANLEY

M. David Hanley, directeur du centre Jean Bosco de Winnipeg, vient d'être nommé premier directeur diocésain de l'Action Sociale dans l'archidiocèse de Winnipeg.

Il entrera en fonction au début du mois d'août. Son bureau sera situé au bureau de la Chancellerie, 50, rue Stafford.

La tâche de M. Hanley sera de coordonner les programmes d'action catholique dans l'archidiocèse. Pour l'assister, il aura un comité consultatif composé de prêtres et de laics. Plusieurs sociétés catholiques, dont la Ligue des Femmes Catholiques, le Mouvement Familial Chrétien et les Chevaliers de Colomb, ont souvent exprimé le désir d'avoir un programme coordonné d'action social dans l'archidiocèse.

M. Hanley est présentement directeur du Centre culturel indien-métis St-Jean-Bosco à Winnipeg. Il continuera ce travail ainsi que sa carrière de travailleur social auprès des Indiens et Métis de la Province oblate du Manitoba, comprenant le sud de la Saskatchewan et l'ouest de l'Ontario.

Diplômé (B. Com.) de l'université de St-François-Xavier, M. Hanley, à 27 ans, possède des diplômes de l'Institut Coady d'Antigonish, N.-E., en Direction sociale et en Administration.

Au début, il fut au service des Missionnaires Oblats et de l'archidiocèse de Winnipeg, comme directeur-adjoint du Centre Jean Bosco qu'on avait fondé en 1963; l'automne de 1965, il en devenait le directeur.

M. Hanley et son épouse, Paddy, sont le couple vice-président de la Fédération du Mouvement Familial Chrétien de Winnipeg. David est très actif dans le mouvement Cursillo, président du comité de recrutement des Chevaliers de Colomb du Conseil de River Heights; membre du comité du Centre Indien-Métis et ancien directeur de la Red River Co-operative.

M. et Mme Hanley (née McDonald) sont originaires de St-Jean, N.-B. Ils ont deux filles et habitent River Heights.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

A l'assemblée du 14 avril dernier l'on entendait un rapport sur nos malades. Le plus sérieusement atteint à ce moment était le vétéran Frère Siméon Garet. Hospitalisé à St-Boniface il ne peut recevoir que très peu de visiteurs. Espérons que ce dévoué visiteur des malades d'autrefois résistera encore une fois à l'atteinte de cette maladie qui le mine depuis si longtemps.

Grand voyageur

Un autre vétéran du Conseil, l'hon. P.-A. Talbot, que l'on disait malade il n'y a pas très longtemps, s'est suffisamment remis pour entreprendre un voyage en Colombie Anglaise. Pour un nonagénaire, c'est une entreprise remarquable.

L'inondation

Remercions la Divine Providence du peu de pluie ou de neige en ces dernières semaines. De grosses pluies auraient rendu la situation pire qu'en 1950. Il est incontestable que nous étions mieux préparés cette fois grâce à la prévoyance et l'action prise par les autorités gouvernementales. Tout de même beaucoup de nos frères du sud, tels Ste-Agathe, St-Adolphe et St-Jean-Baptiste, malgré leur labeur incessant aux digues, sont déjà éprouvés. Prions pour ces frères et espérons qu'une récolte abondante saura les consoler quelque peu.

Emigrés

Emmanuel (ça se traduit: Dieu donné) Girard est rendu de l'autre côté de la Rouge. Un don du ciel, quoi, pour son nouveau Conseil! Pourvu qu'il assiste aux assemblées! L'on se vantait également en ce Conseil de la visite de l'assistant-aumônier d'Etat. Sait-on en ces milieux que le R. P. de Palma, O.S.M., est également aumônier attitré de Provencher? Il est éloquent, n'est-ce pas? Et rempli d'un zèle apostolique peu ordinaire.

Conversion

Il faut croire que nos gars de Provencher en ont besoin car notre bon aumônier ne manque jamais en ces vibrantes allocutions de nous sermonner. J'espère que pour tous nos membres cela est vieux jeu qu'ils se font un devoir d'entendre au prône de leurs paroisses respectives, tous les dimanches. Pourquoi pas une petite conférence sur ses souvenirs de son beau voyage en Europe? Il y a encore un tas d'actualités sur les nouveaux règlements de l'Eglise. Et que dire au sujet de la fameuse pilule, vrai casse-tête du Concile. Çà presse, car nos gens ne savent plus où donner de la tête. Tiens, en presse quotidienne du 15 dernier, nous lisions la directive suivante: "En attendant une réponse sur la question, tout parent catholique peut se servir de sa conscience en pareille matière. S'il croit qu'économiquement il ne peut se payer le luxe de mettre au monde un autre marmot il peut employer la pilule". Cette directive est-elle réellement approuvée par l'Eglise au 15 avril 1966? Autant de questions que notre bon aumônier saura trancher lors de la prochaine assemblée.

Tirage

Frère Geo. Lalonde. Il s'en servira pour pomper l'eau de sa cave.

Initiation

Le Bulletin vous suggère de suivre Bistouri. Ce dernier en connait encore beaucoup moins que Frère Clément LeClaire qui, à son dire, n'en sait rien. C'est l'aveugle guidant l'aveugle.

BISTOURI.

Première rencontre des supérieurs majeurs des instituts religieux

OTTAWA — Pour la première fois a lieu au Québec une réunion plénière des supérieurs majeurs (régionaux, provinciaux ou généraux) des instituts religieux de prêtres, de frères et de religieuses, qui comptent des membres dans cette province. Des rencontres ont eu lieu dans le passé, mais sans atteindre cette envergure.

La rencontre a lieu à Sainte-Anne-de-Beaupré, du jeudi 21 avril au dimanche 24 avril. C'est la première d'une série de quatre réunions régionales organisées à travers le Canada, par la Conférence Religieuse Canadienne, organisme national qui groupe ces supérieurs majeurs.

Près de 225 participants y assistent.

Autour du thème général du "gouvernement externe des religieux", seront abordés divers aspects des relations des communautés religieuses avec l'Eglise et la société québécoise. Mgr Paul-Emile Charbonneau, évêque de Hull, traitera de "l'insertion des communautés dans la pastorale d'ensemble de l'Eglise"; le Rév. Père Jean-Paul Montminy, O.P., "des communautés et de la socialisation actuelle"; le cardinal Maurice Roy, de "l'insertion des communautés religieuses dans la société actuelle".

Trois rencontres accompagnées d'échanges de vue se dérouleront avec des représentants du gouvernement provincial: l'une avec des représentants du ministère du Revenu; une autre avec l'honorable Paul Gérin-Lajoie, ministre de l'Education; une troisième avec M. Guy Fortier, m.d., député de Gaspé et représentant de l'honorable Eric Kierans, ministre de la Santé.

La journée de clôture, 24 avril, coïncidera avec la journée mondiale de prière pour les vocations; elle sera marquée par la concélébration d'une messe solennelle présidée par le cardinal Roy, archevêque de Québec.

Chronique sportive

La victoire des Canadiens en quatre joutes est-elle possible dans la finale?

par Jacques LEMOYNE

Les amateurs de baseball ne m'en voudront pas trop si je reporte à la semaine prochaine l'analyse que je devais faire de ce qui pourrait se passer dans les deux Ligues majeures au cours de l'été. La situation qui se présente actuellement dans la Ligue Nationale de hockey me semble si importante et si intéressante que je consens à reléguer mon sport favori, le baseball, au deuxième plan pour parler de la victoire des Canadiens sur les Leafs, et de l'influence de la télévision des Etats-Unis sur le hockey. La victoire des Canadiens sur les Leafs nous a surpris, c'est le moins qu'on puisse dire. Solide partisan du Tricolore, il me semblait cependant que le club de Punch Imlach avait tellement bien joué contre Montréal cette saison qu'il devait l'emporter lors d'une courte série. La démolition des Hawks par les Canadiens ne m'avait pas ouvert les yeux et pourtant tous les signes étaient là.

Forts de ce triomphe sur Chicago, les hommes de Blake se sont lancés à l'attaque des Leafs comme si chaque joueur avait un compte personnel à régler avec les hommes d'Imlach. Le jeu rude pratiqué par les Leafs, au début de la série, s'est tourné contre eux. Il faudrait être prudent cependant et ne pas croire que seuls les Leafs ont pratiqué une mise en échec vigoureuse. Il y a quelques gars sur l'équipe du Tricolore qui savent se défendre et attaquer avec solidité et ils l'ont démontré au besoin dans la série. C'est Bobby Rousseau lui-même qui nous le disait à Toronto, après la troisième joute! "Quand tu te fais bousculer et que tout à coup du vois un gars comme Harris, Harper ou Ferguson qui arrive en trombe sur les lieux, tu es moins inquiet et tu te dis que le pire va peut-être arrivé à l'autre et non à toi".

Nous ne parlerons pas de la déconfiture des vieilles jambes des Leafs, elle a été trop évidente. Soulignons cependant que quelques personnes, dont les journalistes de la Ville-Reine, ont tenté de faire pointer la détestable tête de l'ignorance en tentant d'insulter les joueurs du Canadien parce qu'ils représentent le Québec. Worsley a trouvé la bonne réponse. "These guys are so sore they can't have fun with us in Quebec that jealousy crawls out of their mind continuously." C'est peut-être vrai.

La finale

Nous ne pouvons dire que nous avons été impressionnés par ce que nous avons vu dans la série Chicago-Détroit jusqu'ici. Nous trouvons même que le spectacle offert par ces deux équipes n'est pas de nature à soulever l'intérêt du public américain qui suit ces joutes à la télévision. Là-bas on semble miser beaucoup plus sur l'impression que les Canadiens vont faire sur les téléspectateurs que sur ce qui se passe actuellement à l'écran. Ce n'est pas pour rien que le Président Campbell a fait changer les dates des séries finales afin de présenter le plus de joutes possibles à la télévision. Et si les Canadiens maintiennent leur allure actuelle, on a bien l'impression qu'ils vont disposer de leurs adversaires en cinq joutes au maximum. Les Hawks semblent d'ores et déjà battus et on ne voit pas très bien comment les Red Wings avec une seule ligne d'attaque pourront rivaliser avec les Canadiens.

Que s'est-il passé au juste au sein de l'équipe de Blake? On l'ignore mais il est bien évident que les joueurs ont tous retrouvé la confiance qui a souvent caractérisé les meilleurs clubs de Blake. Est-ce que le retour au jeu de Ted Harris y est pour quelque chose? On l'ignore mais il est bien évident que même si J.-C. Tremblay demeure le meilleur joueur à la ligne bleue, Harris est celui qui inspire le plus les siens. Chose certaine et évidente les Canadiens pratiquent le hockey comme il doit être pratiqué. Les Leafs ont fait de leur mieux mais le fait que Bower n'ait pas été au meilleur de sa condition physique, que Allan Stanley ait dû surveiller le jeu du banc n'a certainement pas contribué à aider la cause de l'équipe de la Ville Reine. S'il est vrai aussi que Punch Imlach ne s'entend pas avec la direction on s'explique un peu mieux l'attitude des joueurs qui devinent ces choses-là et qui sont affectés par elles. Les Leafs vont certainement reconstruire leur équipe, bien qu'on imagine mal Stafford Smythe faisant des miracles. Pour ce qui est des exigences de la télévision américaine elles vont se faire de plus en plus nombreuses, surtout si le hockey s'avère populaire au petit écran. Il faudra peut-être faire certaines concessions aux annonceurs mais espérons qu'on ne nous imposera pas des arrêts prolongés du jeu comme cela se fait au football.

* * *

Les "Pêcheurs" de Selkirk en finales de l'Ouest

Les deux premières parties d'une série de trois dans cinq seront jouées à l'Arena de Winnipeg demain soir 22 avril, à 8 h. 30, et dimanche soir 24 avril, à 7 h. 30. L'équipe de Selkirk, qui a défait les "Castors" de Fort-William, rencontrera maintenant les "Mineurs" de Drumheller pour le championnat senior amateur de l'Ouest.

Les autres rencontres de la série auront lieu en Alberta.

Un précédent: horaire des trains à l'heure avancée

MONTREAL — Les Chemins de fer nationaux ont fait savoir dans un communiqué, que pour la première fois l'indicateur des trains sera à l'heure avancée. Le nouvel indicateur comprenant l'horaire de tous les trains voyageurs et de tous les traversiers du CN, sera en vigueur du 24 avril au 30 octobre, c'est-à-dire tout le temps que le pays vit à l'heure avancée, à l'exception de la Saskatchewan et de l'Alberta, dont l'indicateur tiendra compte.

Les horloges et les tableaux de marche des gares seront à l'heure avancée.

Si presque toute l'exploitation restera à l'heure normale, en revanche, les employés en contact avec les voyageurs rapporteront à l'heure avancée, tous les renseignements qu'ils leur donneront.

Outre l'heure avancée, l'indicateur bilingue comportera un nouveau numérotage des trains. Ce dernier changement ne gènera aucunement le public qui connait les trains par leurs noms plutôt que par leurs numéros.









Le régiment de Carignan-Sallières. — Pour la première fois dans l'histoire du Canada, des troupes arrivèrent de France en 1665 pour protéger les premiers colons. Ces soldats réguliers donnèrent au Canada un corps d'officiers et d'hommes entraînés et constituèrent la Milice, principal soutien de la défense canadienne. (Photo Historiens Militaires)

Le Carrousel Militaire des Forces canadiennes

OTTAWA — Les Forces armées canadiennes apporteront une contribution de poids aux célébrations du Centenaire, en organisant l'un des plus grands spectacles itinérants de l'histoire du Canada.

De Saint-Jean (Terre-Neuve) à Victoria, les Canadiens pourront assister au spectacle militaire dit "Tattoo" qui représentera la contribution principale des forces armées aux célébrations du Centenaire. Ce spectacle pittoresque illustrera l'évolution des forces armées du Canada, de leurs origines française et anglaise jusqu'à nos jours. On prévoit 40 représentations dans tout le Canada au cours de 1967. Le "Tattoo offrira de la musique, des scènes de grand spectacle, des projecteurs de couleur, des tableaux historiques, de l'action, de la comédie, de la fantaisie et de la variété.

D'un bout à l'autre du spectacle, des costumes, des armes, de la musique, des chansons et des exercices d'époque retraceront un tableau intéressant des activités des Forces armées au fil de ces trois derniers siècles.

C'est le brigadier C. Arnold Peck et son personnel ainsi que le personnel chargé des plans du Centenaire au nom de la Défense nationale qui ont été chargés de mettre sur pied cette production. Ils se consacrent actuellement à la mise au point de tous les détails techniques. La préparation d'un tel spectacle ne manque pas de poser d'autres problèmes comme: le transport des soldats, la régie des services intérieurs, le logement, la construction et la location des décors, l'arrangement des lumières, etc.

Deux trains identiques, transportant environ 250 hommes à bord, partiront d'un point principal de rassemblement situé dans la région de Trenton et de Picton, en avril 1967. Un train ira vers l'est, en direction de Sydney (N.-E.) en vue d'un spectacle à Glace-Bay. Il repartira ensuite vers l'ouest. L'autre train continuera vers l'ouest après une représentation à Barrie (Ont.).

Les trains seront équipés pour loger les hommes et leur servir les repas. Un coin sera même réservé aux loisirs. Ces trains transporteront également les décors et l'équipement, ainsi que les véhicules destinés à apporter le matériel au lieu même de la représentation.

A Vancouver, les deux trains se rejoindront et les deux troupes se combineront pour présenter en stade, avec l'aide du contingent militaire local, une série de spectacles grandioses à Vancouver, Victoria, Ottawa, à l'Expo 67, à l'Exposition nationale du Canada à Toronto et enfin à Hamilton. Deux spectacles historiques, l'un à Fort George, à Niagara-on-the-Lake, et l'autre à la Citadelle, à Québec, seront donnés par environ 400 acteurs et les deux plus grands spectacles de la tournée, celui de Montréal et celui de Toronto, mettront sur la scène près de 1,700 acteurs. Après la représentation de Toronto, un autre spectacle du genre aréna sera donné à Charlottetown (I.-P.-E.), à Saint-Jean et à Corner Brook (T.-N.), ce qui mettra un point final à cette tournée du Canada.

Origines du mot "Tattoo"

En portant son choix sur un "tattoo", le Ministère de la Défense nationale a opté pour un spectacle de tradition militaire fréquemment présenté dans les célébrations d'importance nationale, qui contribuera à donner au public canadien une image de ses forces armées.

Au cours du 17e siècle, les troupes britanniques du roi Guillaume III étaient stationnées dans les Pays-Bas et, comme c'était l'habitude à cette époque, les opérations militaires cessaient vers la fin de l'automne et les troupes des forces rivales se logeaient dans les villes et villages proches des champs de bataille. Pour ces troupes, les centres de réunion étaient les auberges et les tavernes, ce que la majorité ne manquait pas de visiter pendant les longues soirées. Pour inciter les soldats à retourner à leur logis, en fin de soirée, il fallait les sortir des auberges. La meilleure façon d'y arriver était que les aubergistes ferment les barils de bière et qu'ils arrêtent de vendre les liqueurs. Cela se passait entre 9 h. 30 et 10 heures du soir et, à ce moment-là, un tambour passait par les rues, avertissant les aubergistes que le moment de fermer était venu. La vieille expression hollandaise pour décrire cette fermeture était "doe den tap toe" ce qui voulait dire "fermez les robinets". Bien que l'origine du mot "tattoo" soit très discutée, on y voit communément la vieille expression hollandaise, simplifiée en "taptoe" par les Anglais puis transformée en "tattoo". Le mot "taptoe", utilisé pendant longtemps dans les rapports officiels, céda finalement la place à "tattoo".

Comme les casernes n'existaient pas en Grande-Bretagne à cette époque et que les troupes étaient logées chez l'habitant de la même façon que les troupes européennes, le "tattoo" avait les mêmes raisons d'être. Au cours des années, des musiciens se joignirent au tambour: un flûtiste, un joueur de cornemuse ou un autre instrument. Petit à petit, des groupes d'instruments en vinrent à jouer pour le plaisir de la garnison, à la fin du jour. Plus tard des "tattoos" semblables furent exécutés devant des têtes couronnées ou pour le bénéfice du public en général.

Un grand nombre de "tattoos" furent organisés par les Canadiens avant la Seconde guerre mondiale. Depuis la fin de la guerre, de nombreux autres ont été donnés dans divers camps et villes du pays. Les mieux connus sont certainement ceux qui ont été donnés à l'occasion des festivals de 1958 et de 1961 à Vancouver et celui que les Forces armées canadiennes avaient organisé à l'occasion de la Foire mondiale de Seattle en 1962.

Des millions de spectateurs ont assisté à ce genre de représentation militaire et le Tattoo que les Forces armées canadiennes vont organiser en 1967 ne sera pas moins intéressant. Présenté d'une côte à l'autre, il donnera certainement aux Canadiens un sentiment de fierté et une meilleure compréhension de leur héritage militaire.

Un souvenir du Centenaire remis à tous les écoliers

OTTAWA — Le parachute fera le lien entre les enfants esquimaux du nord-est du pays et les fêtes du Centenaire.

Dans le cadre du programme de la Commission du Centenaire destiné à offrir à tous les enfants d'école un médaillon du Centenaire, des avions de l'ARC survoleront le Nord au cours de l'automne en vue de parachuter ces médaillons sur les centres qui ne possèdent pas une piste d'atterrissage et ne peuvent pas être atteints par voie d'eau, par exemple les centres situés au nord-est de la baie d'Hudson et au nord de Fort Churchill, comme Alert Bay et Mole Bay sur les îles arctiques.

La Commission du Centenaire compte distribuer plus de 5,500,000 médaillons aux élèves des écoles primaires et secondaires le 1er juin 1967. Les navires qui mettront le cap sur le nord cet été partiront trop tôt et ceux qui le feront en 1967 partiront trop tard pour que ces centres puissent en tirer profit.

On a donc fait appel au service de parachutage de l'ARC, grâce auquel plus de 2,000 enfants esquimaux pourront prendre part au programme du Centenaire.

La Monnaie royale du Canada frappera le médaillon, dont les détails seront annoncés sous peu.

Par la rue "Plus tard", on arrive à la place "Jamais".

Proverbe espagnol.

Concours sur l'avenir du Canada: total des prix offerts, $60,000

OTTAWA — Pour marquer le Centenaire de la Confédération, l'Imperial Tobacco du Canada Ltée a lancé un concours d'une intérêt exceptionnel tant par la valeur des prix offerts que par l'originalité de son thème.

Le président de la Compagnie, M. John M. Keith, a révélé que ce concours, qui sera connu sous le nom de "CANADA — AN 2000", comporte un grand prix de $33,000 pour la meilleure oeuvre écrite — peu importe son genre littéraire — sur l'avenir du Canada d'ici l'an 2000. Neuf autres prix de $3,000 chacun seront aussi décernés aux finalistes.

Tout citoyen canadien peut s'inscrire, et l'Imperial Tobacco espère que les concurrents seront très nombreux et viendront de tous les milieux. Elle s'attend à trouver parmi eux des intellectuels, des savants, des profeseurs et des étudiants, des hommes d'affaires, des membres des professions libérales, des journalistes, etc.

Ils pourront traiter de tout sujet qui touche à l'un au moins des aspects de la vie canadienne, un sujet qui a de l'influence, des répercussions sur la vie du pays.

Ils soumettront leur travail dans le genre littéraire de leur choix, de la thèse économique au roman d'anticipation (pour n'en nommer que deux).

Le total des prix ($60,000) dépasse de beaucoup celui des fameux prix Pulitzer. En fait, le Grand Prix de $33,000 est le plus considérable jamais offert au Canada pour un travail écrit, et M. Keith a souligné qu'il est grand temps de créer d'heureux précédents dans ce domaine.

L'Imperial Tobacco souhaite que des travaux soumis jaillissent de solides programmes d'action, de lucides prédictions; elle serait des plus heureuses d'obtenir ces résultats.

Le jury

M. Keith annonçait également que cinq Canadiens distingués et bien connus ont accepté de faire partie du jury du concours.

Ce sont, comme président: M. John James Deutsch, B. Com., LL.D., président du Conseil économique du Canada, Ottawa.

Comme membres: M. Earle Birney, M.A., Ph.D., LL.D., F.R.-S.C., professeur de création littéraire à l'Université de la Colombie-Britannique, et professeur-écrivain invité à l'Université de Toronto; l'hon. juge Alfred-Maurice Monnin, B.A., LL.B., juge de la Cour d'appel du Manitoba, M. Claude Ryan, directeur du journal "Le Devoir". M. Peter B. Waite, M.A., Ph.D., directeur de la faculté d'histoire de l'Université de Dalhousie (Halifax).

Dans tout le pays, les universités, les collèges, les grandes écoles, les bibliothèques et les grandes associations recevront une documentation détaillée sur le concours et ses règlements.

A Radio-Canada



Une heureuse rencontre: Curé Labelle et Paul Desmarteaux

par Gisèle THEROUX

Le jour, où, pour la première fois, Paul Desmarteaux a joué le rôle du Curé Labelle, a été pour ce comédien l'un des plus beaux jours de sa carrière. En effet, ce personnage de l'historique Curé Labelle, admirablement interprété par Paul Desmarteaux, est un des plus forts personnages du téléroman de Claude-Henri Grignon, "Les Belles Histoires des pays d'en haut".

Il aurait été impossible d'écrire l'histoire de ce début du siècle, dans les pays d'en haut, sans parler du Curé Labelle, ce grand homme qui participa au développement de cette région du Québec et qui joua un rôle important dans le cabinet Mercier comme sous-ministre de la Colonisation.

— Depuis quand, Paul Desmarteaux, jouez-vous ce personnage du Curé Labelle?

— Nous commençons, cette année, notre dixième saison. Oui, déjà dix ans que je personnifie le Curé Labelle, le plus beau rôle de ma vie.

En nous parlant, Paul Desmarteaux n'a pas cette voix de stentor qu'il prête au Curé Labelle pour ses colères. Oh! non, la voix basse, très calme. Un détail frappe aussi chez ce comédien: la nostalgie des yeux. Des yeux bleus qui se posent délicatement sur son interlocuteur et sur les choses qu'il regarde. Les yeux, aussi, de tous ceux qui, par métier, font rire les autres. On les retrouve, dans la vie, calmes, souvent timides et un peu nostalgiques.

Avant de jouer ce rôle, Paul Desmarteaux avait déjà une belle et longue carrière en marche. Depuis près de quarante ans, il joue la comédie et tout le monde connaît cette silhouette ronde qui a été vue dans tant de spectacles sur la scène et à la télévision. Il a vraiment participé à la vie artistique de chez nous et peu de coulisses de théâtre ne lui rappellent quelque souvenir. Il fit aussi partie de la troupe Barry-Duquesne et a fait des tournées à travers le Canada et la Nouvelle-Angleterre.

Au cours de l'entretien, Paul Desmarteaux parle avec enthousiasme et admiration de celui qui fut pendant plusieurs années son secrétaire dans "Les Belles Histoires", le pamphlétaire Arthur Buies si admirablement joué par Paul Dupuis.

— Quel grand comédien et quel grand ami j'ai trouvé en lui. Au cours des répétitions, dès qu'il y avait relâche, Paul Dupuis et moi nous partions nous installer à l'écart et répéter notre texte. Il m'a donné des conseils qui m'ont beaucoup aidé. Dans la vie, c'est un ami précieux et un gentilhomme.

Avec beaucoup de chaleur, Paul Desmarteaux parle aussi de tous les membres de l'équipe de ce téléroman qui s'entendent bien et travaillent dans un climat très agréable.

— Vous êtes si bien entré dans la peau de votre personnage, que les téléspectateurs vous identifient à lui; comment avez-vous saisi votre rôle?

— Après mon audition (où, devant faire une colère, j'ai cassé ma première pipe de plâtre!) et après l'annonce que l'on me confiait ce rôle, je me suis rendu à Saint-Jérôme où je me suis documenté sur le Curé Labelle; j'ai consulté aussi de nombreux ouvrages dans les bibliothèques.

Paul Desmarteaux a gardé des scènes qu'il a jouées avec Paul Dupuis dans "Les Belles Histoires", un souvenir vivace. Les téléspectateurs aussi se rappellent ces images nous montrant les deux hommes unis par une si belle, si forte, si grande amitié. Les scènes avec sa mère, également, plaisent au Curé Labelle; elles ne sont pas assez nombreuses à son goût.

— Vous voyez, nous confie-t-il, cet homme fort, rude, devenir auprès de sa vieille mère comme un petit garçon . . . Quelle scène attachante!

Ventre redondant en moins, Paul Desmarteaux est tout aussi sympathique que le Curé Labelle qu'il joue si bien. Il mène à Fabreville, où il possède une coquette maison tout entourée de fleurs, une vie heureuse avec une épouse dont il parle amoureusement. Paul Desmarteaux, un comédien de talent, un homme comme il fait bon en rencontrer au long des jours gris d'un été agonisant.

Pavillon des Indiens du Canada

OTTAWA — Le Conseil consultatif des Indiens pour le Pavillon des Indiens du Canada à l'Expo 67 a terminé sa première session de quatre jours, la semaine dernière.

Le Conseil, composé d'Indiens éminents de toutes les parties du Canada, est chargé de conseiller la Direction des affaires indiennes sur toutes les questions concernant la participation des Indiens au Pavillon. Le commissaire général du Pavillon est le chef Andrew Delisle, de la bande de Caughnawaga, près de Montréal. Le président de la première session du Conseil a été M. Gilbert Monture, Indien de marque qui fait partie de la réserve des Six-Nations, à Brantford (Ontario). M. Wallace Labillois, de Dalhousie (Nouveau-Brunswick), a été élu président permanent.

Au cours de la réunion de quatre jours, le Conseil a approuvé la nomination du chef Delisle; il a consulté les architectes, les dessinateurs, les artistes, les administrateurs et les autres personnes s'occupant du projet; il a approuvé un dessin préliminaire et discuté certains aspects de la vie indienne qui constitueront le thème du Pavillon. Les délégués ont aussi visité le siège du Pavillon du Canada à l'Expo et les salles du Musée national où sont exposés des objets d'origine indienne.

Le Conseil comprend les membres suivants: W. Mallace Labillois, Dalhousie (N.-B.), président; le chef Max Gros-Louis, Village Huron (Québec); M. James Debassige, bande de West Bay, Excelsior (Ontario); M. Cornelius Bignell, réserve de Le Pas, Le Pas (Manitoba); le chef Wilfred Bellegarde, Goodeve (Saskatchewan); M. Howard Beebe, agence des Gens du Sang, Cardston (Alberta); M. George Manuel, réserve indienne de Neskainlith, Chase (C.-B.); le chef Baptiste Cazon, bande de Fort Simpson, Fort Simpson (T.N.-O.).

Etaient aussi présents, à titre de conseillers spéciaux, les artistes indiens suivants: MM. Joe Land, Pine Falls (Manitoba), et Gerald Tailfeathers, Cardston (Alberta).

Une campagne pour recruter 20 Indiennes comme hôtesses et guides au pavillon indien débutera cette semaine. Le pavillon érigé au coût de $941,000 sera financé par le département des affaires indiennes.

La Bible vous parle

(Ce texte est choisi par la Société Catholique de la Bible.)

Nous ne voulons pas que vous soyez ignorants au sujet des morts; il ne faut pas que vous vous désoliez comme les autres, qui n'ont pas d'espérance. Puisque, nous le croyons, Jésus est mort, puis est ressuscité, de même ceux qui se sont endormis en Jésus, Dieu les amènera avec lui. (I Thess 4, 13-14)



Pulvérisation d'un champ de blé au nord de Moose Jaw, Sask. Les étendues pulvérisées, fertilisées et semées par avion augmentent d'année en année.

L'avion au service de l'agriculture

OTTAWA — L'avion joue un rôle de plus en plus grand en agriculture au Canada. Sans compter les planeurs, environ 7 pour cent de tous les aéronefs enregistrés au Canada, dont le poids brut ne dépasse pas 4,000 livres, sont utilisés pour la pulvérisation des cultures et pour d'autres travaux agricoles.

Dans une étude récente impliquant 1,900 exploitants d'avions privés et commerciaux au Canada, la Direction de l'économie du ministère de l'Agriculture du Canada signale que 97 avions commerciaux et 52 avions privés ont, en 1965, travaillé pendant 11,400 heures pour pulvériser 1,086,000 acres en vue de réprimer les mauvaises herbes, les insectes et les broussailles ou pour fertiliser et ensemencer des sols. Les 149 exploitants qui ont fait des pulvérisations aériennes représentent, en nombre, une augmentation de 12 pour cent sur 1961.

En outre, plusieurs cultivateurs-aviateurs surveillent du haut des airs leurs bovins, cultures et clôtures, les prédateurs, les incendies et les inondations; ils se servent aussi de leur avion pour transporter la main-d'oeuvre agricole, des marchandises légères et de petits animaux pour assister à des réunions et pour déplacer l'air lorsque la gelée menace une récolte de légumes ou de fruits.

Des relevés photographiques aériens, portant l'an dernier sur 28,800,000 acres, ont été faits en vue d'aider à l'interprétation de différents projets d'aménagements agricole, de relevés de sols et d'études de recherches.

Le rapport préparé par M. L. E. Philpotts, de la Direction de l'économie, rappelle que la première photographie aérienne a été prise au Canada par les Royal Engineers, du haut d'un ballon au-dessus de Halifax, en 1883. Les relevés topographiques aériens ont débuté en 1920. Depuis, toute la superficie des sols canadiens a été photographiée et rephotographiée. Depuis 1961, quelque 750,000 milles carrés ont été photographiés pour le ministère de l'Agriculture du Canada et 110,000 milles carrés pour l'ARDA. Plus de 3 millions de photographies aériennes sont disponibles au public à la Bibliothèque nationale des photos aériennes, à Ottawa. Plusieurs provinces possèdent aussi leur propre programme de photographie aérienne.

L'Administration du rétablissement agricole des Prairies, du ministère de l'Agriculture du Canada, utilise des photographies pour déchiffrer, choisir et désigner les pâturages collectifs. L'ARDA s'en sert comme guide d'utilisation rationnelle des ressources en sol ou en eau, et des possibilités d'amélioration dans les régions rurales, par exemple la désaffectation des fermes sous-marginales ou le remembrement ou regroupement des petites entreprises non rentables.

Le rapport donne à entendre que l'augmentation des ventes d'engrais dans les provinces des Prairies favorise l'emploi plus considérable des avions.

L'an dernier, dans les Prairies, des applications faites directement au sol ont permis de pulvériser 26 millions d'acres en vue de la répression des mauvaises herbes, en plus de 1,700,000 acres, en Ontario et quelques étendues en Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick. Les superficies pulvérisées par avion sont encore faibles comparativement aux pulvérisations globales, mais elles augmentent lentement, conclut M. Philpotts.

N'élevez pas les maringouins

KAMLOOPS, C.-B. — On sait combien les maringouins peuvent rendre l'existence misérable aux amateurs de la vie au grand air et, pourtant, ils posent un problème encore beaucoup plus sérieux aux cultivateurs.

M. L. C. Curtis, de la station de recherches du ministère de l'Agriculture, à Kamloops, signale qu'en plus d'incommoder sérieusement les travailleurs aux champs, les maringouins peuvent réduire la production de lait et d'oeufs, nuire aux augmentations de poids des bovins d'engraissement. Ces insectes peuvent aussi propager la maladie du sommeil chez les chevaux.

Mais, ajoute le chercheur, les cultivateurs peuvent heureusement prendre des mesures pour empêcher les maringouins de se multiplier.

Un étang qui n'a pas été construit et qui n'est pas entretenu convenablement peut devenir un lieu d'élevage pour des quantités innombrables de cet insecte. Les bords des réservoirs artificiels devraient être construits et maintenus aussi escarpés et aussi propres que possible. On ne devrait pas laisser les bovins boire directement dans les étangs afin d'éviter le piétinement de la berge.

Comme autre mesure préventive, ne pas laisser pousser de plantes aquatiques qui, lorsqu'on les tolère, croissent jusqu'à la surface de l'eau et offrent un refuge aux larves des maringouins.

Les fermes irriguées peuvent constituer d'autres lieux d'élevage: là où s'accumule l'eau venant des fuites dans les canaux et les fossés, ainsi qu'aux extrémités basses des champs où séjournent les eaux de surplus. Corriger cet état de choses, c'est non seulement réprimer les maringouins, mais aussi épargner de l'eau et faire servir du bon terrain à des fins productives.

Le chercheur fait encore remarquer que les bourbiers et les sections naturellement marécageuses sont d'autres endroits qui produisent des maringouins en abondance, mais ne donnent aucun revenu. On peut les rendre utilisables en les remplissant de bon sol; lorsque le remplissage n'est pas pratique, on devrait au moins égoutter ces mouillières.

M. Curtis signale que la cour d'étable peut être une source d'ennuis si on laisse les insectes piqueurs s'y reproduire librement.

Bien que les maringouins exigent de l'eau morte pour se reproduire (des centaines de ces insectes peuvent se développer dans la seule empreinte d'un sabot remplie d'eau), les larves vermiformes se multiplient dans la boue fortement polluée autour des auges d'abreuvage et là où des égouts d'étable s'infiltrent dans le sol. Le chercheur conseille de cimenter le sol autour des auges et de pourvoir à l'écoulement de l'eau renversée. Les égouts de l'étable devraient se déverser dans une fosse profonde remplie de pierres.



Betteraves à sucre en Saskatchewan

SASKATOON, SASK. — Après quatre années d'essais à la Station de recherches de Saskatoon, le ministère de l'Agriculture du Canada rapporte qu'on peut obtenir de bonnes récoltes de betteraves à sucre sur les sols irrigués de la Saskatchewan.

Les expériences, étendues à la période de 1962-1965, se faisaient, en collaboration avec la Manitoba Sugar Company, sur des parcelles irriguées, à Outlook, au sud de Saskatoon, près du barrage de la rivière Saskatchewan-Sud.

D'après M. L. G. Sonmor, spécialiste des cultures irriguées à la station de Saskatoon, les récoltes à l'essai se comparent favorablement par leur rendement et leur teneur en sucre à celles produites en terrains irrigués du sud de l'Alberta.

Les parcelles fertilisées ont fourni un rendement moyen de 15.8 tonnes de betteraves à l'acre durant la période de quatre années. Le rendement en sucre, basé sur un pourcentage de 16.8 en sucrose, a été en moyenne de 5,310 livres à l'acre.

Calculée à $14 la tonne de betterave, la moyenne des recettes brutes tirées de ces rendements a été d'environ $220 à l'acre, selon le chercheur.

Le programme de recherches comprenait aussi des études sur l'effet causé aux rendements par la date de la plantation et celle de l'arrachage, ainsi que par l'utilisation des engrais.

La plantation hâtive a été un facteur important pour l'obtention de bons rendements. Les cultures semées durant la deuxième semaine de mai, en 1963 et 1964, ont donné un rendement moyen de 18.4 tonnes à l'acre comparativement à 14.7 tonnes pour celles qui furent semées durant la dernière semaine de mai.

Lorsqu'il est impossible de semer tôt, on devrait retarder la récolte pour en prolonger la croissance, dit M. Sonmor. C'est ainsi qu'en 1962 les semis tardifs ont donné une moyenne de seulement 12.2 tonnes à l'acre lorsque la récolte s'est faite le 25 septembre, mais de 14.2 tonnes lorsqu'elle était faite le 8 octobre.

L'application d'engrais a considérablement augmenté les rendements; 140 livres d'un mélange de 11-48-0 à l'acre sur les cultures semées hâtivement en 1963 ont provoqué un rendement de 17.7 tonnes de betteraves à l'acre comparativement à 16.1 tonnes tirées des parcelles non fertilisées et semées en même temps.

Le rendement a été encore plus élevé dans le cas des parcelles où l'on a appliqué, plus tard le long des rangs, 167 livres à l'acre d'un engrais azoté de la formule 33.5-0-0.

Toutefois, l'application d'azote le long des rangs a influé sur la teneur en sucrose des betteraves. La teneur en sucre des betteraves qui avaient reçu une application additionnelle d'azote était de 16.6 pour cent comparativement à 17 pour cent pour celles qui provenaient de parcelles non fertilisées ou de celles qui avaient reçu une simple application d'engrais 11-48-0.

Régulateurs pour irrigation par aspersion

SWIFT CURRENT — La distribution inégale de l'eau est un problème que pose l'utilisation d'un système d'irrigation par aspersion sur les flancs de coteau.

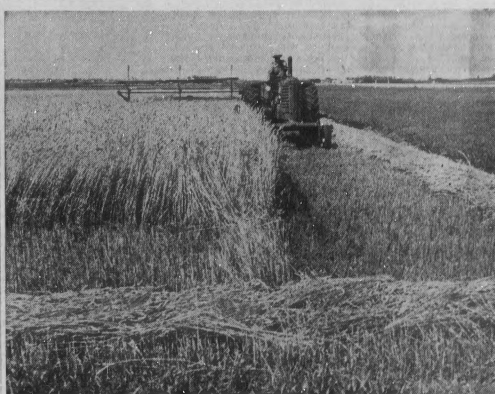
La difficulté vient des variations de pression que subit l'eau entre les hauts et bas niveaux du système. Les bouches d'arrosage au bas du coteau subissent une pression plus forte et, conséquemment, répandent plus d'eau que celles du haut, fait observer M. H. C. Korven, de la Ferme expérimentale du ministère fédéral de l'Agriculture, à Swift Current.

Cette difficulté peut être éliminée par l'installation d'un régulateur dans le tuyau de montée de chaque bouche d'arrosage. L'an dernier, les chercheurs de Swift Current ont fait des essais avec quatre régulateurs de marques différentes. Deux d'entre eux étaient des types de valves pour régler le débit et présentaient des caractéristiques semblables, étant destinés à fournir un volume d'eau déterminé sous des pressions variables. Les autres étaient des régulateurs destinés à fournir un volume uniforme d'arrosage en dépit des variations de pression dans la conduite d'eau.

Ces quatre régulateurs ont été éprouvés avec toute une série de buses variant de 3/32 à ¼ de pouce, sous des pressions extrêmes de 15 à 200 livres au pouce carré.

Aucune marque de valves de réglage du débit n'est ajustable, d'où la nécessité d'adapter la capacité de la valve à la grosseur de la buse. Sur chaque valve se trouve gravée sa capacité en gallons américains par minute. Lors des essais, toutes deux ont donné de bons résultats, avec la gamme complète des buses de différentes grosseurs, lorsqu'on employait les valves appropriées.

Les deux régulateurs de pression sont ajustables d'après la grosseur de la buse et l'on peut même les faire régler d'avance à la manufacture pour telle ou telle pression requise. Cette dernière méthode est la moins sûre des deux; il est rare en effet que la pression ajustée de la bouche d'arrosage corresponde avec le réglage de la manufacture. Toutefois, une série d'ajustements et d'épreuves ont permis des améliorations de sorte qu'on a obtenu des résultats semblables à ceux donnés par les valves pour le réglage du débit. Quoique l'ajustement de ce régulateur présente des inconvénients et qu'il ait fallu pour cela le retirer du tuyau de montée, ce mécanisme possède un avantage: l'empoi d'une seule et même grosseur pour toute la gamme des grosseurs de buse utilisées pendant les essais.



Les rendements de 40 et 50 boisseaux l'acre n'étaient pas rares l'an dernier dans les champs de multiplication du blé Manitou dont celui-ci, à Regina, qu'on est à mettre en andains. La semence de cette variété n'est toutefois par suffisante pour répondre aux besoins, tellement la demande est grande presque partout dans les Prairies. Le blé Manitou, créé par le ministère de l'Agriculture du Canada et lancé en 1965, résiste à la rouille de la feuille aussi bien qu'à celle de la tige.

La rouille du blé en 1965

REGINA — La rouille des feuilles sur le blé ordinaire et la rouille de la tige sur le blé dur ont réduit d'environ 20 pour 100 le rendement de la récolte de 1965, en Saskatchewan. Seules la nouvelle variété Manitou et les variétés de blé dur Stewart 63 et Ramsey offrent une bonne résistance à cette maladie, rappelle M. E. A. Hurd, régisseur de la Ferme expérimentale du ministère de l'Agriculture du Canada, à Regina.

Créé par la Station de recherches du ministère de l'Agriculture du Canada, à Winnipeg, le Manitou a comblé les espoirs qu'on mettait en lui.

Le Manitou est un Thatcher qui a acquis la résistance aux rouilles de la feuille et de la tige; une autre variété, le Canthatch, est un Thatcher qui résiste à la rouille de la tige seulement. La différence entre le Manitou et le Canthatch étant la prédisposition de ce dernier à la rouille de la feuille, une comparaison des deux permet d'évaluer les pertes causées par la rouille de la feuille en 1965.

Dans treize essais effectués aux Fermes expérimentales d'Indian Head et de Regina, le Manitou a donné des rendements dépassant de 22 pour 100 ceux du Canthatch, précise M. Hurd. Les pertes par la rouille au cours de ces essais ont varié de 5 à 35 pour 100, selon la date du semis et les conditions climatiques. Des réductions semblables ont été enregistrées au cours d'essais effectués ailleurs dans la province, mais celles de la région nord ont été aggravées par les dommages attribuables aux gelées d'automne et aux intempéries.

Des comparaisons semblables entre le Stewart et le Stewart 63 indiquent que les pertes causées par la rouille de la tige sur le blé dur Stewart ont été en moyenne de 23 pour 100 dans la partie sud-est de la Saskatchewan. Le Stewart 63 est une lignée de Stewart qui a acquis une résistance à la rouille de la tige. Les blés durs ont subi des pertes s'élevant jusqu'à 40 pour cent dans la région de Moose-Jaw, et certaines des récoltes plus à l'ouest ont été complètement détruites par cette maladie. La rouille de la tige peut causer plus de dommage que celle de la feuille car celle-ci réduit rarement le rendement de plus d'un tiers par rapport à la normale.

Les phytogénéticiens éprouvent beaucoup de difficultés à améliorer la combinaison "aptitudes et qualités" propre au Thatcher et aux blés qui lui sont apparentés. Les vastes superficies qu'on leur consacre en Saskatchewan indiquent leur popularité. En dépit des dommages auxquels les exposait la menace de la rouille de la feuille, le Thatcher et le Canthatch constituaient plus de la moitié des emblavures l'an dernier. Le Selkirk et le Pembina présentent une résistance passable à la rouille de la tige, mais ils ont eu à souffrir de cette maladie en 1965.

On est à faire l'essai dans l'Ouest de nouvelles lignées, également du type Thatcher, qui sont à peu près immunisées contre la rouille de la feuille. En plus de résister à la rouille, ces lignées, créées à Regina, offrent aussi une certaine résistance au cèphe du blé.

Ce parasite n'a pas constitué une menace sérieuse depuis une dizaine d'années, mais il cause tous les ans des dommages ici et là.

Chevaliers de Colomb
(GRAVELBOURG, SASK.)

Assemblée mensuelle

Décidément, à Gravelbourg, il n'y a pas assez de jours dans une semaine pour accommoder toutes les associations. L'exécutif du Conseil avait devancé d'un jour la date de l'assemblée mensuelle d'avril afin de ne pas nuire à une autre association qui tenait son assemblée annuelle ce même soir. Ce changement de date ne fut pas très efficace, puisque le soir même de l'assemblée, il y avait un bingo organisé par une autre société. Il fallait en plus, tenir compte des éliminatoires de la coupe Stanley qui débutaient cette semaine-là.

Il y eut tout de même une bonne assemblée et plusieurs membres y assistaient. Comme de coutume, le tout débuta par la prière, suivie de la lecture du procès-verbal de l'assemblée précédente ainsi que du rapport financier.

La motion du frère Bourrée proposant que la cotisation annuelle des Chevaliers de Colomb de Gravelbourg soit fixée à $16 par année fut mise au vote et approuvée. La cotisation annuelle pour les Chevaliers qui habitent à l'extérieur de la ville demeure inchangée à $10 par année.

On procéda ensuite à la nomination des Chevaliers pour assister au congrès qui se tiendra cette année à North Battleford, Sask., les 21, 22 et 23 mai prochains. Furent nommés: le Grand Chevalier Antoine Dorais et le Député Grand Chevalier, Gérard Paulhus. Si pour une raison quelconque ils ne peuvent y assister, ils seront remplacés par les frères Albert Csada et H. Van Belleghem.

La collecte effectuée récemment par les Chevaliers de Colomb aux portes de l'église a rapporté la somme de $70; cette somme est destinée à combattre la famine en Inde.

Une douzaine de Chevaliers de Gravelbourg se rendaient à Ponteix le 3 avril dernier pour assister à une initiation du troisième degré. D'après nos témoins oculaires, l'initiation fut une belle réussite. Félicitations à nos frères de Ponteix.

Accueil

La plupart des Chevaliers de Colomb ont sans doute vu l'appel, sous forme d'annonce, dans le Leader-Post du mardi 13 avril dernier. L'appel était lancé par le Bureau Régional du Ministère du Bien-Etre de la province, en faveur de l'adoption d'enfants qui sont présentement à la charge de ce ministère.

A juste titre, comme Chevaliers de Colomb, nous pensons à l'avenir de nos foyers et de nos enfants; nous les préparons. Mais combien d'entre nous savent qu'il existe bon nombre d'enfants pour qui le nom "papa" ou "maman" n'évoque qu'une espérance déçue. Pour ces enfants, "la famille" est une notion inconnue ou une réalité tronquée?

Il y a dans notre pays beaucoup d'enfants laissés à l'abandon. Abandon matériel réel, qui peut se combler assez facilement dans une société organisée telle que la nôtre. Abandon moral qui existe à divers degrés. Il est réel pour certains qui vivent au sein d'une famille normalement constituée.

Il est, pour d'autres, beaucoup plus profond. Je pense ici à ces enfants "laissés pour compte" à la rue ou à l'orphelinat, privés de l'essentiel, car peu importe que l'on ait à manger, que l'on soit vêtu si l'on n'a pas autour de soi le cadre d'une famille unie.

La sécurité physique, la sécurité matérielle ne sont rien à côté de la sécurité effective. L'épanouissement d'un être est raté s'il n'a reçu dans son enfance, non seulement le gîte et le couvert, mais surtout sa place au foyer.

L'enfant a besoin de s'affirmer dans sa dépendance d'autrui. Il a besoin d'expérimenter cet échange incessant vécu dans nos familles. Il a besoin de savoir qu'il compte pour quelqu'un et que quelqu'un compte sur lui. C'est seulement dans cette relation qu'il peut devenir lui-même.

Nous nous sommes posés ces questions face à nos responsabilités de parents. Nous savons qu'il n'est pas simple d'y répondre pour notre propre compte. Pourtant, je voudrais aller plus loin, vous dire que ces questions, nous pourrions les poser pour d'autres enfants.

Nous cherchons à donner aux nôtres une éducation qui vise à épanouir corps, âme et esprit; ne pourrions-nous peut-être l'envisager pour un autre enfant? L'accueillir au sein de notre famille, pas avec sentimentalisme, mais objectivement, lucidement. En sachant que cet enfant a son histoire, son passé, ses problèmes, ses difficultés de caractère, mais aussi tant de possibilité en attente.

Des possibilités qui ne pourront jamais se découvrir, s'épanouir si on ne leur donne le terrain favorable, c'est-à-dire une famille, une "Maman", un "Papa" qui acceptent de remplacer auprès de lui ses parents absents.

Il ne faut pas méconnaitre les difficultés d'un semblable accueil, mais pas davantage les chances données à un enfant par une éducation adaptée. Il faut même aller plus loin et souligner combien cette ouverture peut épanouir le foyer lui-même. Ce ne sont pas des mots, c'est une réalité. Peut-être y a-t-il dans nos foyers des capacités d'accueil que nous ignorons nous-mêmes.

Certains d'entre nous pourront peut-être ouvrir leur foyer à un de ces enfants mal aimés; d'autres pourront le faire quelques jours par an et accueillir l'un d'eux durant les vacances; d'autres encore ne peuvent-ils envisager de rendre visite à un enfant placé dans un orphelinat et lui apporter de façon régulière et prolongée cette affection dont il a tant besoin? Je pourrais poursuivre . . . mais je ne veux pas faire un plaidoyer. Simplement rappeler la présence de ces enfants, leur attente, leur espérance.

Cela exige du coeur, beaucoup d'amour et beaucoup de charité, mais il y en a sûrement parmi nos Chevaliers qui possèdent toutes ces extraordinaires qualités. Pensons-y sérieusement.

Pour de plus amples détails à ce sujet, veuillez vous adresser à Regional Office of the Department of Welfare, Government of Saskatchewan, Regina, Saskatchewan.

Pieter BREUGHEL.

Val Marie

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée annuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu chez Mme Roland Syrenne avec un grand nombre de dames présentes.

Le nouvel exécutif élu se compose comme suit: présidente, Mme Yves Briand; vice-présidentes, Mmes H. Brooks, M. Heisler et Roland Syrenne; secrétaire, Mme Cécile Magée; trésorière, Mme Paul Syrenne.

Mlle Agnès Gosselin, présidente sortant de charge, remercia le directeur, M. l'abbé O. Lemay, curé, et tous les membres de leur coopération durant ses deux années comme présidente, et après l'installation du nouvel exécutif, la nouvelle présidente, à son tour, remercia les membres présents de leur marque de confiance en la choisissant présidente.

Biggar

Mme Aliza Hamoline, qui demeure chez ses fille et gendre, M. et Mme E. Haslund, à 17, rue Ellesmere, St-Vital, Man., désire remercier tous les paroissiens de St-Gabriel de Biggar, Sask., qui l'ont si gentiment reçue et aidée lors de sa récente visite, à l'occasion de la grande réception organisée pour souligner le départ de son frère, Mgr A. Tombu, P.D., V.G.

Mgr Armand Tombu, curé de Biggar pendant 34 ans, fut nommé vicaire général du diocèse de Saskatoon en 1960. Il a dû quitter sa cure le mois dernier pour cause de maladie et se retirer dans la maison Ste-Anne à Saskatoon. Il garde quand même le titre du curé.

Mme Hamoline remercie donc ses amis de Biggar, particulièrement Mlle Bernadette L'Hoir, qui offrit à Mgr Tombu, au nom des écoliers, un riche bouquet spirituel avant son départ pour la maison Ste-Anne à Saskatoon.

Gravelbourg

Mariage

Le lundi 11 avril, en la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption, eut lieu le mariage de Mlle Annette Beaulieu, fille de M. et Mme Philippe Beaulieu, de Val Marie, à M. Jacques Morin, fils de M. et Mme Noé Morin, de Gravelbourg. M. l'abbé D. Dugas, curé, bénit le mariage, tandis que M. Alain Nogue fut le commentateur. M. Paul Morin, frère du marié, chanta des cantiques, tandis que M. André Gauthier touchait l'orgue.

La mariée, accompagnée de son père, portait une longue robe d'organza blanche garnie d'appliqués. Son voile court et bouffant était aussi orné d'appliqués similaires. Son bouquet se composait de roses.

La demoiselle d'honneur était Mlle Marguerite Morin, qui portait une longue robe d'organza garnie de dentelle. Des oeillets blancs formaient son bouquet. Le garçon d'honneur était M. Gordon McPherson, de Weyburn.

La réception eut lieu à la salle Lantern du café Town and Country de Gravelbourg où il y avait 75 invités.

Pour le voyage de noces, la mariée portait un complet de dentelle rose avec accessoires blancs. M. et Mme Jacques Morin demeureront à Gravelbourg.

Saint-Front

M. et Mme Frank Stewart, fils, sont partis le 5 avril pour Calgry, Alta, où M. Stewart a trouvé du travail.

M. et Mme Laurent Plamondon ont fait un voyage d'affaires à Saskatoon.

Mme C. Basset a recueilli $36.50 pour la Croix-Rouge et a fait parvenir ce montant à Mme Victoria Slind, d'Archerwill, gérante de la Croix-Rouge de la localité et des environs. Merci à tous ceux ou celles qui ont si généreusement donné pour cette bonne cause.

Prompt rétablissement à M. Paul Moisan, qui fut patient à l'hôpital de Rose Valley, et à Mlle Frances Plamondon, hospitalisée à Spalding.

MM. Noël et Albert Nivon ont vendu deux bouvillons enregistrés à la vente aux enchères à Tisdale, le 8 avril.

M. et Mme Henri Moyen et leurs enfants sont déménagés, le 6 avril, dans leur nouvelle demeure sur un terrain de dix acres, tous près de Spalding. M. et Mme Donald Sunderland et leurs trois fils, de Scrip, ont pris possession de la ferme qu'ils ont achetée de M. Moyen. Grand succès à ces deux familles.

M. Eddie Frank est allé chercher Mlle Irène Hervé à North Battleford afin que cette dernière puisse passer la fin de semaine de Pâques à visiter ses anciennes compagnes de classe.

Les personnes suivantes sont venues pour les vacances de Pâques: Julien Strat, instituteur à Frontier; Judy Plamondon, étudiante à l'Académie de Prince-Albert; Russell, Ronald et Raymond Plamondon, du Collège Notre-Dame de Prince-Albert; Eugène Dubreuil, du collège de Muenster; François Prévost et Betty Welte, tous deux de Saskatoon; Lynell Pylatiuk, instituteur à Melfort; Clément et Louise Bertoncini, de l'école de St-Brieux; Irène Bouchard et Alvine Moisan, toutes deux de Naicam, et Luc Montes, de Makwa.

Pour la fin de semaine de Pâques, M. et Mme Laurent Plamondon ont eu la visite de leurs deux filles, Lorraine, de Saskatoon, et Mme Jean-Marie Tardivel (Diane), de Thompson, Man., accompagnée de son mari et de leur bébé, Stéphan.

M. et Mme Marius Syrenne et leurs enfants, M. et Mme Emile Boire, Alphonse Syrenne et Norman Thévenot, tous de Saskatoon, ont passé la fin de semaine de Pâques dans leurs familles.

Mme Marie Vaillancourt a eu la visite de M. et Mme E. Morin (Yvonne) et leurs cinq enfants, de Vermillion Bay, Ont., et de M. et Mme Julien Leblanc (Denise) et leurs cinq enfants, de Flin Flon, Man.

M. Léo Proulx, de Moose Jaw, a visité ses parents, M. et Mme P.-H. Proulx.

Mlle Françoise Détillieux a passé la fin de semaine de Pâques chez sa soeur, Mme Lucien-A. Plamondon, et sa famille; M. Jos.-E. Vaillancourt, chez sa soeur, Mme B. Moisan, et sa famille.

M. et Mme P. Tessier ont accompagné M. et Mme Ken Sunderland (Rita Tessier) au mariage le leur neveu et cousin qui a eu lieu à Saskatoon le 9 avril.

MM. et Mmes Marcel et Emile Samson, ainsi que Mme Clotilde Quessy, ont passé la journée de Pâques à Nipawin, chez M. et Mme Marcel Roy.

M. et Mme Eugène Badiuk et leurs deux filles, de Ranger, ont passé la fin de semaine de Pâques chez leurs parents, M. et Mme Noël Nivon, à St-Front, et chez M. et Mme Badiuk, à Quill Lake.

M. et Mme Roger Moyen, de Regina, ont visité leur nombreuse parenté de la localité durant la fin de semaine de Pâques.

Mme Victoire Auriat et ses deux fils, Marcel et Victor, ont passé quinze jours de vacances chez leurs fils et frères, Pierre et Edouard, et leurs familles, à Edson, Alta.

Plusieurs personnes de la localité sont venues pendre la crémaillère chez M. et Mme Henri Moyen, le 10 avril, à Spalding.

M. et Mme Aurèle Dufault sont heureux d'annoncer la naissance de leur premier enfant, un fils, Gérard, né le 9 avril à l'hôpital de Quill Lake.

M. et Mme Paul Dubreuil et leurs enfants, Darryle et Eugène, sont allés à Saskatoon, le 12 avril. Ce même soir, Mme Dubreuil a pris le train pour Montréal, P.Q., où elle doit visiter sa fille, Paulette. Darryle est demeurée à Saskatoon où elle a trouvé un emploi.

A la mémoire de Gabriel Du Mérac, décédé récemment à Montmartre

MONTMARTRE — Le 13 mars 1966 mourait à l'hôpital de Montmartre M. Gabriel du Mérac, âgé de 78 ans.

Il naquit à Charny, département Saône-et-Loire, en France, le 27 mai 1888. Comme beaucoup de jeunes Français et sur l'invitation d'amis déjà arrivés au Canada, il laissa la belle France pour s'établir au Canada en 1908, d'abord à Pipestone au Manitoba, puis à Creelmen en Saskatchewan, pour y apprendre la culture des grains et l'anglais.

En 1910, il arriva à Montmartre où il loua une ferme jusqu'à 1914. Durant la première guerre mondiale, il retourna en France pour servir dans l'armée française. Il fut blessé à Verdun, ce qui lui valut la Croix de Guerre. Après sa convalescence, il fut placé dans l'état-major d'un groupe d'artillerie lourde jusqu'à la fin des hostilités. Démobilisé le 19 mars 1919, il demeura en France jusqu'au mois de novembre suivant, après quoi il revint au Canada et demeura chez des amis à Indian Head jusqu'au printemps de 1920. Avec l'aide du "Soldiers Settlement Board", il s'acheta une ferme dans le district de Montmartre, à Mutrie, où il a résidé continuellement, partageant son temps entre sa ferme et son magasin général. Il se retira complètement des affaires en 1965 et vint résider à Montmartre.

M. Gabriel du Mérac laisse plusieurs amis à Montmartre et à Mutrie, et une nombreuse parenté en France dont deux demi-frères et plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles eurent lieu à Mutrie le 17 mars. M. l'abbé M. C. Lucey, curé, chanta la messe de Requiem. M. l'abbé W. Zimmer, un de ses anciens curés, était aussi présent. Il repose maintenant dans le cimetière de sa paroisse à Mutrie. Que son âme repose en paix.

Zenon Park

Décès de Mme G. Archer

Après une assez longue maladie endurée avec résignation, Mme Gustave Archer (née Annette Hudon) est décédée le 4 avril à l'hôpital de l'Assomption, à l'âge de 52 ans et quelques mois.

La dépouille mortelle fut exposée dans la sacristie de l'église paroissiale le mercredi soir où furent récitées des prières à 8 h. Le service funèbre eut lieu le jeudi matin, à 10 h. Le R. P. G. Massé, P.S.M., curé, chanta la messe de Requiem et l'absoute.

Les porteurs furent sept neveux et cousins de la défunte, MM. Armand Dion, Gilles et Laurent Archer, Paul et François Lacroix, Florent Lalonde et François Leblanc. La quête fut faite par MM. Jean Fortier et Lucien Vigeant, conseillers municipaux, vu que M. Archer avait siégé pendant de nombreuses années comme conseiller dans la municipalité rurale d'Arborfield no 456. Une délégation de ce conseil assistait au service funèbre.

Mme Archer naquit en cette localité en 1914, lors des débuts de la colonie. Elle y connut les travaux du défrichement sur l'homestead de son père, M. Auguste Hudon, dont la famille arriva du Québec en 1912. Elle fut, en diverses occasions, présidente du comité des Dames Auxiliaires et elle se dévoua sans compter envers toutes les oeuvres paroissiales ou comme aide à l'hôpital de la localité où elle est décédée.

Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil trois fils, Richard, Marc et Denis; sa mère, Mme Marie-Louise Hudon; quatre soeurs, la Rév. Sr Mariella (Donatienne), Soeur de la Providence, d'Edmonton, Alta, Mme Elie Archer (Laura), Mme Georges Pelletier (Marie-Thérèse) et Mélina, de la localité; trois frères, Robert, d'Edmonton, Roger et Lorenzo, de Zenon Park.

Soeur Mariella et M. Robert Hudon firent le voyage, en auto, d'Edmonton pour assister aux funérailles de leur soeur.

Remerciements

Les familles Archer et Hudon désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes ou par leur assistance aux prières et aux funérailles.

Le timbre de la conférence de Londres



La Conférence de Londres, tenue le 4 décembre 1866 dans la capitale britannique, est la troisième en même temps que la dernière réunion qui a mené à l'établissement de la Confédération canadienne. Le ministre des Postes, Jean-Pierre Côté, a annoncé que cette conférence sera commémorée par l'émission d'un timbre le 26 mai 1966.

Le timbre, d'une valeur faciale de cinq cents, sera de format horizontal et de diverses teintes de brun. Le ministre a révélé que le dessin est l'oeuvre de M. Paul Pederson, de la maison Brigdens Winnipeg Limited.

Au premier plan, on remarque les délégués qui participèrent à cette conférence historique d'il y a cent ans, dont John A. Macdonald, Georges-Etienne Cartier, Charles Tupper et Samuel Leonard Tilley. Tous les quatre devaient plus tard recevoir l'ordre de la Chevalerie pour les services qu'ils avaient rendus à leur pays. A gauche, sur les bords distants de la Tamise, l'on voit la Chambre des communes qui se découpe sur le ciel de Londres.

Plusieurs semaines de pourparlers à la Conférence de Londres aboutirent à l'accord final sur les termes de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, qui devait plus tard être sanctionné par le gouvernement britannique et recevoir l'assentiment royal de la reine Victoria le 29 mars 1867.

Le timbre de la Conférence de Londres a été gravé en creux sur acier par la Canadian Bank Note Company, Ottawa, qui en tirera 24 millions d'exemplaires.

Willow-Bunch

Çà et là

Mme Euclide Bruneau est déménagée pour le 1er avril dans le logis où demeuraient M. et Mme Alcide Grégoire, lesquels sont partis habiter à Esterhazy, chez leurs fille et gendre, M. et Mme Wilfrid Benoit, depuis le 27 février.

Un shower eut lieu le 4 avril à la résidence des gardes-malades en l'honneur de Mlle Irène Chorel, ancienne infirmière de cet hôpital, dont le mariage à M. Clarence Montgomrey eut lieu à Ponteix le lundi 11 avril. Les nouveaux époux demeureront à Willow-Bunch.

Mme Florence Lalonde est de nouveau employée au magasin coopératif. M. Jack Balfour en est le nouveau gérant.

Mme Jean Lalonde et sa fillette sont partis récemment pour Regina où leur époux et père doit les rejoindre prochainement.

Ayant fait encan le 29 mars, M. et Mme Paul Lapaire ont vendu leur ferme à un M. Bouvier, de Lisieux. Ils iront demeurer à Regina.

M. et Mme Gérard Fafard (Gabrielle Winslow) et leurs enfants, de Stoughton, M. et Mme Lindstrum (Juliette Winslow), de Weyburn, et M. et Mme M. Hemprictson (Marguerite Fafard), d'Assiniboia, ont passé la longue fin de semaine de Pâques chez Mme W. Winslow.

M. et Mme Alex. Laberge et leur fils, Jean, sont repartis sur leur ferme à Ferland, le samedi 2 avril, après avoir passé les mois d'hiver à Willow-Bunch. Mme A. Chabot les accompagna pour aller visiter ses enfants; elle revint le lundi 4 avril avec son fils, M. l'abbé A. Chabot, qui avait assisté au jubilé d'argent de l'arrivée des religieuses à Ferland.

MM. les abbés Roger et Fernand Ducharme et M. Siméon Ducharme, du Foyer d'Youville à Gravelbourg, ont visité la famille Siméon Rondeau, à Pâques.

M. René Fiset a conduit ses parents, M. et Mme Antonio Fiset, à Moose Jaw, le lundi 4 avril, où ceux-ci prirent le train pour New Westminster, C.-B. Ils y passeront quelque temps chez leur fille.

MM. et Mmes Robert Philippon et Rosario Martin sont allés à Regina, le 1er avril, pour la collation des diplômes de leurs filles, Madeleine Philippon et Cécile Martin, qui obtinrent les plus hauts points et un certificat de mérite en sténographie et en dactylographie respectivement. Mlle Cathy Richards, de Verwood, gagna une bourse pour compétence générale.

Merci au R. P. Albert Fournier, O.M.I., du collège de Gravelbourg, qui vint aider à M. l'abbé A. Chabot durant la semaine sainte et qui prononça l'homélie le jeudi saint et le jour de Pâques.

M. et Mme Paul-Emile Piché et leur famille, ainsi que Mme Joseph Bruneau et sa fille, Ovilda, sont allés à Gravelbourg, le mardi 12 avril, y visiter leurs parents, M. et Mme Paul Piché, tous les deux patients à l'hôpital de cet endroit. (Mme P. Piché est sortie depuis tandis que l'état de M. Piché est stationnaire.) Les visiteurs allèrent également chez M. et Mme Antonio Grégoire et au monastère du Précieux-Sang y visiter la fille religieuse de Mme Bruneau.

A Pâques, M. et Mme Lucien Perras et leurs trois enfants ont visité leurs parents à Montmartre.

M. et Mme Emile Rodrigue et leur famille, de Weyburn, sont venus chez leurs parents durant le congé de Pâques.

Sont venus pour le mariage Delorme-Wood, le 2 avril: Mlles Madeleine Philippon, Cécile Martin et Rosalie Duperreault, MM. Albert Fitzpatrick, Paul Champigny, Edouard Philippon, Laurent Lespérance et Richard Sylvestre, de Regina, Mlles Diane Bourdages, de Saskatoon, et Marguerite Roy, de Weyburn, tous étant des amis d'école de Shirley Wood.

St-Hubert

Va-et-vient

Etaient dans la localité à l'occasion de la fête de Pâques: M. et Mme J. Decelles et leur famille, de Shoal Lake, Man., Mlle Victa Decelles, de Kendal, M. Roderick Beaujot, de Gravelbourg, MM. J. Boutin et E. Brûlé, de Saskatoon, Mlle M.-B. Brûlé et M. J. Brûlé, de Moose Jaw, Mme G. de Laforest et ses filles, Yvette et Andréa, Mlle Betty Mullie, M. et Mme L. Clark, de Regina, MM. et Mmes F. Jordens et B. Moriarty, de Kamsack, M. et Mme Ross et leur famille, de Rivers, Man., Mme W. Skinner, mère, et M. et Mme W. Skinner, d'Alexander, Man., MM. Leonard et Paddy Jordens, d'Emo, Ont., Mlles Micheline et Karen Mulhal et M. Raymond Mulhal, de Vulcan, Alta, M. et Mme J. Dartige et leur famille, d'Estherhazy, M. et Mme G. Bardozie, de Squaw Rapids, M. Doug Fuller, qui retourna avec ces derniers pour les vacances de Pâques.

Mme W. Jordens et son bébé, Sandra, sont allés visiter leur parenté à Calgary, il y a deux semaines.

Les jeunes Jacqueline et Christine, de Whitewood, sont en vacances chez leurs grands-parents, M. et Mme E. Gatin.

MM. Hubert et Alex. Boutin ont assisté, le 12 avril, aux funérailles de M. E. Dureault, à Wolseley.

M. Albert Pelletier est parti à Regina où il a trouvé un emploi.

Celui qui est faible dans la foi, accueillez-le sans discuter ses opinions. (Rom 14, 1)

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	92.4	93	93.6	94	94
C.W. No 3	91.4	92	92.6	93	93
Fourrage No 1	88.4	89	89.6	90	90
Fourrage No 2	85.4	86	86.6	87	87
Fourrage No 3	82.4	83	83.6	84	84
ORGE —					
C.W. No 2—6 rangs	138	138.4	140.2	142	142.2
C.W. No 3—6 rangs	136	136.4	138.2	140	140.2
Fourrage No 1	127	127.4	129.2	131	131.2
Fourrage No 2	126	126.4	128.2	130	130.2
Fourrage No 3	123	123.4	125.2	127	127.2
SEIGLE —					
C.W. No 2	130⅛	130⅞	132⅛	131.6	132⅛
C.W. No 3	125⅛	125⅞	127⅛	126.6	127⅛
C.W. 2 rej.	124⅛	124⅞	126⅛	125.6	126⅛
C.W. No 4	114	114.6	116	115.4	115.6
Ergot	108	108.6	110	109.2	109.6
Sur voie net	130⅛	130⅞	132⅛	131.6	132⅛

OPTIONS WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Mai	267.2	268⅝	267⅝	269.2	271
Juillet	268.6	269.6	269.6	270⅝	272
Novembre	260	261⅛	260⅝	262.4	263⅛
AVOINE —					
Mai	92	92.4	93.2	93.4	93⅜
Juillet	89.6	90.4	91⅛	91⅜	91⅛
Octobre	87	87.4	88.2	88.6	88⅞
Décembre	85⅜	85⅝	85⅝	86.4	86⅛
ORGE —					
Mai	130	130.4	132⅛	133⅞	134⅛
Juillet	129⅜	130.4	132.2	133⅜	133.2
Octobre	127.2	128⅛	128.6	129.2	129.2
Décembre	126⅜	126⅝	127⅝	128	128
LIN —					
Mai	299⅛	298.6	297.6	298	298⅞
Juillet	301⅛	300⅞	300	300⅝	301.2
Octobre	304.6	304⅜	304	304.4	305⅜
Décembre	302⅝	302.4	302	302	302⅜
SEIGLE —					
Mai	131	131.6	133	132.4	132.6
Juillet	133	133⅞	134⅞	134⅜	134⅞
Octobre	136.4	137⅛	137⅝	137.4	137.6
Décembre	136⅝	137.4	138	137⅞	138⅛

(Pour la semaine du 11 au 15 avril 1966)

Participation de Saskatoon au programme "Rendez-vous à l'Expo"

SASKATOON — Saskatoon est la première ville canadienne à faire connaître ses plans en vue de participer à un nouveau programme: "Rendez-vous à l'Expo".

"Nous sommes fiers d'être les premiers", a dit le maire de la ville, E. J. Cole, en annonçant la nouvelle, "et nous espérons que notre projet servira d'exemple aux autres villes du pays."

Selon le commissaire du Board of Trade local, F. M. Matheson, Saskatoon voudrait promouvoir l'Expo en tant qu'entreprise canadienne, et aider la ville à profiter des ouvertures industrielles que pourra fournir l'Expo.

"Ce qui nous intéresse particulièrement" a-t-il dit, "c'est d'établir des contacts, par l'entremise du bureau de développement commercial de l'Expo, avec des hommes d'affaires intéressés dans le développement industriel de la région, y compris l'industrie florissante de la potasse."

H. C. Pinder, de Saskatoon, récemment nommé membre de la commission de la Compagnie de l'Expo, a décrit l'idée générale du projet "Rendez-vous à l'Expo".

"Plusieurs municipalités", a-t-il dit, "organisations sociales et autres groupes, nous ont demandé s'ils pouvaient avoir une journée spéciale à l'Expo. Selon les règlements du Bureau international des expositions, ceci n'est pas possible. Cependant, nous désirons donner à ces différents groupes une forme quelconque de reconnaissance officielle, et nous avons pensé que "Rendez-vous à l'Expo" ferait justement l'affaire."

Saskatoon est la première municipalité à faire connaître ses projets relatifs au programme. M. Matheson a révélé qu'un groupe d'hommes d'affaires de la ville se rendraient à l'Expo par avion nolisé pour un Rendez-vous fixé au 15 mai 1967. La majeure partie de leurs activités se déroulera dans le Centre international de l'industrie, et consistera à établir des contacts avec diverses maisons d'affaires.

Ils auront également l'occasion d'entendre un groupe de musiciens de Saskatoon qui participeront à un programme musical amateur. De plus, la visite à l'Exposition faisant partie du programme "Rendez-vous à l'Expo", les citoyens de la ville seront invités à s'y rendre.

"Nous avons l'intention d'organiser chaque Rendez-vous selon les besoins de chaque groupe. Nous fournirons des lieux de rencontre pour les groupes selon leur importance, depuis la Place des Nations qui pourra accommoder des milliers de personnes, jusqu'aux petites salles de rencontres pour les discussions en groupes restreints," a dit M. Hillyer.

Périgord

Réunion de la L.F.C.

Le 5 avril, il y eut une réunion de la Ligue des Femmes Catholiques au presbytère. L'élection des officières donna les résultats suivants: présidente, Mme Maurice Marquette; vice-présidentes, Mmes Pierre Ceslak, Guillaume Langlois et Georges Marquette; secrétaire, Mme Zénon Dubé; trésorière, Mme Donat Langlois.

Mariage

Mlle Marlene Mae Adam, de cette paroisse, fille de M. et Mme Malcolm Adam, épousa M. Alois J. Gross, de Pelican Narrows, Sask., fils de feu M. Jos. John Gross et de Mme Appolonia Gross, le mardi 12 avril. M. l'abbé R. D. Kunka bénissait le mariage. Mlle Adrienne Bossé touchait l'harmonium. Il y eut une réception pour 130 personnes à la salle paroissiale.

Çà et là

Les Filles de la Providence, de Périgord, sont allées à Prince-Albert pour les vacances de Pâques.

M. et Mme Henri Pelletier sont allés à Cardston, Alta, avec leurs filles, pour y visiter M. et Mme Arthur Pelletier.

M. Camille Fortin, accompagné de MM. R. Tourigny et J. Wiley, est venu chez ses parents pour les vacances de Pâques; d'autres visiteurs à Périgord pendant ce temps: Roger et Léo Côté, Edouard et Edmond Patenaude, Maurice et Ted Sztrajt, Gertrude Bossé, M. et Mme H. Fuchs et leurs enfants.

MM. Maurice Marquette et Henri Langlois ont construit les tables nouvelles pour la salle paroissiale.

Mme Edouard Mathieu, M. François LeCorre et Maurice Patenaude furent hospitalisés récemment.

Sécurité familiale

Souhaits de Joyeux anniversaires

Le 24 avril, Paul Loiselle, Vonda, et Léon Lachambre, Montmartre; le 25 avril, Jean Leblanc, Domremy; le 26 avril, Armand-André Moyen, St-Front; le 27 avril, Gustave Brassard, Debden, et Antonin Audy, Saskatoon; le 28 avril, André Le Strat, St-Front; Gérald Jeannotte et Hilarion Marceau, Coderre, et Réal Coupal, Montmartre; le 29 avril, Bernard Préfontaine, Lisieux; Marcel Durette, Debden, et Paul Leblanc, Val Marie; le 30 avril, Henri Lepage, Gravelbourg, et Lucien Denis, St-Denis.

Prince-Albert

Congrès annuel

Le 39e congrès annuel de la Ligue des Femmes Catholiques du diocèse de Prince-Albert aura lieu en la salle paroissiale Notre-Dame de North Battleford les 3 et 4 mai et aura comme thème "L'Eglise, société visible et spirituelle". Les conseils Notre-Dame et St-Joseph de North Battleford recevront les congressistes.

Le programme du congrès sera divisé comme suit:

Mardi 3 mai — 9 h. a.m.: Enregistrement, ouverture du congrès, mot de bienvenue des conseils Notre-Dame et St-Joseph et de la présidente diocésaine, Mme W. Gillingham, lecture des rapports et annonces. 1 h. 15 p.m.: Rapport annuel. 3 h. 45 p.m.: Discours de l'invitée d'honneur, la Rév. Sr M.-Gertrudine, du couvent de Sion, directrice spirituelle des écoles séparées de Saskatoon. 5 h. p.m.: Messe célébrée par M. l'abbé A. P. Leslie, directeur diocésain. 7 h. p.m.: Banquet à la salle St-Joseph, suivi d'une soirée sociale.

Mercredi 4 mai — 9 h. a.m.: Mot de M. l'abbé B. de Margerie. 10 h. 30 a.m.: Démonstration du programme d'Action sociale par M. l'abbé Lafrance et le comité d'Action sociale. 11 h. 15 a.m.: Messe en la chapelle du collège St. Thomas avec homélie par M. l'abbé Leo Engel. 1 h. 15 p.m.: Résolutions, élections et clôture du congrès.

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée générale de la Ligue des Femmes Catholiques du Conseil du Sacré-Coeur eut lieu le 1er mars avec 32 membres présents. Après la récitation des prières de la Ligue, il y eut lecture des minutes de la dernière assemblée et du rapport de la trésorière.

Mme R. Casey, secrétaire, lut une lettre de Mme Gillingham et un avis rappelant le 39e congrès annuel qui se tiendra à North Battleford les 3 et 4 mai.

Les présidentes des comités suivants présentèrent ensuite leurs rapports: comité spirituel, par Mme M. Casgrain; comité de recrutement, par Mme C. Diemert; comité du bien-être social, par Mme Small, et comité d'action sociale, par Mme M. Bundon.

Une discussion très intéressante sur la nouvelle liturgie et le Concile oecuménique fut dirigée par Mme Ménard.

L'assemblée terminée, une tasse de café fut servie.

— No 473 —

HORIZONTALEMENT

1—Cas d'une substance trimorphe.
2—Etre incertain sur le parti qu'on doit prendre. — Préfixe.
3—Sorte de stance dans la poésie grecque. — Ancien terme désignant la partie de la rhétorique qui traite des moeurs.
4—Coup sur le tambour. — Se dit de ce qui a les couleurs de l'arc-en-ciel. — Conj.
5—Dans le pain. — Ralentira.
6—Genre de graminacées. — Peu commun.
7—Poule. — Considéré comme.
8—Qui n'a plus de dents. — Mot arabe qui signifie "source".
9—Pleine d'affectation. — Saint.
10—Autrefois, grand vassal du roi. — Dans rituel.
11—Exprime le mécontentement. — Folle avoine.
12—Dans. — Fait l'étude de la structure des êtres organisés, à l'aide de la dissection.

VERTICALEMENT

1—Instrument qui enregistre les variations de la température.
2—Retraite de bêtes féroces. — Petit des animaux du genre cerf.
3—Signifie égalité. — Aiglefin.
4—Milieu du jour. — Canard sauvage.
5—Enlèvera. — Propre. — Année.
6—Note. — Pronom. — Pratiqua l'énervation.
7—Evaluer. — Equerre. — Conj.
8—Qui adhère fortement. — Fille de Cadmus.
9—Genre de cupuliféracées. — En outre.
10—Ville d'Allemagne. — Un des cantons suisses.
11—Déposer une mise. — Situé. — Dans le corps.
12—Dans. — De Tarente.

SOLUTION DU PROBLEME No 472

■ **Horizontalement** 1. Elisabéthain; 2. Xylométrie; 3. Coin — Ras; 4. Enonciation; 5. Nées — Ennuie; 6. Là — Tréma — Sil; 7. Epate — Eut — Té; 8. Me — Emeu — Emet; 8. Mur — Orle — Or; 10. Eronnée — Ur; 11. Net — Renter; 12. Trisépale — St.

■ **Verticalement**: 1. Excellement; 2. Lyon — Apeurer; 3. Ilion — Rôti; 4. Sonnette; 5. Am — Cérémonie; 6. Bêtise — Ere; 7. Et — Meulera; 8. Tréteau — El; 9. Hi — In — Té — Une; 10. Aérons — Mort; 11. Anuiter — Es; 12. Nus — Ilet — Ort.

Mariage Ruel-Bélair célébré à Debden le lundi 11 avril

DEBDEN — Le lundi 11 avril, M. l'abbé Gérald Pouliot, curé de St-Louis, bénit le mariage de son neveu, M. Philippe Ruel, à Mlle Anita Bélair, fille de Mme Ovila Bélair. M. Cébal Ruel, père du marié, et M. Réal Bélair, frère de la mariée, servaient de témoins et Mme Réal Bélair était dame d'honneur. Pendant la messe, la chorale paroissiale chanta des cantiques très appropriés.

Un repas exquis fut servi en la salle du club. Hommage aux dames qui ont préparé un tel repas. M. Philippe Pouliot était maître de cérémonies. La journée se termina par une soirée dansante.

Après leur voyage de noces, les nouveaux époux demeureront au village de Debden.

A l'occasion de ce mariage, les personnes suivantes étaient de passage dans la paroisse: M. et Mme Cébal Ruel et leurs enfants, Edgar, Marie-Anne et Gérald, d'Alberni, C.-B., M. et Mme Henri Pouliot, de Vawn, et M. et Mme Marcel Pouliot, de Regina.

Baptêmes

Depuis le début de l'année, M. l'abbé Ernest Labbé, curé, a baptisé les enfants suivants:

Le 23 janvier, Lucien-Paul-Joseph, fils de Jean Duret et de Claudette Couture, né le 16 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Laurent Duret, oncle et tante de l'enfant.

Le 6 février: Joseph-Ronald, fils de Denis Blais et de Bibiane Tremblay, né le 31 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Achille Beaulac, oncle et tante de l'enfant.

Le 27 février: Marlene-Marie, fille de Joseph Marchand et de Gloria Dalton, née le 19 février. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Grimard, oncle et tante de l'enfant.

Le 27 mars: Jacqueline-Anita-Marie, fille d'Yoland Couture et de Gisèle Beaulac, née le 19 mars. Parrain et marraine, M. Raoul Beaulac, grand-père de l'enfant, et Mlle Anita Beaulac, sa tante.

Le 3 avril: Paul-Donald-Joseph, fils de Roland Fortier et de Thérèse Houde, né le 22 mars. Parrain et marraine, Maurice et Angèle Fortier, frère et soeur de l'enfant.

Çà et là

Le samedi 2 avril, M. et Mme Roland Lepage, accompagnés de Mmes Philippe Lepage et Léo Couture, partaient pour un voyage de trois semaines dans le Québec.

M. Joseph Dumais, de North Battleford, a visité ses enfants, récemment.

M. et Mme Athanase Lajeunesse ont eu la visite de M. et Mme Louis Huot, de Penn, ainsi que de M. et Mme Armand Lajeunesse, de Weyburn.

M. et Mme Roland Lacourse, de Weiner Lake, Ont., ont passé quelques jours chez Mme Ovila Bélair.

Mme Achille Grenier, de Marcelin, était en visite chez ses filles, Mmes Réal Bélair et Sylvia Bisson.

MM. Albert Beaulac et Guy Jean, étudiants à l'école normale de Saskatoon, ont passé une semaine de vacances chez leurs parents.

On souhaite beaucoup de succès à M. et Mme Albert Paquette, qui ont quitté la localité pour aller demeurer à Dorintosh où ils ont acheté un magasin.

Le dimanche 10 avril, M. l'abbé E. Labbé, curé, est parti en vacances pour quelques semaines chez sa parenté de Montréal et de Lewiston, Maine, E.-U.

Regina

Assemblée du conseil du Tiers-Ordre

Lors d'une récente assemblée du comité de direction de la province du Christ-Roi du Tiers-Ordre de St-François, tenue dans la ville de Regina, M. l'abbé Maurice Cooney, curé de la paroisse St-Augustin de Brandon, Man., en fut nommé prêtre tertiaire aviseur. M. l'abbé Cooney remplacera M. l'abbé J. J. Burns, de Dysart, Sask., dont la mort subite a nécessité cette nomination.

La province tertiaire franciscaine du Christ-Roi est une fédération de toutes les fédérations du Tiers-Ordre de St-François à travers les provinces civiles du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Elle est sous l'administration d'un conseil composé de deux Pères franciscains, d'un prêtre séculier et de six tertiaires laïcs.

Bellegarde

Çà et là

Mme Jos. George, MM. et Mmes Louis Bauche et René Fréçon sont revenus au pays après avoir passé les mois d'hiver dans le sud des Etats-Unis.

Mmes Lucien Garnier et Yvan Perreaux passèrent une semaine à St-Boniface, hôtes de M. et Mme André Sylvestre.

Etaient en vacances chez leurs parents à l'occasion de Pâques: Marcel Magotiaux, Alain Bourgeois, Adrien Paulhus et Dominique Sylvestre, tous du collège de Gravelbourg; Normand George, du Juniorat de St-Boniface; Banice George et Auchéa Sylvestre; Mlle Alice Durand, chez ses grands-parents à Notre-Dame-de-Lourdes, Man.; M. et Mme Lionel Fréchette, de St-Boniface, chez Mme Francis Sylvestre.

On souhaite la bienvenue à M. et Mme John Allard, installés à Bellegarde.

M. et Mme Félix Sylvestre et leur fils, Guy, sont revenus après avoir passé l'hiver à St-Boniface.

Décès

Le 12 avril, M. Louis Bauche, revenant du Sud où il avait passé l'hiver, fut frappé de paralysie et mourut le lendemain. Natif de Redu, Belgique, il était âgé de 76 ans.

Outre son épouse, née Louisa Mahin, le défunt laisse dans le deuil trois fils, Georges et Michel, d'Antler, et Albert, de Frontier, et deux filles, Mme Earl Beck (Paula), d'Edmonton, et Mme Rodney Bion (Cécile), de Redvers.

Les porteurs furent MM. Arthur, Eloi, Edouard et André Bauche et Denis Poirier, tous neveux du défunt. Son petit-fils, Ronald Beck, portait la croix. Le service funèbre fut célébré en l'église St-Maurice de Bellegarde par M. l'abbé Léon Savoie, curé.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Sintaluta

Çà et là

M. et Mme Roch Fortin ont eu la visite de M. et Mme Laurent Fortin et leurs enfants, qui ont quitté Dominion City, Man., pour aller demeurer à Indian Head.

M. et Mme Ronnie Dolter et leurs trois fils, de Swift Current, M. et Mme Bud Wright et leurs enfants, de Regina, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Fred Dolter, le jour de Pâques.

Mlle Madeleine Français, étudiante à l'Institut Pédagogique de Regina, est venue pour la longue fin de semaine de Pâques.

M. et Mme Marcel Français, M. et Mme Paul Français et leurs enfants sont allés dîner le jour de Pâques chez M. et Mme Jean Français, d'Indian Head.

M. et Mme Noël Oudot et leurs enfants, de Davidson, ont passé plusieurs jours chez Mme Jeanne Oudot et autres membres de la famille.

Plusieurs familles de la paroisse se sont rendues, le 12 avril, à Wolseley pour assister aux funérailles de M. Emile Dureault.

Vawn

Va-et-vient

Sont venus visiter leurs parents et amis pour la fête de Pâques: Irène et Dolorès Latendresse, de Prince-Albert, chez M. et Mme A. Latendresse; M. et Mme Jack Harris et leur famille, chez M. et Mme O. Fortier; M. et Mme Jack Hail, de Fort Resolution, T.N.-O., Mme C. Hails et son fils, Billie, M. et Mme George Davis et leur fils, Rickje, de Saskatoon, et M. et Mme Gordon Smith, de Vermilion, Alta, chez M. et Mme E. Smith; MM. et Mmes Pete Sewchuk et Paul Fortier, de Vawn, A. Jones, de Cochin, Carl Hoffart, de North Battleford, et Friegsted, de Meota, chez M. et Mme Arthur Gélinas; M. et Mme Alphonse Blais, de St-Paul, Alta, chez MM. et Mmes Jules Germain, Henri et Ernest Blais.

M. l'abbé Gilles Aumont, accompagné de M. Louis Vallière, est parti, le mardi 12 avril, en automobile pour un voyage dans l'Est. M. l'abbé J.-A. Desrosiers, d'Edam, remplace M. l'abbé Aumont.

Mlle Judith Blanchette a passé ses vacances de Pâques chez ses soeurs à Olds et Calgary, Alta.

M. et Mme G. Vallière et leurs trois fils ont visité les parents de Mme Vallière, M. et Mme Yurnovoy, de Drumheller, du 8 au 12 avril.

Décès

C'est avec regret que les paroissiens ont appris le décès accidentel de Marie Belland, survenu le 12 avril. Marie avait fréquenté l'école de Vawn où elle reçut son diplôme de 12e année en 1965. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Wawota

Va-et-vient

Etaient réunis chez M. et Mme Robert Jacques pour la fête de Pâques: Mme Georgine Zébière, M. et Mme Marcel Zébière et leurs enfants, Anita, Annette et Armand, M. et Mme Maurice Zébière et leur fillette, Angeline, M. et Mme André Baudu et leurs enfants, René et Léonne.

M. et Mme Walter Wyporowich, de Wordsworth, accompagnés de leurs enfants, Garry, Eveline et David, visitèrent leurs parents, M. et Mme R. Jacques, et leurs soeur et beau-frère, M. et Mme André Baudu, de Vandura.

M. et Mme Jacob Eberle et leur enfant, de Montmartre, se rendirent, le dimanche de Pâques, chez leurs parents, M. et Mme Maurice Zébière.

M. et Mme Albert Jacques allèrent à Brandon visiter leurs parents, M. et Mme Burman, et ramenèrent leur soeur et belle-soeur, Linda, pour passer quelques jours avec eux.

M. et Mme Marcel Zébière conduisirent leur mère et belle-mère, Mme Ernestine Ritchot, chez ses enfants, M. et Mme Willie Burke, à Stocton pendant qu'ils rendaient visite à leur famille à Wawota.



Savez-vous de qui viennent toutes ces traces dans le sable? Solution: 1) un cheval et une charrette, 2) le charretier marchant à gauche, 3) une oie (de grandes traces), 4) un chien, 5) une dame marchant sur de hauts talons.



Les progrès de la Science

LE PAPIER 7

L'EMPLOI DU FILIGRANE CORRESPOND BIEN AU CARACTÈRE ROMANESQUE DU MOYEN AGE, ÉPOQUE OÙ L'ON CONSIDÉRAIT LA FABRICATION DU PAPIER COMME UN ART MYSTÉRIEUX, OÙ LES COMPAGNONS ALLAIENT DE MOULIN EN MOULIN OFFRIR LEURS SERVICES EN PRÉSENTANT DES ATTESTATIONS EN VERS, ÉPOQUE OÙ LA CORPORATION DES FABRICANTS DE PAPIER ET CELLE DES BRASSEURS JOUISSAIENT DE LA PLUS HAUTE CONSIDÉRATION. CHAQUE PAPETIER AVAIT ALORS SON PROPRE FILIGRANE.



LE FILIGRANE EST IMPRIMÉ DANS LA MASSE DE PAPIER ENCORE MOUILLÉE AU MOYEN D'UN MOTIF DE FIL MINCE FIXÉ SOIT SUR LE TREILLIS DE LA FORME (DANS LA FABRICATION MANUELLE), SOIT SUR UN CYLINDRE DE LA MACHINE (DANS LA FABRICATION MÉCANIQUE). DE NOS JOURS, ON SE SERT LE PLUS SOUVENT DE MARQUES "D'ÉGOUTTAGE" IMPRIMÉES.

LICORNE — PUISEUR — TÊTE DE BOEUF AVEC Z — CORNE DE POSTILLON AVEC SONNETTE ET FLEUR — TÊTE DE BOEUF AVEC ÉTOILE ± 1300 — LYS

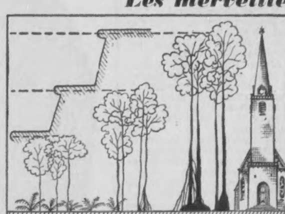
LE PREMIER FILIGRANE, UN ÉTRANGE PETIT EMBLÈME, VIT LE JOUR DÈS 1280 ENVIRON, À FABRIANO, EN ITALIE; IL SERVAIT D'ORNEMENT. ON Y APPORTA PLUS TARD TOUTES SORTES DE VARIATIONS. LES REPRÉSENTATIONS D'ANIMAUX ÉTAIENT LES PLUS FRÉQUENTES ET LA TÊTE DE BOEUF, À ELLE SEULE, FUT UTILISÉE DE PLUS DE 1350 FAÇONS JUSQU'EN 1700.

•LE PAPETIER•

LE PLUS HUMBLE CHIFFON AVEC SOIN AINSI APPRÊTÉ SERA DEMAIN PAPIER, ET DE GRANDE UTILITÉ.

LE SUISSE CHARLES BRIQUET VOUA SA VIE À L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE PARFOIS ROMANESQUE DES FILIGRANES. PENDANT DES ANNÉES, IL FIT LE TOUR DES GRANDES VILLES DE TOUTE L'EUROPE POUR CONSULTER LES ARCHIVES ET LES BIBLIOTHÈQUES. EN 1907 PARUT UN OUVRAGE DE SA MAIN, "LES FILIGRANES 1282-1600", EN QUATRE TOMES CONTENANT 16112 DESCRIPTIONS ET ILLUSTRATIONS DE FILIGRANES. MAIS CHARLES BRIQUET NE VIT JAMAIS CES LIVRES, CAR PEU À PEU IL ÉTAIT DEVENU ENTIÈREMENT AVEUGLE.

Les merveilles de la nature!





Le concept "forêt vierge" évoque pour nous le panorama d'un fourré impénétrable, chaotique. Impossible ou presque de discerner un arbre ou encore une plante indépendante! Cette impression est due surtout au grand nombre de plantes parasites, les lianes, par exemple, capables de se faufiler et de s'agripper n'importe où. Elles donnent pour une bonne part cette apparence de chaos à la forêt vierge. Il est possible toutefois de détecter le système organique rigoureux — inhérent à la structure de la forêt. Ce système dément formellement l'idée d'une végétation qui se déploierait selon ses propres caprices. La forêt vierge s'étage en "terrasses" naturelles et nous nous sommes inspirés de ce modèle dans la construction de nos stades et de nos théâtres. Les rangées ascendantes permettent une libre vue à chaque spectateur.

La condition de vie indispensable à tout arbre de la forêt vierge, c'est cette vue dégagée sur le soleil. La terrasse supérieure est formée de couronnes d'arbres hauts de 105 pieds environ (ce sont les dimensions normales d'un clocher). Les rayons de soleil indispensables y sont captés, tout comme sur les terrasses inférieures formées à partir d'arbres moins élancés et moins vigoureux. D'ordinaire, on peut compter trois étages, sans oublier la végétation du sol à proprement parler: fougères, etc. En présence des parasites qui pullulent et des ramifications d'arbres qui se superposent, il serait difficile de délimiter les frontières. Si enchevêtré que soit ce monde (dans la pleine acceptation du mot), la nature veille à ce que chaque arbre, géant ou nain, placé dans ce vaste amphithéâtre, reçoive sa part de lumière et d'air.

L'ARGENT DE POCHE

L'argent, l'argent, ce nerf des affaires, est également une question-clé pour les jeunes!

Diverses réflexions

"Mes gars n'en ont jamais assez et mes filles en veulent toujours davantage", remarquait un père, qui essaie d'entrainer ses jeunes à joindre les deux bouts, alors qu'ils n'ont pas encore de grave budget à administrer.

"Je les trouve assez exigeants, les jeunes, confiait à son tour une maman. Jacques se paye des fantaisies vestimentaires qu'il regrettera probablement demain, et il y met le prix! En attendant, il lui manque parfois de l'argent de poche", conclut-elle. De temps à autre, cette femme accepte d'accorder à son fils le paiement anticipé d'une fin de semaine, mais, habituellement, elle le laisse supporter seul le poids des petites extravagances monétaires qu'il se permet. "Cela affirme-t-elle, l'oblige à rencontrer ses obligations et à ne pas compter toujours sur les autres". Depuis qu'elle a adopté cette tactique, cette mère remarque que Jacques, sans devenir avare, jette de moins en moins l'argent par les fenêtres. Il lui arrive même, chose curieuse qui ne se produisait pas auparavant, de chercher à occuper quelques-uns de ses loisirs par un travail rémunérateur qu'il peut aisément accomplir avant ou après l'étude. Est-ce parce qu'il gagne lui-même l'argent qu'il touche, que le jeune homme parait davantage heureux? C'est fort possible. Il se sent ainsi utile, il a toujours en tête quelque chose à réaliser, ce qui l'intéresse et l'occupe.

"Il leur faut de l'argent de poche, oui; mais nous ne pouvons pas donner beaucoup à chacun de nos enfants, racontent d'autres parents, qui ont quatre fils et une fille. Il n'entre, par semaine, au foyer, qu'un seul salaire familial. Par conséquent, il reste impossible de satisfaire les caprices de tout le monde. Nous donnons un minimum et chacun doit s'en contenter. Nos gars, explique ce couple, ne peuvent donc pas, individuellement, dépenser dans les cabarets ou ailleurs $10 par fin de semaine. Et pourrions-nous leur verser ce montant que nous ne le ferions pas, ajoutent ces parents, car nous jugeons contre-indiqué d'accorder trop d'argent aux adolescents. Ils ont besoin de sentir que l'argent se gagne . . ., afin d'apprendre à le dépenser après une estimation suffisante".

Bonne ou mauvaise attitude?

Ces parents ont-ils tort de parler ainsi? Ne privent-ils pas leurs 15-18 ans de récréations de leur âge et ne risquent-ils pas de leur créer le "complexe" de n'être pas tout à fait comme les autres?

Un nouveau réflexe

Dans le dernier cas précité, les jeunes ne peuvent se payer des dépenses de luxe, mais en souffrent-ils vraiment? Tout dépend de l'esprit dans lequel on considère ce précieux argent de poche. Si l'adolescent prend l'argent qu'il reçoit comme un salaire fixe, dû chaque semaine, il devient dès lors très vite exigeant et tyrannique. Il a tendance à demander toujours davantage. S'il sait, au contraire, que cet argent est, en défintive, un don variable, prélevé sur un salaire familial; si les parents ont peu à peu éduqué le jeune de manière à lui faire comprendre qu'il fait lui-même partie de ce petit groupe pour lequel un salaire est gagné et qu'il ne saurait accaparer plus que sa part, le garçon acquerra, normalement, ce sens de la solidarité, ce réflexe altruiste par lequel il ne pourra jamais vouloir essayer d'être heureux tout seul en réclamant beaucoup d'argent pour lui, tout en sachant qu'une partie de cette somme serait nécessaire au règlement d'une facture. Dans cette alternative, l'adolescent se montrera même content d'apporter sa quote-part pour assurer le bon fonctionnement de la communauté familiale. Il aimera qu'on l'informe, dans les grandes lignes tout au moins, des projets échafaudés et auxquels, grâce à l'argent et à un budget équilibré, on parviendra à donner suite. Ce jeune rayonnera alors de fierté parce qu'on l'aura en quelque sorte associé à la conduite du foyer: il éprouvera l'honneur d'en assumer un peu la direction et la cogestion.

Ne pas semer à tous vents

Ainsi, petit à petit, le jeune se préparera à son métier d'homme. En se gardant de semer l'argent à tous vents, il en viendra à jauger la valeur des dollars qu'il réservera non à la satisfaction de velléités mais de buts réfléchis et avantageux qu'on a la joie d'atteindre si l'on s'impose quelques sacrifices, qui finissent par ne plus coûter du tout, quand on a acquis l'habitude de faire, la plupart du temps, ce que l'on doit.

L'épargne ne nuit jamais

Dès lors, s'ils disposent, parfois, de minimes surplus de dollars, garçons et filles peuvent cultiver le sens de l'économie, appliquant ainsi le conseil de W. Holmes: "Ne mettez pas votre confiance dans l'argent, mais mettez votre argent en confiance". Un compte dans une banque ou une Caisse Populaire ne nuit jamais. N'est-ce pas plutôt une garantie de sécurité pour l'avenir, une belle participation personnelle aux gains de l'une ou l'autre de ces entreprises, et, en définitive, un excellent moyen offert aux jeunes d'utiliser de manière profitable les quelques excédents monétaires qu'ils auraient accumulés.

Moins de soucis

On connait le slogan: Le souci de l'épargne épargne les soucis. Il se vérifie nombre de fois dans le cours d'une vie. Evidemment, l'argent économisé ne supprime pas tous les problèmes, mais il se manifeste comme une aide appréciable en maintes circonstances.

Un peu de bonheur de fin de semaine

En attendant, il restera toujours à régler, ici ou là, quelques petites questions d'argent de poche pour acheter un peu de bonheur de fin de semaine, sous la forme de théâtre ou de cinéma, de danse ou de parties de quilles, de repas au restaurant ou de lecture.

Qu'on ait peu ou beaucoup d'argent, il s'agit toujours, en somme, d'utiliser à bon escient, non celui qu'on attend ou qu'on espère, mais celui qu'on a.

Georgette DURAND.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Il y a des gens qui vont dans la vie les nerfs tendus comme des cordes de violon. Dès que survient une difficulté, à la moindre petite contrariété, à une phrase prononcée de façon un peu brève ou rude, ils éclatent, leur coeur bat plus rapidement, ils se fâchent ou se mettent à pleurer. Quand ils doivent accomplir une tâche un peu difficile, ils deviennent encore plus nerveux. Ils se hâtent, ils font tout de travers ce qu'ils doivent accomplir.

Le meilleur, même le seul remède à cet état nerveux c'est la détente parfaite. Il faut s'étendre à plat, sur le tapis de préférence, dans une chambre fraiche et sombre, en prenant une position qui ne demande aucun effort, étendre les membres tout en les laissant libres et souples, puis fermer les yeux et imaginer qu'on se trouve dans une caverne doublée de velours très doux et sombre. Ensuite, on chasse toute pensée, toute image, même la plus petite. On respire lentement, en gardant aussi longtemps que possible son souffle dans les poumons. Puis on expire à fond. Dix minutes par jour de ce traitement peuvent apporter un grand soulagement à la tension nerveuse.

✦ ❊ ✦

— Chéri, dit une dame d'un ton engageant, si nous allions voir quelques fourrures?

— Très bien soupire le mari, mais dépêchons-nous . . .

— Quoi! Nous y allons tout de suite? interroge l'épouse émerveillée.

— Oui. Le zoo ferme dans une heure.

✦ ❊ ✦

Un peu de sucre granulé jeté sur la meringue de vos tartes, juste avant de les mettre au four, leur donnera une couleur dorée et permettra de les couper plus facilement.

✦ ❊ ✦

Pour empeser les vêtements commencez toujours par ceux qui demandent le plus d'empois, puisque l'usage de la solution en diminue toujours la force.

✦ ❊ ✦

Si de la graisse tombe sur un prélart, jetez-y immédiatement de l'eau froide: elle durcira immédiatement et s'enlèvera plus facilement.

✦ ❊ ✦

— Que signifie la formule SO4 H2?

— Une minute, monsieur le professeur je l'ai sur le bout de la langue.

— Crachez vite, malheureux! C'est de l'acide sulfurique.

✦ ❊ ✦

Piquer le bout d'un citron, avec une fourchette, est suffisant pour extraire quelques gouttes du jus. Ainsi, vous pourrez encore utiliser le citron.

✦ ❊ ✦

Pour votre immense plaisir, si vous êtes moralement à plat, si vous avez l'horrible impression de détester le monde entier et de vous détester vous-même, il n'y a rien comme un bain.

✦ ❊ ✦

Voici la triste histoire d'un Ecossais qui n'alla pas à un banquet parce qu'il ignorait le sens du mot "gratuit" porté au au bas de l'invitation.

Le jour suivant il fut trouvé mort devant un dictionnaire ouvert.

✦ ❊ ✦

Le vinaigre pur agit rapidement pour enlever la saleté et les traces de fumée sur les murs et les boiseries. Frottez les parties enfumées avec une flanelle imbibée de vinaigre.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux fidèle serviteur et ami de Jésus le nom du traitre Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore: usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

P.



Nouveaux tricots toutes-saisons en Terylene à texture — Aljean a coupé dans un tricot de Terylene à texture avec délicat motif de piqué, cette robe toutes-saisons avec jupe trompette tombant d'une couture en diagonale.

Billet du jeudi

QUAND FRONTENAC PROJETA LA CONQUÊTE DE NEW YORK

On n'imagine pas la province de Québec en guerre avec la ville de New York, ni M. Jean Lesage, premier ministre, mettant sur pied un corps d'armée chargé de la réduire à quia, appuyé par mer de deux ou trois vaisseaux devant mouiller en rade de Manhattan.

Une situation du genre se présenta pourtant, il y a près de trois siècles.

Qu'on le croie ou non, le gouverneur de la Nouvelle-France, voulant en finir avec les escarmouches iroquoises, financées par les Anglais établis dans cette partie du littoral où se trouve aujourd'hui la métropole américaine, songea à conquérir par force le New York d'alors.

Louis de Buade, comte de Palluau et de Frontenac, à son second terme de gouverneur, décida en 1689 de marcher contre New York, dans la double intention de pacifier les Iroquois, en leur faisant comprendre qu'ils étaient les instruments des Anglais, dans leurs pillages périodiques du Québec d'alors, et de donner à ces Anglais une leçon qu'ils n'oublieront de longtemps.

C'était là une idée déjà ancienne, mise de l'avant par l'intendant Talon en 1667, que celle de s'approprier le territoire de Manatte et Orange, appelé à devenir la Nouvelle York, ou "par voye de conquête ou par celle d'acquisition".

Quatorze ans plus tard, la question revient sur le tapis, et l'intendant Duchesneau propose d'acheter l'établissement anglais de la Nouvelle York, pour s'assurer en entier le commerce des fourrures en provenance du sud.

• • •

En janvier 1689, il ne s'agit plus d'acheter.

Seules les armes, semble-t-il, auront raison de l'établissement de New York, devenu anglais, et des hommes qui persécutent de là-bas les Français du Canada, par le moyen des Iroquois.

On avait établi depuis longtemps que ces indigènes, qui pénétraient au Québec par le lac Champlain et la rivière Richelieu — laquelle ne portait pas alors ce nom — utilisaient dans leurs massacres des mouquets anglais, de la poudre et du plomb anglais, des hachettes et des couteaux anglais.

On savait aussi que les fonctionnaires de New York et d'Albany excitaient les Iroquois à la guerre, leur facilitant les choses et leur abandonnant tout butin, hors les pelleteries.

Or, en juin 1689, Frontenac reçoit de France l'ordre de se porter à l'attaque d'Albany par le lac Champlain, où il n'y a que 450 hommes, de marcher ensuite contre New York, où l'on compte à peine 550 défenseurs.

Pour sa part, il dispose de 1,400 soldats, de 600 miliciens, et il sera appuyé de deux navires de guerre qui attaqueront par la côte, en même temps que ses troupes, de l'intérieur.

Le projet parait simple et il a chance de réussir, à ce que l'on croit.

Pour diverses raisons, qui ont trait à la situation internationale du temps, on part trop tard dans l'année et l'expédition n'a pas lieu.

Peu après, ce sont les massacres de Lachine et La Chesnaye, par les Iroquois.

• • •

Ce sont là les préoccupations premières de Frontenac dès son retour de France, après un interrègne de sept années.

On sait qu'il fut deux fois gouverneur de la Nouvelle-France, son premier gouvernement s'étendant de 1672 à 1682, le second, de 1689 à 1698.

Frontenac n'était pas de caractère commode et il avait été démis de ses fonctions, rappelé en France et condamné en quelque sorte à la retraite, en 1682.

On lui reprochait entre autres choses son autocratie violente et la part prise, à son bénéfice personnel, à la traite des fourrures.

Il n'en avait pas moins des qualités réelles, et l'échec de son successeur Denonville fut tel, pendant les années que dura son absence forcée, que Louis XIV ne crut faire mieux que de recourir une autre fois à ses services.

Aussi fut-il nommé de nouveau gouverneur du Canada, avec instructions de ne rien négliger pour rétablir la paix en Nouvelle-France, et de ne souffrir aucun commerce sous son nom.

Frontenac avait soixante-sept ans et il n'avait goûté qu'à demi son séjour en marge de la Cour, malgré l'amitié et la protection du maréchal de Bellefonds.

Ayant appris sa leçon, il était prêt à servir selon les ordres et désirs du Roi.

Cette histoire et d'autres d'un égal intérêt, que nous ne savons plus, que nous avons oubliées, ou que nous n'avons jamais sues, se trouvent dans le second tome de **l'Histoire du Canada** (1) de Gustave Lanctôt, l'un des meilleurs historiens du pays et des plus vivants, qu'on ne lit sans plaisir ni profit.

L'ILLETTRE.

(1) Editions Beauchemin, Montréal.

Recettes

Jambon glacé aux pommes

- 2½ à 3 livres de jambon (soc cottage)
- 3 tasses d'eau chaude
- 1 feuille de laurier
- 6 clous de girofle
- 1 gousse d'ail, écrasée
- 3 pommes évidées mais non pelées
- ½ tasse de gelé de gadelle rouge
- 2 c. à table de raifort

Déposer le jambon dans l'eau chaude. Ajouter les épices et l'ail. Couvrir et laisser mijoter lentement jusqu'à ce que tendre, environ 1 heure et demie, en retournant une fois durant la cuisson.

Enlever l'enveloppe de la viande et déposer cette dernière dans un plat à four graissé. Couper les pommes en rondelles épaisses et déposer autour de la viande. Mêler la gelée au raifort et étendre sur la viande et les pommes. Cuire à four chaud 425°F jusqu'à ce que les pommes soient tendres et la viande glacée, environ 15 minutes. Badigeonner une ou deux fois durant la cuisson. 6 portions.

ÉLÉGANCE ET BIJOUX

NEW YORK — Le retour à l'élégance qui caractérise les nouveaux costumes de printemps, les souples tissus servant à la confection des vêtements de promenade, les vaporeuses mousselines pour le soir et la vogue des tons pastels exigent des bijoux appropriés. C'est pourquoi les colliers et boucles d'oreilles offrent des dessins très délicats.

Les perles, de tout temps populaires, le sont encore davantage, et Judith McCann, de New York, offre des perles délicatement teintées, parfois de différentes nuances pour un même collier.

Le mariage perles et or se retrouve dans toutes les collections de bijoux. Un collier à six rangs en comporte trois en perles nacrées et trois autres de perles dorées.

L'or toujours au pinacle, apporte son éclat sur la scène de la mode. Il est parfois combiné avec l'argent, donnant un aspect particulièrement effectif pour certaines pièces.

Il existe un vaste choix de boucles d'oreilles. Considérant la vogue des cheveux courts et des chapeaux à bord relevé, les boucles d'oreilles sont plus longues et oscillantes, même pour le jour, mais gardant la ligne de simplicité.

Les élégantes portent le soir des boucles d'oreilles les plus extravagantes, anneaux gigantesques ou cascades de chainettes d'or s'entremêlant à de petites billes. Mais, pour les femmes qui aiment moins le genre fantaisiste, Richelieu, de New York, préconise toujours une seule perle sur chaque lobe de l'oreille.

Les bracelets sont moins portés ce printemps qu'en d'autres saisons, mais ils gardent leur importance. Certains modèles sont en cuir, d'autre en émail ou encore formés de diverses pierres de fantaisie.



Q. — Je vous remercie pour le bien que vous faites si charitablement. Nous sentons tant de bonté dans vos réponses à nos problèmes. Dans ma vie j'ai fait de graves erreurs, non seulement par ignorance, mais par malice. J'en suis bien punie présentement. Je veux, ici, faire une confession pour réparer d'abord et pour éviter les mêmes malheurs à d'autres qui pourraient être sur le point de faire les mêmes bêtises. Si j'empêchais une seule jeune fille de sortir du noviciat, ou un jeune couple de quitter la ferme et de venir souffrir à la ville, je serais bien heureuse.

On dit que chacun fait son propre bonheur ou malheur: à seize ans, je suis entrée dans une communauté religieuse et, là, je faisais exprès pour être dissipée et désobéir au règlement, comme une enfant. J'y suis restée pendant deux ans. Retournée dans ma famille, je croyais y être satisfaite. Je ne voulais pas aider au travail, et malgré qu'il y avait beaucoup à faire, mes parents étant fermiers, je passais mes journées à flâner. Comme je désirais des toilettes trop souvent et qu'on ne pouvait pas satisfaire à mes caprices, je me suis mise à travailler chez des fermiers. Après avoir changé de situation quatre fois, j'ai épousé le fils unique du voisin. Nous avons eu deux petits garçons. Puis, je me suis mise à me plaindre et à être mécontente de tout et de tous. Mon mari m'avait bien demandé, avant notre mariage, si je serais contente de vivre à la campagne, car il aimait beaucoup sa belle ferme, et j'avais accepté de plein gré de le faire. Comme je le tourmentais sans cesse, il vendit sa ferme et nous sommes allés habiter la ville. Il a terriblement souffert de tout cela. Rendu en ville, il ne put trouver du travail que comme laveur de vaisselle et de plancher dans un restaurant. Ce genre de travail ne lui convenait pas du tout et il est tombé malade. Une pneumonie l'obligea à faire un stage à l'hôpital, et il est maintenant au sanatorium, où il a subi trois opérations. J'ai dû prendre sa place au travail et je constate maintenant tout ce qu'il a enduré à cause de mes enfantillages. Je les paie moi aussi, croyez-moi. Je suis rendue au point où je suis obligée de voler pour nourrir et habiller mes deux petits garçons et moi-même. Même le papier sur lequel je vous écris et le timbre sont volés. Souvent je fouille dans les déchets pour prendre de vieux journaux. Même votre journal que j'aime à lire, je le vole dans les ruelles et mes deux petits de 7 et 9 ans volent aussi.

Nous vivons dans deux petites pièces très froides. Nos voisins sont bruyants et sales, passent des nuits entières à vomir. Je vais très souvent, lorsque mes enfants sont endormis, passer la nuit dans un autre logis. Voilà où j'en suis rendue: à vivre comme une . . . Et j'aurais pu être si heureuse. Dites-moi comment je peux revenir dans le droit chemin, parmi les gens respectables? Récemment, j'ai été malade pendant deux jours et j'ai eu une de ces peurs de mourir. Merci d'avance. — **Par ma faute.**

R. — Votre lettre m'a vraiment bouleversée, ma pauvre dame. Vous vous êtes trompée grandement et vous cherchez maintenant à revenir à une vie honnête. D'abord, vous devriez voir un prêtre et lui faire le récit ci-haut. Quand votre conscience sera en paix, vous pourrez vous refaire une vie convenable. Vous savez, dans quelque ville que vous habitiez, il y a des services de bien-être social qui vous aideront. Il ne s'agit que de vous y adresser. Même les autorités du sanatorium où est votre mari sauront vous diriger, car on s'occupe sérieusement des familles des patients. Je ne comprends pas qu'une personne qui a une assez bonne éducation se soit laissée aller au point de voler et de laisser voler ses petits enfants, voire même de faire une telle vie personnelle. Vous étiez sans doute terriblement découragée. Si ce n'est pour vous-même, vous devez, sans aucun délai, changer de vie pour le bien de ces enfants qui sont votre responsabilité. Vous devez prendre tous les moyens nécessaires, si durs soient-ils, pour en faire de bons chrétiens et de bons citoyens. Ne voyez-vous pas qu'en leur donnant le triste exemple que vous savez, vous les poussez, corps et âme sur la route très glissante qui les mènera à la prison, au pénitencier, sans dire ce que vous faites à leurs âmes. De grâce reprenez-vous avant qu'il ne soit trop tard, et avis à d'autres qui pourraient commencer à glisser sur une pente semblable.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Hélène de mon coeur

par

GEORGES DEJEAN

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 15

Ses beaux yeux noirs me sondalent avec une visible curiosité. Que pensait-elle? J'aurais tant désiré le savoir.

Sa voix ferme me troubla:

— Je puis vous assurer que je n'ai jamais cru à votre culpabilité, dit-elle. Je ne pouvais, pourtant, tolérer que vous accusiez un de mes hôtes sans aucune preuve. Si vous vous étiez borné à protester de votre innocence, je ne vous aurais pas marqué ma réprobation.

— Mettez-vous à ma place, Mademoiselle. On découvre le bracelet dans ma chambre. Il n'y était pas venu tout seul. Donc, la personne qui l'y avait apporté désirait me nuire. Elle voulait provoquer mon arrestation et me couvrir de honte. Or, cette personne ne pouvait être que de Barigny.

— Je ne sais sur quoi vous vous basez pour être aussi affirmatif, répliqua-t-elle. Quant à moi, je n'avais pas le droit de vous condamner sans preuve, malgré les apparences; mais je ne pouvais traiter Monsieur de Barigny comme un malfaiteur, lui qui, du moins, ne vous accusait pas.

Je fus frappé de la logique de ce raisonnement et je m'étonnai de ne pas me l'être tenu à moi-même plus tôt. Le rusé aventurier, en effet, s'était borné à dire qu'il avait retrouvé le bracelet dans ma chambre, sans plus, sachant bien qu'il n'avait pas besoin d'insister pour démontrer que j'étais l'auteur du vol.

— Au surplus, reprenait Mlle de Chaugny, Monsieur Barigny avait-il à se plaindre de vous? Il eût fallu une grave offense pour expliquer, même chez un homme peu scrupuleux, une pareille vengeance.

A ce moment, je fus tenté de dire un mot de ma découverte dans le pavillon et de faire allusion au billet accusateur. Je ne sais quel mobile me retint.

— Barigny est-il Barigny? insinuai-je. J'en doute fort. En tout cas, pour un mondain qui se pique d'érudition, il est fort mal renseigné sur les origines de sa famille. Il l'est probablement mieux sur le trafic lié aux opérations de Bourse, les placements prétendus de père de famille et les valeurs qu'on échange contre l'argent des gogos.

J'observai attentivement Mlle de Chaugny en disant cela et je vis ses prunelles s'enflammer brusquement.

— Que voulez-vous dire, Monsieur? Ou vous prenez plaisir à calomnier autrui sans motif avouable, ou vous en savez plus long qu'il ne parait. Je vous prie d'être plus clair.

Une jolie tête impérieuse, délicieuse à souhait, se tournait vers moi et me bravait. Cette fois, j'avais touché juste et son orgueil était atteint. Detraz ne se trompait pas: Barigny avait dû opérer avant de partir.

Mais devant l'éclat des yeux noirs qui me fouillaient, je ne pouvais rester muet.

— Mon Dieu, Mademoiselle, je m'en voudrais de semer en vous la moindre inquiétude. Des preuves formelles, irréfutables, je n'en ai pas, en vérité. En revanche je possède des indices sérieux, très sérieux, et même assez troublants. L'avenir vous apprendra si j'ai vu juste. Dispensez-moi, je vous en prie, d'en dire davantage et veuillez oublier ma méfiance. Je serais désolé de vous avoir causé le moindre souci.

On accuse parfois les femmes d'hypocrisie: mais nous autres, les hommes, nous leur damons souvent le pion sur ce terrain.

Cependant, si elle était trop fière pour laisser deviner que l'aventurier avait réussi à lui extorquer de l'argent, elle avait la repartie trop facile pour ne pas me décocher à son tour un trait particulièrement mérité.

— Vous eussiez mieux fait de ne pas prononcer devant moi le nom de l'homme qui fut mon hôte. Je constate, une fois de plus, qu'il vous est impossible d'étayer vos accusations. Il est vrai que vous avez beau jeu pour desservir un absent.

Du coup, ce fut ma vanité qui se cabra:

— Vous oubliez, Mademoiselle, que la première fois que je l'ai accusé, il était bel et bien présent. Au surplus, il ne vous a sans doute point parlé des deux gifles dont je l'ai gratifié au moment où je découvris sa machination.

— Des gifles ne sont pas un argument et ne prouvent rien, riposta-t-elle. Au fait, Monsieur de Barigny a affirmé, à qui voulait l'entendre, qu'il ne pouvait décemment vous demander de lui rendre raison sur le terrain après avoir constaté . . .

Elle hésita avant d'achever; mais je voyais, au frémissement de sa lèvre, que je l'avais blessée et qu'elle n'eût pas été fâchée de m'offenser à son tour.

— Constaté que j'étais un voleur! complétai-je en jetant sur elle un regard indigné. Et vous avez pu croire à la sincérité de ce gredin? Ah! Mademoiselle, vous m'étonnez. Barigny sue l'aventurier par tous les pores.

— Oh! je ne puis en entendre davantage! s'écria-t-elle, excédée. Si vous avez le moindre égard pour moi, vous ne me parlerez plus de cette histoire et d'un homme que vous haïssez, je ne veux pas savoir pour quelle raison. Tenez-vous-le pour dit, je vous prie.

Je promis de respecter ce désir. En vérité, je ne pouvais prolonger l'entretien sans révéler l'incident du pavillon et, je ne sais pourquoi, cette confidence me coûtait. L'idée qu'il y avait entre Mlle de Chaugny et moi un secret inavoué et qu'elle me soupçonnait vraisemblablement d'être l'auteur du billet accusateur, sans se résoudre à m'interroger à ce sujet, me souriait assez. Je préférais cette situation un peu équivoque, il est vrai, à une explication loyale.

Déjà, le chalet apparaissait au pied des pentes couvertes de sapins. Un peu plus loin, nous rencontrâmes Mlle Greyfier qui venait, à petit pas, à la rencontre de son amie.

Elle parut surprise de me voir en compagnie de Mlle de Chaugny et un léger incarnat colora ses joues quand je lui demandai des nouvelles de sa santé.

— Monsieur Hautier sera ravi d'apprende que vous êtes de retour, me dit-elle. Il regrettait que vous soyez absent le jour de la visite de sa nièce.

— Veuillez croire, Mademoiselle, que j'eusse été plus contrarié que lui si le hasard avait voulu que je fusse privé du plaisir de vous saluer toutes deux; mais, fort heureusement, les dieux n'en ont point usé avec tant de rigueur.

Une joie réelle éclaira alors le visage, d'ordinaire résigné, de la vieille fille; quant à la nièce de l'Amiral, elle fouillait de sa badine les cavités d'un vieux mur et ne paraissait pas entendre.

Malgré l'escarmouche de l'après-midi, la soirée s'acheva gaiement. Il est vrai que Clémence s'était distinguée en apprêtant un succulent repas auquel l'Amiral, si sobre de coutume, fit le plus grand honneur tant sa joie de revoir sa petite-nièce était vive.

Vers les onze heures, pourtant, il crut devoir engager celle-ci à ne pas différer plus longtemps le départ.

— Il y a des réparations sur la route, ces jours-ci, dit-il; et puis, il y a les lacets du Jotty.

— Soit! je pars, puisque vous me mettez si gentiment à la porte . . . répondit Mlle de Chaugny avec une moue nuancée d'ironie. Je crois, mon oncle, que vous ne me pardonnez pas de vous avoir laissé quitter Amphion sans protester. En tout cas, votre chalet est moins hospitalier que ma villa.

— Mais, ma chère enfant, vous pouvez rester ici, si cela vous plait; je crains malheureusement que vous n'y trouviez les milles choses auxquelles vous êtes habituée. Et puis, le personnel est un peu restreint.

Elle secoua la tête en ajustant, devant la haute psyché du hall, la cloche de paille qui la coiffait à ravir.

— Non, nous partons, mon oncle: mais nous reviendrons peut-être passer une quinzaine près de vous; ne serait-ce que pour vous taquiner! L'endroit n'est pas mal, je le reconnais, et le lac m'attire. Il faudra que nous en fassions le tour en canot.

Et tandis que nous accompagnions les deux amies jusqu'à l'auto elle dit encore à Mlle Greyfier:

— Quand je reviendrai, je prendrai la chambre bleue et or, et vous Fabienne, celle aux tentures lilas. C'est mieux installé que mon oncle le prétend, mais son opinion est suspecte, car il déteste les visites.

Une puissante voiture allongeait son muffle de métal au carrefour des deux allées. Une minute plus tard, elle les emmenait dans le silence et la tiédeur de ce beau soir d'été.

• • •

Les jours qui suivirent, je ne cessai de penser à Mlle de Chaugny. Qu'elle était belle, mon Dieu! Même à l'instant où la colère enflammait son regard, où elle vibrait d'indignation, elle en imposait par son charme secret. Au lieu de la défigurer, le courroux accentuait encore sa beauté. Certes, je ne comprenais pas qu'elle ait pu si longtemps accorder quelque confiance à ce chevalier d'industrie d'origine incertaine que le crime n'aurait pas fait reculer. Sans doute, l'habileté, les câlineries de sa compagne, la souple Dolita, avaient servi le mari. Malgré moi, je souffrais à l'idée qu'Hélène éprouvait sans doute du plaisir à écouter les compliments de ce bellâtre qui ne pensait qu'à la gruger.

Pourtant, je jugeai que son attitude envers moi avait été logique. Elle ne pouvait laisser accuser sans preuve, sous son toit, l'un de ses invités. Et je lui en voulais moins de son attitude envers moi que de la sympathie qu'elle avait témoignée à un escroc.

Une parole d'elle, pourtant, m'avait causé un plaisir extrême: "Je puis vous assurer que je n'ai jamais cru à votre culpabilité." Ces mots étaient sortis de ses lèvres et elle ne les aurait certainement pas prononcés s'ils n'eussent traduit réellement sa pensée.

Je n'étais donc responsable devant elle que d'avoir manifesté trop violemment ma colère, l'obligeant ainsi à prendre parti. L'attitude de Fordy et de Girard avait dû également la faire réfléchir. C'étaient des hommes d'expérience, d'une grande loyauté. L'amitié et la confiance qu'ils m'avaient témoignées publiquement n'étaient dictées ni par l'intérêt, ni par un aveuglement ridicule. Mlle de Chaugny avait dû le penser.

Comme je déjeunais en compagnie de l'Amiral, il me dit, un sourire malicieux au coin des lèvres:

— Ma nièce m'a déclaré que vous sembliez lui garder rancune au sujet de ce qui s'est passé aux Hespérides. Je crois qu'elle regrette sincèrement de vous avoir congédié.

Je protestai aussitôt:

— Elle ne pouvait agir autrement. Sur le moment, bien sûr, j'ai été cruellement blessé; mais, à la réflexion, j'ai approuvé son attitude. Elle devait faire respecter ses hôtes et ne pouvait tolérer que l'un d'eux en accusât un autre sans preuve. Quant à garder rancune à votre nièce, jamais un tel sentiment ne m'a effleuré. Elle se trompe en croyant le contraire.

L'Amiral reprit, toujours souriant:

— J'ai été heureux de voir qu'elle parait avoir ouvert les yeux. Le vilain couple l'a quittée, sans doute parce qu'elle a changé d'attitude à son égard. Je savais bien qu'un jour viendrait où elle se ressaisirait. Elle n'est pas pour rien la fille du Commandant de Chaugny.

— Et la petite-nièce de l'Amiral Hautier, ajoutai-je.

Le bon vieillard eut un geste de doute:

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 54—No 4

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-411-T.F.

ON DEMANDE — Gardienne pour enfants du lundi au vendredi. Fins de semaine libres. Pour habiter. Appeler 256-1529 ou écrire à Mme P. Fournier, 41, chemin Heather, Parc Windsor, St-Boniface. 4-533-4C.

ON DEMANDE — Jeune homme ou femme intéressé à travailler dans magasin. Expérience préférable, mais pas nécessaire. Salaire selon qualifications et expérience. S'adresser par écrit au Gérant, La Coopérative de La Broquerie, La Broquerie, Man. 3-525-T.F.

ON DEMANDE — 2 dames ambitieuses âgées de 25 à 55 ans. Entraînerait comme corsetières "Spencer". Interview personnelle requise. Voiture utile. Appeler Mme M. Fleming à SU 3-1255. 2-509-4C.

Pour vos Petites Annonces Signalez: 775-8443

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi

Heure finale: mardi midi

DESIRE LOUER MAISON 3 chambres à coucher, à St-Boniface, près Académie. Signaler: CE 3-3516. 3-520-4C.

A LOUER — St-Boniface. Près hôpital. Logis spacieux: 3 pièces, réfrigérateur, poêle, lessiveuse, séchoir, stationnement. $95 par mois. Signaler: CE 3-5543. 46-386-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Chambre meublée avec facilités de cuisine. Pour homme qui travaille seulement. Libre: 1er avril. Signaler: 233-2027. 50-473-4C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Signaler: 233-1393. 4-545-5C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. Poêle, réfrigérateur. Garage. Adultes. Libre. Signaler: CE 3-1253. 4-544-4C.

A LOUER — Norwood, rue Kitson. Chambre meublée ou non dans maison tranquille. Convenable pour étudiant ou personne qui travaille. Libre: 1er mai. Signaler: SP 5-1439. 4-542-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 grandes pièces propres. Poêle, prélart et rideaux fournis. Stationnement si désiré. $58. Libre: 1er mai. Pour couple tranquille. Signaler: WH 3-9024. 4-536-T.F.

A LOUER — Norwood, rue Marion. Immeuble d'affaires. Possession immédiate. Pour rendez-vous appeler Marcel Bessette, GL 3-7454. 4-534-5C.

A LOUER — St-Boniface, près hôpital. Logis complètement privé. 2e étage. Non meublé. $45. Disponible. Signaler: CH 7-5279. 4-535-4C.

A VENDRE — Corvair 700, 1962, sedan, automatique, radio, pneus à flancs blancs. Deux tons distinctifs: noir et gris. Peu d'usure. Bien entretenu. Signaler: 837-6080. 4-541-T.F.

A VENDRE — Lorette. Près du village. Un grand lot: 100' x 396'. Signaler: 233-3172. 4-543-6C.

A VENDRE — Deux maisons, une de 3 chambres à coucher et une de deux. Complètement finies. Armoires de cuisine. S'adresser à M. Arthur Laurin, Richer, Man, ou signaler: GA 2-5119. 42-334-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, rue Jeanne d'Arc. Maison: 1½ étage, 4 chambres à coucher. Chauffage: eau chaude, gaz. Près église, écoles catholiques et hôpital. Pas d'agents. Signaler: CE 3-1823. 4-540-5C.

A VENDRE — Propriétaire transféré. $15,500, mais offre considéré sur maison de 4½ ans, 3 chambres à coucher. Parc Windsor. Sous-sol complet, salle de récréation. Tapis et sécheuse. Hypothèque à 6¾%. Paiements mensuels: $119. Paiement initial minime sous arrangements. Signaler: 256-5438. 2-496-T.F.

A VENDRE — Propriétaire transféré. 514, rue St-Jean-Baptiste, près école. Maison: 4 chambres à coucher, salon, salle à manger, grande cuisine, salle de loisirs, 1½ salle de bain. Grand garage. Lot clôturé. $20,000. Pas d'agents. Signaler: 233-7950. 3-524-T.F.

A VENDRE

100 milles de Winnipeg. Magnifique hôtel de campagne: 10 chambres. Complètement moderne. Région canadienne-française. Eglise, école. Excellent chiffre d'affaires. Propriétaire là depuis 20 ans, se retire causes: santé et âge. Comptant raisonnable ou échangerait sur maison d'au moins 5 pièces, dans bon quartier de la ville. Signaler: GR 5-0012. 4-539-7C.

A VENDRE

RUE WILLIAM

Bungalow: 4 pièces. Lot: 37½' x 110'. Plein prix: $2,500.

NORWOOD CENTRE

Immeuble-appartements: 6 logis. Construction: blocs de béton. Très bon état. Prix: $24,000.

Pour chat, vente ou échange, estimation gratuite

Appelez

A.-J. DESAULNIERS

Agent d'immeubles

407, rue De la Morénie

CEdar 3-5874

50-472-4C.

Au Sacré-Coeur

Légion de Marie

Comme président de la Légion de Marie, je viens remercier tous ceux qui ont pris part à nos dialogues interparoissiaux: Précieux-Sang et Sacré-Coeur. Je voudrais féliciter spécialement les jeunes qui ont si bien répondu à l'appel en donnant une soirée très intéressante et qui se sont efforcés pour faire disparaître les petites "cliques" et s'amuser ensemble.

Vous êtes la relève de demain et nous comptons sur vous! Bonne chance.

Que les plus âgés se souviennent que nos réunions de la Légion de Marie sont tenus au sous-sol du presbytère du Sacré-Coeur tous les vendredis soir, à 8 h. Venez en grand nombre, nous avons besoin de votre aide.

Nap. FILLION.

ALEXANDER AGENCIES LTD.

Mall Center, Polo Park Winnipeg 12

Désire acheter ½ acre de terrain cultivé. Près école et chemin pavé. Entre 30 et 45 milles de Winnipeg. Echangerait bungalow, 4 ans, à St-Norbert.

St-Norbert — Maison: 4 pièces, non moderne. Eau et égouts sur la rue. Lot: 55'. Seulement $6,500.

St-Norbert — 2 bungalows: 3 chambres à coucher. Sur grands lots. Prêts pour mai.

Avons besoin de propriétés à vendre à St-Boniface, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU SPruce 5-8463 ou 453-1977

2-506-4C.

A VENDRE

LORETTE

Dans village. Bungalow: 4 pièces. Grand lot. Prix: $1,900. $400 comptant. Balance: $20 par mois.

ST-BONIFACE

Rue St-Jean-Baptiste. Face au parc. Bungalow: 4 pièces avec logis moderne au soubassement. Garage. Prix réduit. Termes faciles.

LA BROQUERIE, MAN.

Terre de 240 acres. 200 acres en culture. Pas de roches. Très bons bâtiments. Puits artésien. 30 bêtes à cornes. Machinerie aratoire complète. Plein prix: $26,900.

ST-PIERRE, MAN.

Atelier en blocs de béton: 26' x 36'. Grand lot de rivière. Chauffage: gaz. Prix coûtant: $6,000. Sacrifierait pour $4,000, $1,000 comptant. Balance: $50 par mois.

ST-VITAL

Avenue Greendell. Maison complètement moderne: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Garage. Prix: $8,500, $1,500 comptant.

Appelez

J.-R. POIRIER REALTY

Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9

Téléphone: GR 5-1876

2-516-4C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE

191, boulevard Dollard St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — Face au terrain de golf. Joli bungalow moderne: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Grand terrain. Garage. Accepterait offre raisonnable avec $1,500 comptant.

St-Boniface — Rue Ritchot. Duplex. Logis: 5 et 4 pièces. Chambre supplémentaire au sous-sol. 2 plomberies. Bon revenu. Garage. $2,000 comptant. Balance portée par propriétaire.

St-Boniface — Près hôpital. Immeuble-appartements: 3 ans, 9 logis. Revenu mensuel: $860. Prix: $75,000. Rapporte: 14.3%. $2,000 comptant.

Norwood — Rue Eugénie. Devons vendre maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Accepterait offre raisonnable avec $500 comptant. Balance: termes.

St-Boniface — Près écoles. Maison moderne: 3 chambres à coucher. Chambre et salle de bain au 1er. Soubassement fini. Plomberie supplémentaire. Grand terrain boisé. Garage double. $6,000 comptant. Balance: termes.

APPELER

A. Ayotte: CE 3-5845

ou

Mme Simone Couture: CE 3-5143

4-507-4C.

PAUL'S REALTY LIMITED

120, avenue Provencher angle Taché et Provencher St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE.

A VENDRE

PARC WINDSOR

Près école Béliveau. Grande demeure à niveaux variés. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Prix très raisonnable: $15,000.

ENFIELD CRESCENT

Près Précieux-Sang. Grande maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Plein prix: $9,500.

ST-BONIFACE

Immeuble - appartements: 6 logis. Très central. Bon revenu. Propriétaire se retire. Doit être vendu prochainement. Comptant requis: $4,000.

RUE DESAUTELS

Près Académie St-Joseph. Grande maison: 7 pièces. 2 salles de bain. Présentement occupée comme duplex. Soubassement complet. Garage. Beau lot. Plein prix: $9,900.

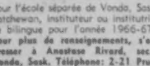
Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,

Bureau: 247-9267

J. RIVARD: 247-4927 ou

Paul GAGNON: CH 7-7603

2-513-4C.



Mme K. D. Barnes, place Mayfair, à Winnipeg, vient d'être nommée présidente au Manitoba de la Croix-Rouge canadienne. Active dans la Croix-Rouge depuis 1939, Mme Barnes est présidente du comité des Dames manitobaines depuis 1955 et vice-présidente de la Société depuis 1958.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of J. ERNEST DUMAS, late of the City of Saint Boniface, in Manitoba, Retired, deceased.

All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 557 St. Mary's Road, St. Vital 8, Manitoba, on or before the 23rd day of May, A.D. 1966.

DATED at the City of St. Vital, in Manitoba, this 14th day of April, A.D. 1966.

JACQUES E. ROY,
Solicitor for the Executors.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of ALICE PARMELIA JULIE FOUASSE, late of the Village of Notre Dame de Lourdes, in Manitoba, wife of PIERRE LEON LOUIS FOUASSE, of the same place, Farmer.

All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 23rd day of May, A.D. 1966.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 14th day of April, A.D. 1966.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, BETOURNAY & TEFFAINE,
Solicitors for the Administrator.

COMMERCIAL SOLIDS PIPE LINE COMPANY

NOTICE is hereby given that an application will be made to the Parliament of Canada, at the present, next or the next ensuing Session thereof, for a private bill incorporating a company under the English name of "Commercial Solids Pipe Line Company" and under the French name of "Compagnie des Pipe-Lines Commerciaux pour Solides" for the purpose of the construction and operation of pipe lines, within and without Canada, for the transportation, storage and delivery of solids, liquids and gases, or any of them, and to exercise such other powers as may be deemed necessary for the carrying out of the objects of the company; subject to the provisions of the National Energy Board Act and other relevant statutes.

DATED at the City of Ottawa this 16th day of March, 1966.

EWART, KELLEY, BURKE-ROBERTSON, URIE & BUTLER,
77 Metcalfe Street, Ottawa
Solicitors for the Applicants.

COMMERCIAL SOLIDS PIPE LINE COMPANY
COMPAGNIE DES PINE-LINES COMMERCIAUX POUR SOLIDES

AVIS est par les présentes donné qu'une demande sera faite au Parlement du Canada, à sa présente ou à sa prochaine session, ou à la session subséquente, pour l'adoption d'un bill privé constituant en corporation une compagnie portant nom COMMERCIAL SOLIDS PIPE LINE COMPANY, en anglais, et COMPAGNIE DES PIPE-LINES COMMERCIAUX POUR SOLIDES, en français, dans le but de construire et de mettre en service, à l'intérieur et à l'extérieur du Canada, des pipe-lines pour le transport, l'emmagasinage et la livraison de solides, liquides et gaz, ou l'un quelconque de ceux-ci, et d'exercer, subordonnément aux dispositions de la Loi sur l'Office national de l'énergie et des autres lois pertinentes, tous les autres pouvoirs jugés nécessaires à la poursuite des buts de la compagnie.

Daté d'Ottawa, ce 16e jour de mars 1966.

EWART, KELLEY, BURKE-ROBERTSON, URIE & BUTLER.
77, rue Metcalfe,
Ottawa, Ontario.

ON DEMANDE

Pour l'école séparée de Vonda, Saskatchewan, instituteur ou institutrice bilingue pour l'année 1966-67. **Pour plus de renseignements, s'adresser à Anastase Rivard, sec., Vonda, Sask. Téléphone: 2-21 Prud'homme.**

3-528-8 en acct.

ON DEMANDE

Instituteurs (trices) bilingues pour l'école élémentaire consolidée St-Joachim no 2378 de La Broquerie pour l'année 1966-67. Echelle actuelle de salaires:

Classe 1	$3,200-$4,200
Classe 2	3,400- 4,800
Classe 3	3,600- 5,000

Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Denis Nadeau, président, La Broquerie, Man.

3-522-T.F.

ON DEMANDE

Pour l'année scolaire 1966-67, à l'école du village de St-Joseph no 945, un instituteur (trice) pour les années 1, 2 et 3. Environ 25 élèves. Chambre à l'école ou maison de pension à proximité. Salaire selon l'échelle en vigueur ou avec entente. Autobus quotidien. **Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Lorraine Delorme, C.P. 46, St-Joseph, Man. Téléphone: Letellier, 2285.**

4-529-T.F.

ON DEMANDE

Instituteurs (trices) pour l'école consolidée de St-Claude no 788 pour l'année 1966-67. Echelle actuelle de salaires:

Classe 1	3300	4200
Classe 2	3600	4900
Classe 3	3900	5400

S'adresser à M. Paul Martin, sec., St-Claude, Man.

4-537-4C.

LE DISTRICT SCOLAIRE DE PONTEIX No 2369

invite les demandes d'instituteurs (trices) qualifiés pour enseigner les études sociales dans années avancées; aussi d'instituteurs (trices) pour la 4e année. Salaires selon l'échelle en vigueur dans la Grande Unité de Shaunavon no 7, Sask. **S'adresser à Mme Achille Stringer, sec., D.S. de Ponteix no 2369, C.P. 28, Ponteix, Sask.**

1-477-4C.

LE DISTRICT SCOLAIRE ST-MALO No 2398

demande pour 1er septembre 1966, des instituteurs (trices), pour enseigner dans les années élémentaires (8 années en 10 classes). Salaires d'après l'échelle négociée dernièrement:

	P1A1	P1A2	P1A3
	3300	3550	3800
	4250	5000	5550
Expérience	x150	x150	x150

L'expérience acquise ailleurs compte. **S'adresser à Denis Maynard, sec.-trés., St-Malo, Man.**

3-523-7C.

ON DEMANDE

Pour l'école consolidée de St-Georges no 2403, instituteurs (trices) bilingues pour l'année scolaire 1966-67. Echelle de salaires:

	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Minimum	3400	3600	4000
Maximum	4400	5100	5800
	2 x 150	2 x 150	2 x 200
	3 x 200	6 x 200	5 x 250
	1 x 100		1 x 150

Rétribution de salaire pour toutes les années de service. **Pour plus de renseignements, s'adresser à Jean Dupont, sec.-trés., St-Georges, Man.**

50-436-5C.

LE DISTRICT SCOLAIRE CONSOLIDE DE ST-NORBERT No 2364

demande un Principal pour l'école élémentaire de St-Norbert pour septembre prochain. Salaire selon l'échelle en vigueur:

	Minimum	Maximun
Classe 1	3200	4200
Classe 2A	3500	4800
Classe 2B	3700	5100
Classe 3	3900	5300
Classe 4	4300	7000

Plus $100 par classe pour environ 20 classes. **Pour toutes informations, s'adresser à Gérard Rémillard, C.P. 233, St-Norbert, Man. Téléphone: rés., GR 5-7866; bur., CH 7-4813.**

4-538-5C.

L'INSTITUT COLLEGIAL DE POWERVIEW, DIVISION AGASSIZ No 13

Désire 5 instituteurs (trices) qualifiés, bilingues de préférence, pour enseigner les sciences, les mathématiques et l'anglais des années 9 à 12 pour l'année scolaire 1966-67. La nouvelle échelle des salaires est la suivante:

Classe 3	$4,700-$ 5,600
Classe 4	5,500- 8,500
Classe 5	5,900- 9,000
Classe 6	6,300- 9,600
Classe 7	6,900- 10,600

Avec un degré et 12 semaines en éducation: $5,200. **S'adresser à M. Emmanuel Bouvier, St-Georges, Manitoba, ou à la Principale. 367-8401.**

49-453-6C.

DISTRICT SCOLAIRE CONSOLIDE DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES No 2390

On demande maîtres ou maîtresses pour l'école Notre-Dame-de-Lourdes pour l'année scolaire 1966-67. Nouvelle échelle de salaires pour septembre:

Classe I	3,350 — 4,500
Classe II	3,650 — 5,150
Classe III	4,100 — 5,700
Classe IV	4,650 — 7,650

Augmentation annuelle de $150.00 dans les classes I, II et III, et de $200.00 dans la classe IV. Allocation de $100.00 par année d'expérience acquise; allocation de $300.00 pour soutien de famille; allocation pour cours académiques ou professionnels. **Pour plus de renseignements, s'adresser à Guy Delaquis, secrétaire, Notre-Dame-de-Lourdes, Man. Tél.: 72.**

2-500-4C.

ON DEMANDE

Instituteur (trice) bilingue qualifié, pour l'école Bell River no 2157, pour septembre 1966. Années: 1 à 8. 20 élèves. Ecole moderne dans village. Logis fourni. Salaire selon l'échelle provinciale. **S'adresser à Mme M. Beaudry, Bellsite, Man.**

4-530-6 en acc.

ON DEMANDE

2 instituteurs (trices) pour district scolaire de Craig Siding no 2031, B.P. Ste-Rita, situé à 40 milles à l'est de Winnipeg, route no 15. Une vingtaine d'enfants par école. Salaires selon l'échelle établie. **S'adresser à Mme T. Toupin, sec., B.P. Ste-Rita, Man.**

4-531-4C.

ON DEMANDE

Pour l'école consolidée d'Elie no 2383, un instituteur (trice) qualifié bilingue pour les 3e et 4e années pour le mois de septembre 1966. Salaire selon l'échelle établie. **S'adresser à Charles Dufresne, sec.-trés., Elie, Man.**

3-526-5C.

ON DEMANDE

Pour l'école consolidée de St-Eustache no 2409, deux instituteurs (trices) qualifiés, bilingues, pour les 5e et 6e années, commençant en septembre 1966. Négociations pour nouvelle échelle de salaires sont commencées. **S'adresser à Georges-E. Bergeron, sec.-trés., St-Eustache, Man.**

1-476-7C.

ON DEMANDE

Instituteurs (trices) pour l'école consolidée de Ste-Anne no 2379, pour l'année scolaire 1966-67. Echelle actuelle de salaires:

Classe 1	$3,200—$4,200
Classe 2	3,500— 4,800
Classe 3	3,900— 5,300
Classe 4	4,300— 7,100

Chaque professeur devra enseigner à une classe seulement. **Pour plus de renseignements, s'adresser à la Secrétaire, District Consolidé de Ste-Anne, Ste-Anne, Manitoba.**

2-501-T.F.

ON DEMANDE

Pour septembre prochain, 2 instituteurs (trices) bilingues pour école élémentaire à 2 classes, l'école séparée St-Charles, située dans village de Courval, Sask.

1 — Instituteur (trice) pour les années 1, 2, 3 (1ère division) avec classe de 11 élèves.

2 — Instituteur (trice) pour les années 4, 5, 6 (2e division) avec classe d'environ 16 élèves.

Enseignement du français et du catéchisme. Résidence moderne, complètement fournie si désirée, à prix très modéré. Salaire selon qualifications et expérience d'après l'échelle de salaire de l'Unité scolaire de Moose Jaw no 22. Positions très alléchantes pour couple enseignant. **Pour tous renseignements, s'adresser à Lionel Tremblay, sec., Ecole séparée St-Charles no 8, Courval, Sask.**

49-445-8 en acct.

LA DIVISION SCOLAIRE DU CHEVAL BLANC No 20

invite des demandes de la part d'instituteurs (trices) qualifiés pour l'année scolaire 1966-67. Ils devront enseigner les sujets suivants: Anglais, Histoire, Allemand, Géographie, Science, Physique P.S.S.C., et les cours généraux de Mathématiques, Science, Etudes sociales, Français, Biologie, Anglais. Les Instituts sont situés à Elie et St-Laurent, Man. Echelle de salaires:

	Minimum	Maximum
Classe 1	3400	4600
Classe 2	3700	5300
Classe 3	4400	6200
Classe 4	5200	8200
Classe 5	5600	8800
Classe 6	6000	9300
Classe 7	6500	9800

Pour liste complète et formules de demande, appeler Elie 2 ou écrire à M. Oris-J. Aquin, sec.-trés., Elie, Man.

2-497-T.F.

DIVISION SCOLAIRE MONTAGNE No 28

On demande des maîtres ou maîtresses pour les écoles secondaires de la Division à Mariapolis, Somerset et St-Claude pour l'année scolaire 1966-67. Nouvelle échelle de salaire pour septembre 1966:

Classe III	4,600 — 6,200
Classe IV	5,300 — 8,300
Classe V	5,800 — 8,800
Classe VI	6,200 — 9,200

Augmentation annuelle de $150.00 à la classe III, et de $250.00 dans les autres classes. Augmentation à l'échelle pour chaque année d'expérience acquise, ci-inclues les années d'expérience sous permis. Allocations supplémentaires de soutien de famille, et pour les cours académiques et professionnels. **Pour plus de renseignements, s'adresser à Guy Delaquis, secrétaire, Notre-Dame-de-Lourdes, Man. Tél.: 72.**

2-499-T.F.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE SEINE No 14

sollicite des demandes de la part d'instituteurs (trices) qualifiés pour les positions suivantes dans ses Institut Collégiaux:

Institut Collégial de Ste-Anne, 3 professeurs pour sujets suivants: Anglais, Science, Etudes sociales et Histoire;

Institut Collégial de Lorette, 3 professeurs pour Histoire, Science et Mathématiques;

Institut Collégial de St-Adolphe, 1 professeur pour Mathématiques aux années X, XI et XII.

Nouvelle échelle de salaire en voie de négociation. Engagement pour l'année scolaire 1966-67. **Les demandes par écrit peuvent être envoyées à M. Fernand Paquin, St-Norbert, ou à S. Bisson, sec.-trés., Ste-Anne, Man. Téléphone: GA 2-5369.**

2-498-T.F.

La population slovaque d'Arondale reconnaissante à son pasteur

Peu de gens de la province connaissent la colonie slovaque catholique du diocèse de St-Boniface, ses origines, son histoire et le fait mémorable de la construction d'une nouvelle église. En passant par la route transcanadienne à Dufresne, un détour de quelque six milles au nord conduit parmi les gens d'origine slovaque établis entre les deux écoles d'Arondale et de Rosewood. L'immigration slovaque date de la veille de la deuxième guerre mondiale en 1938. Une quarantaine de familles slovaques, la plupart catholiques, ont quitté différents districts de la Slovaquie pour s'établir dans une nouvelle colonie au Canada. Un des anciens missionnaires des immigrants de la Tchécoslovaquie, le R. P. Florian, S.V.D., a fortement encouragé les Slovaques lors de ses visites dans leur patrie, à s'établir en une patrie nouvelle de l'autre côte de l'océan. Les événements des années suivantes ont peut-être confirmé la justesse de ses prévisions.

Par un retour prudent à la culture laitière, les Slovaques ont réussi à se maintenir durant les années de dépression pour bâtir des fermes prospères en tenant à quelques traditions de travail et de vie de leur pays. Résistant patiemment aux efforts des communautés non-catholiques de les englober dans une religion nouvelle après l'immigration, ils se sont bien préoccupés d'assurer l'éducation catholique aux générations suivantes. Confiés d'abord à la paroisse de Lorette, où aujourd'hui encore la plupart de leurs jeunes reçoivent l'instruction secondaire, ils étaient attachés dans l'espace de quelques années à la paroisse de Ste-Anne-des-Chênes. Préoccupés de leur bien spirituel, les Pères Rédemptoristes n'ont pas ménagé leurs efforts pour faire venir de la Thécoslovaquie un prêtre de leur langue, le R. P. Joseph Celustka, C.Ss.R., qui put leur donner tous les services d'un bon pasteur. C'est sous les directives des Pères Rédemptoristes de Ste-Anne-des-Chênes qu'une église, aussi provisoire que modeste, fut construite pour répondre aux besoins du culte et de leur vie sociale à laquelle ils tiennent depuis leur arrivée au pays. Les jours de fêtes, l'église chétive n'a pu que laisser une bonne partie de la population pieuse aux missions; les jeunes, en majeure partie, sur les marches de l'église pendant la messe ou le sermon.

Une nouvelle division du territoire transférait la chapellenie d'Arondale, aujourd'hui comprenant 22 familles, à la paroisse de Ste-Geneviève. C'est là que le service religieux fut assuré tous les dimanches par les curés ou prêtres desservants.

La construction d'une nouvelle église fut un projet chéri et discuté par toutes les familles et tous les pasteurs, qui se sont succédés dans leur ministère. Le dévouement et l'intervention énergique du curé actuel, M. l'abbé Louis-Philippe Jean, ont réussi à mettre fin à des rêveries inefficaces pour le bien des générations futures. Au mois de mars 1965, il fut décidé d'abandonner l'ancienne chapelle St-Michel pour une nouvelle église construite sur le même terrain. La promesse généreuse de M. l'abbé Jean de trouver des fonds l'a obligé à compléter la souscription dans les familles pour répondre à une obligation de $20,000 en vue du projet d'un sanctuaire convenable. La construction fut confiée à la compagnie Woroniuk Builders, de Transcona, qui érigea une église d'une capacité de 110 places avec soubassement et nouveau système de chauffage. Pour répondre à l'esprit de la liturgie récente, la sacristie fut placée à l'entrée de l'église, de manière que le prêtre puisse se rendre à l'autel pour la messe en passant par toute la congrégation. L'hiver n'a pas empêché les travaux. Les premières messes ont eu lieu avant Noël au soubassement de l'église. Les meubles ne sont que provisoires, cependant, la finition en bois laminé paraît parfaite et de bon goût. Les donations arrivent pour l'ameublement du sanctuaire et pour un nouvel autel.

Les gens slovaques d'Arondale savent que leur rêve n'aurait jamais été réalisé sans l'effort personnel de M. l'abbé Jean. Deux voyages dans sa province natale de l'Est, en passant par Toronto, à la porte de la "Catholic Church Extension", lui ont permis de ramasser le montant respectueux de $5,000. Quelque 2,800 lettres ont été expédiées, dont 1,000 aux presbytères du Québec pour trouver le secours nécessaire et la réponse des coeurs généreux. A tout dire, les Slovaques d'Arondale sont aussi fiers de leur église que de leur pasteur. Une vie religieuse nouvelle, épanouie dans un sanctuaire spacieux et attrayant, sera le partage des générations à venir grâce aux sacrifices du pasteur. C'est le respect de cette génération slovaque, intelligente et dévouée, qui a poussé M. l'abbé Jean à donner de son temps et de son dévouement pour construire ce que les autres ont regardé comme un rêve peu probable, vu la pauvreté des gens qui devraient en répondre.

Un thé paroissial fut fixé au 17 avril, au soubassement de la nouvelle église. La bénédiction de l'église St-Michel sera présidée par Son Exc. Mgr Maurice Baudoux le 1er mai. Tout le monde sera bienvenu aux cérémonies mémorables en la modeste place d'Arondale. Venez en passant par le Trans-Canada, en tournant à gauche au village de Dufresne.

A VENDRE

Magasin général. Logis tout neuf au 2e étage. Salon de barbier attenant. Dans bon village canadien-français. Bon chiffre d'affaires. Entrepôt: 26' x 40'. Vente pour cause de santé.

Pour plus de renseignements, signalez 233-5919 ou GA 2-5135 ou écrire à Boite 532, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.